

## Q.



Cette lettre muette semble aussi inutile que le K; parce que le C peut avoir la même signification, & servir à leur place. Aussi elle n'a point toujours été en usage parmi les Latins, qui apparemment l'ont empruntée du Koph des Hébreux, & ne l'ont employée que pour joindre l'U vocale, avec une autre lettre vocale. Il est facile de remarquer que le Q ne peut se mettre dans la diction sans l'U. Les Latins changent souvent cette lettre en C, comme *sequor, fecutus, loquor, locutus, &c.* Les François, les Italiens & les Espagnols ont emprunté la lettre Q des Latins. La langue Angloise l'emploie plus souvent que l'Allemande, chez qui l'usage de cette lettre est rare, aussi-bien que chez les Hongrois & les Esclavons, qui ne s'en servent que pour les mots tirez des Latins. Aufone, *Technopagnion, de Literis monosyllabiz, parle de trois lettres K, C & Q, comme ayant le même usage,*

*Hec tribus in Latio tantum addita nominibus K,  
Prævaluit postquam Gamma vice sua prius C,  
Atque illam pro se titulo replicata dedit Q.*

Q étoit chez les Anciens une lettre numérale, qui signifioit 500; & quand on mettoit une barre au dessus, 5000.

## QUA.

\* **QUAADT** (Matthias) en Latin *Quadus*, du pays de Juliers, a publié un Ouvrage qui a pour titre *Foficulus Geographicus Univerf, in folio.* Valère André, *Biblioth. Belgica, T. 663.*

**QUACKENBRUGGE.** Voyez **QUAKENBRUGGE.**

**QUADERNA DISTRUTTA**, bourg d'Italie dans le Bolonois. Il est situé sur une rivière que l'on nomme aussi *Quaderna*, à deux lieues de la ville de Bologne du côté de l'Orient. C'étoit anciennement une petite ville de l'Emilie que l'on nommoit *Claterna* ou *Citerna*. \* *Maty, Diſſin. Géogr.*

**QUADES** (*Quadi*) peuples de l'ancienne Germanie, qui, selon Cluvier, habitoient entre le Danube, la Bohême, & la rivière de Marck, & qui depuis s'étendirent dans la Hongrie, entre deux villes fort célèbres, Erlaw & Vaccia. Sanson croit qu'ils habitoient la Moravie d'aujourd'hui. Ces peuples étoient extrêmement belliqueux. On voit dans l'Histoire de l'Asie qu'ils étoient joints aux Marcomans; & du tems de M. Antonin dans le second siècle, ils passèrent le Danube, & se jetterent sur les terres de l'Empire avec les Marcomans. Marc-Aurèle leur fit la guerre avec succès; & on rapporte que ce fut dans cette expédition que les Soldats Chrétiens de la Légion Méliſtine obtinrent par leurs prières de l'eau du ciel, dans le tems que l'armée étoit prête de périr de soif. Dans les siècles suivans ils en firent de même; & du tems de Valentinien, joints à leurs voisins, ils s'avancèrent jusqu'à Aquilée. \* Tacite, Ptolomé, Eutrope, Ammien Marcellin, Dion, Strabon, Jules Capitolin, Tertullien, *ad Scapal, in Apologetico, &c.* en font mention, & Cluvier, *Deſcript. German. & in Introduct. Géogr. Sanson, Géogr.*

**QUADIM**, village de la Haute Egypte rempli de ruïnes, qui font connoître que ce fut autrefois une ville très considérable. Il est à cinq ou six lieues du Tuat, de l'autre côté du Nil. On y voit plus de deux cens colonnes plus grosses & plus hautes que la colonne de Pompée à Alexandrie. Dans un vieux Temple, qui paroît avoir été revêtu de marbre blanc & noir, sont diverses chambres pratiquées dans la muraille, où il y a des puits qui apparemment ont servi de sépulture. Ces chambres sont toutes remplies de bas reliefs & de figures toutes couvertes de hiéroglyphes. Autour de ce Temple font encore debout plusieurs Obélisques; deux entre autres de granité rouge & noir avec quelques taches blanches, de plus de cent piez de haut sur quinze de large par le bas, & pleins de caractères hiéroglyphiques. Un peu plus loin est un grand palais si magnifique qu'on ne doute point qu'il n'ait été la demeure des anciens Rois d'Egypte. \* *Voyage du Sieur Paul Lucas au Levant, tome 1. ch. 13. Th. Cornelle, Diſſ. Géogr.*

**QUADRAGESIME**, sixième Dimanche avant Pâques.

**CHERES CARESME.**

**QUADRASES**, petite ville d'Espagne dans le Royaume de Valence. Elle est fermée de murailles avec quelques fortifications. Pendant la revolte de ce Royaume contre Philippe V, les Portugais, qui s'en étoient rendus les maîtres, y avoient mis une Compagnie de cavalerie & quelque infanterie, qui faisoient des courtes sur la frontière, & elle servoit comme de place d'armes à des milices commandées par le Curé, qui s'étoit acquis tant de réputation dans le parti, que tous le reconnoissoient pour leur Général. Dom Gonzalo de Carvajal, Brigadier, détaché avec le Régiment de Pachéco, & deux cens chevaux, s'approcha de cette place au commencement du mois de Mai 1707, & y entra par escalade. Tous les Portugais qui s'y trouverent furent tuez & on prit les autres avec le Curé. \* *Mémoires du tems. Th. Cornelle, Diſſ. Géogr.*

Q

**QUADRATUS**, Gouverneur de Syrie. Voyez **NUMIDIUS QUADRATUS.**

**QUADRATUS**, Disciple des Apôtres, fut fait l'an 125 Evêque d'Athènes après Publius. Pour adoucir l'esprit de l'Empereur Adrien, qui persécutoit les Chrétiens, il lui présenta l'an 126, ou plus vraisemblablement, l'an 131, une Apologie, où il lui faisoit connoître l'innocence de ceux qu'il pourſuivoit avec tant de cruauté. Il composa sur le même sujet un excellent Discours qui porta ce Prince à faire cesser la persécution. Eufèbe dit que Quadratus avoit encore le don de prophétie. Quoique saint Jérôme ait dit que l'Apologie de Quadratus avoit été présentée à Adrien à Athènes, après que cet Empereur eut été invité aux Myſtères d'Eleusine, ce n'est pas un fait certain; car saint Jérôme même dit que ce fut dans le tems de la persécution; & qu'Adrien ayant égard à cette Apologie, fit cesser la persécution. Or la persécution commença en 121, & finit en 126. Il est vrai qu'en 125, Adrien alla à Athènes; mais il en étoit peut être revenu quand Quadratus lui présenta son Apologie. Il y a des gens qui prétendent qu'il faut distinguer **QUADRATUS** Apologiste des Chrétiens, de **QUADRATUS** Evêque d'Athènes, & qui disent que le premier avoit été Disciple des Apôtres, & florissoit au commencement du second siècle, & que le second n'a succédé à Publius dans l'église d'Athènes, que vers la fin du second siècle sous l'Empire de Marc-Aurèle. Mais les bons Critiques n'admettent point cette distinction. Le Martyrologe Romain fait encore mémoire d'un **QUADRATUS**, Martyr en Afrique, dont saint Augustin avoit fait un Panégyrique au jour de sa fête, dans un Sermon dont parle Possidius, & dont il est fait mention dans l'ancien Calendrier de Carthage, au mois d'Août. Le Martyrologe Romain fait encore mention au 21 d'Août d'un **QUADRATUS** Martyr. \* S. Jérôme, *de Script. Ecclis.* Eufèbe, l. 4. Baronius, *A. C. 125.* Tillemont, *Mémoires Ecclésiastiques, tome 2. Ballet, Vie des Saints.*

**QUADRATUS.** C'est-à-dire **ASINUS QUADRATUS.**

**QUADRIGARIUS** (Claudius) ancien Historien Latin, dont nous avons perdu les Ouvrages. On ne fait pas en quel tems il a vécu, mais il est souvent cité par les anciens Grammairiens. \* *Vossius, de Hist. Lat. l. 1. c. 10.*

**QUADRILLES** dans les Jeux Circenses. Voyez **FACIONS.**

**QUADRILLES.** Cherchez **CARROUSEL.**

**QUADRISACRAMENTAUX**, Hérétiques, qui reconnoissoient quatre Sacremens, savoir le Bâteme, l'Eucharistie, l'absolution & l'Ordre de Prêtrise. \* *Pratole.*

**QUAHOE**, Province d'Afrique au dedans du pays des Nègres. Elle confine au petit Acara & à Cammanah du côté du Midi, & à Tafod du côté de l'Ouest. On en tire beaucoup d'or qu'on porte vendre au marché du grand Acara dans la contrée d'Abanoë. \* *De la Croix, Relation de l'Afrique, tome 3. Th. Cornelle, Diſſ. Géogr.*

**QUAIR.** Voyez **QUOIR.**

**QUAKENBRUGGE**, petite ville du Cercle de Westphalie. Elle est dans l'Evêché d'Osna-brug aux confins de celui de Munſter, sur la rivière de Hase, à neuf lieues de la ville d'Osna-brug vers le nord. \* *Maty, Diſſin. Géogr.*

**QUAKERS** ou **TREMBLEURS**, Fanatiques d'Angleterre, ainsi nommez du mot *quake* qui veut dire trembler, parce qu'ils affectent de trembler quand ils prophétisent, ou quand ils prient. Cette Secte fut enfantée dans le XVII siècle, pendant les guerres civiles, qui furent si fatales au Roi Charles I. George Fox en fut le Chef & l'Instituteur; aussi l'ont-ils qualifié de *grand Apôtre* & de *glorieux Instrument dans la main de Dieu*. Il étoit né dans le village de Dretton en la province de Leicester. Son humeur étoit sombre & mélancolique; il n'avoit aucun talent pour les Sciences, parlant même sa Langue naturelle grossièrement, & étoit fils d'un Artisan; son éducation fut conforme à son état. Il n'avoit pas lui-même des vues plus élevées, ainsi il se fit Cordonnier dans la ville de Nottingham. Pendant cette occupation sédentaire, il méditoit sans cesse l'écriture Sainte, & s'en remplissoit l'esprit: en sorte que tous ses discours n'étoient autre chose que des passages coufus ensemble, & appliqués avec plus de pléte que de choix. Le genre de vie solitaire & contemplative qu'il choisit, augmenta sa noire mélancolie; & s'étant abandonné à ses méditations, il se figura que Dieu lui envoyoit des révélations, & qu'il étoit quelquefois ravi & enlevé par l'Esprit divin; puis quittant sa boutique, il s'érigea en Prédicateur envoyé du ciel pour réformer les hommes. Le peuple frappé par la nouveauté, accourut à ses Sermons, & ce succès le confirma dans ses imaginations, que Dieu l'avoit appelé immédiatement. Il prêchoit en termes dévots, que tous les hommes avoient apostasié, & n'avoient rien laissé de saint & d'entier ni dans la doctrine, ni dans les mœurs. Encouragé par le progrès & par le concours d'Auditeurs, Fox parla avec plus de hardiesse & de véhémence; & pour autoriser sa mission, il débita des guérisons miraculeuses opérées par l'intercession de ses prières. Il propoſoit peu d'articles de foi, & réduisoit toute la Religion aux mœurs, à la charité mutuelle, à l'amour de Dieu, & à une observation attentive des mouvemens internes & secrets de l'esprit. A l'égard du culte, il le voulut très-simple, sans cérémonies

A

81

ni appareil. Tout consistoit dans un silence triste & religieux, en attendant l'effusion du saint Esprit qui les excitait à parler, & ces inspirations subites abouffoient d'ordinaire à des exhortations qui portoient à la repentance & à la concorde. Ses Sectateurs affectèrent une droiture incorruptible dans le commerce, & une probité à toute épreuve; de plus un visage grave & sévère, un parler froid, & une lenteur qui les empêchoit de rien dire avec précipitation; beaucoup de modestie dans les habits, & une frugalité exemplaire sur les tables. L'usage des sermens fut prohibé parmi eux, & ils condamnèrent la guerre comme une fureur plus propre aux bêtes sauvages qu'aux hommes. Ils blâmèrent aussi avec beaucoup d'indignation les Pasteurs de l'Eglise Anglicane, qui annonçoient l'Evangile par des vues mercénaires. Enfin par leur débonnaireté, la simplicité de leurs manières, la communication de leurs richesses, & la pureté extérieure de leur vie, qui sembloit une image de l'Eglise primitive, ils gagnèrent l'affection & l'admiration du peuple; mais les gens sages s'en désistèrent avec raison. Fox eut donc bientôt de fâcheuses traverses. Comme il entroît audacieusement dans les temples, où interrompant le Prédicateur, il harangoit le peuple & le revoitait, on l'emprisonna en divers lieux; & si on ne passa pas outre, c'est qu'on eut pitié de son extravagance. Sa Secte pourtant se multiplia & s'étendit dans les provinces d'Angleterre; mais comme il s'y mêla des mélanges stupides qui couvroient les plaques, pouffant des cris & des hurlemens horribles, & des gens turbulents qui tendoient à brouiller, en attaquant la validité de la puissance du Magistrat, les premiers déclarent le Quakerisme, en le rendant ridicule; & les derniers, en le rendant odieux. Cromwel, qui en prévint les pernicieuses conséquences, défendit leurs assemblées, & fit arrêter Fox qui courroit toutes les provinces pour semer sa doctrine & ses libelles. Marguerite Fell son épouse étoit devenue une des plus célèbres de la Secte par ses prédications, & elle eut le sort de son mari. Toutes ces disgrâces arrivèrent aux Quakers par l'entêtement qu'ils avoient de ne point donner aux Magistrats les titres d'honneur qui leur appartiennent, & de les traiter avec une familiarité peu respectueuse; outre leur coutume de faire orgueilleusement & mal-à-propos des reprimandes dures & offensantes, & de se donner un air de Prophètes, en présageant de funestes malheurs à quiconque résistoit à leurs censures. Depuis ils se corrigèrent de ce ton magistral, & de ces manières prophétiques que prenoient les moindres Artisans parmi eux, lesquels souvent attroupoient le peuple, & se couvraient d'habits affreux, affectant une voix lugubre, prêdoient une destruction prochaine, & se donnoient quelquefois la liberté d'imposer de la part de Dieu silence aux Pasteurs Anglicans dans les églises. Cromwel le regardant comme des Fanatiques, se contentoit de les faire mettre en prison, & la porte leur en étoit ouverte dès qu'ils vouloient promettre de se contenir. Un seul d'eux fut fustigé comme blasphémateur. Il se nommoit Taylor, & avoit eu l'insolence de souffrir que ses Sectateurs le qualifiaient de fils unique de Dieu, de Soleil de justice, & de Roi d'Israël, & qu'à son entrée dans Bristol, on criait devant lui, *Hosanna fils de David*.

Charles II, étant monté sur le trône, en fit beaucoup emprisonner, & souffrit qu'on les poursuivît quand ils violoient les défenses de s'assembler. Il fut même résolu en 1664, de transporter les plus opiniâtres dans les Isles de l'Amérique, & d'accompagner leur exil de toutes les circonsstances capables d'intimider les autres. Cela dura jusqu'en 1666, que Guillaume Pen fils du Vice-Amiral d'Angleterre, s'étant jeté dans leur Secte, en devint l'appui, & leur procura la sûreté & la tranquillité qu'ils n'avoient pu obtenir. Cet homme encore plus considérable par sa capacité que par sa qualité, publia en faveur du parti plusieurs Ecrits, où il appuyoit beaucoup sur le dogme de la tolérance universelle.

Quand on cessa de poursuivre les Quakers en Angleterre, on les jura sur les théâtres, & on les rendit les objets de la risée publique, en contrefaisant leurs soupirs, leur sanglots, leur extérieur réformé & mortifié, leur contenance grave & composée, leur oblation bizarre à ne mettre aucune distinction entre les hommes, & à les traiter tous avec une égalité incivile. Cela ne les empêcha pas de s'occuper à fixer une forme de discipline & de gouvernement. Leur principal exercice de Religion consiste dans un grand recueillement pour être plus attentifs aux suggestions & aux impulsions du saint Esprit; & pour faire au milieu d'eux la fondation de Prédicateurs, il ne faut d'autre vocation que d'en avoir les talens. Ils ont pourtant des espèces de Pasteurs. Ce sont eux qui composent le Conseil ecclésiastique, & qui d'ordinaire sont les Députés au Synode général, lequel s'assemble à Londres régulièrement tous les ans. C'est là qu'on délibère des affaires qui concernent la Religion & la Discipline. Il ne faut pour parvenir au ministère ni examen, ni ordination, ni consécration, & il ne se fait point d'installation en cérémonie; le consentement de l'assemblée suffit. Les gages ou les appointemens de ces Pasteurs sont arbitraires & dépendans de la charité du peuple, qui les règle par rapport aux facultés & aux besoins du Ministère; mais ils ne font aucune capitulation là-dessus, estimant indigne d'un si sacré caractère, de faire des pactions pécuniaires pour acquérir le droit de prêcher.

Quant à leurs dogmes principaux, ils rejettent les prières publiques & les Sacremens, suivent l'opinion des Anabaptistes touchant le bapême, soutiennent que l'ame est une partie de Dieu, que Jesus-Christ n'a point d'autre corps que son assemblée, & s'imaginent que tous les hommes ont en eux la lumière qui est suffisante pour le salut. Selon ces Fanatiques, la prière est inutile pour le salut; nous sommes justifiés par notre

propre justice, & il n'y a point d'autre vie & de gloire à attendre qu'en ce monde. Ils prétendent que toutes choses doivent être communes; que personne ne peut être appelé Maître ou Seigneur, & qu'un homme ne peut pas avoir de puissance sur un autre. On dit que quelques-uns de ces Quakers disent qu'ils sont Christis, quelques-uns Dieu même, & d'autres qu'ils sont semblables à Dieu, parce qu'ils ont en eux le même esprit qui est en Dieu. C'est à ce qu'on dit des Quakers. Les Curieux pourront voir leur Apologie dans Hiclay, qui a compris leurs sentimens en quinze Thèses imprimées à Amsterdam en 1674. Leurs principaux dogmes sont, que Dieu donne à tous les hommes, sans en excepter aucun, des lumières surnaturelles qui les peuvent sauver; qu'il faut vivre selon ces lumières, sans lesquelles on n'est pas capable d'entendre l'écriture; qu'il faut bannir toutes cérémonies de la Religion & de la Société civile, jusqu'à celle de se saluer les uns les autres; en ôtant son chapeau, & de se dire vous au lieu de toi.

Pour montrer comment ces Fanatiques traitent les puissances, voici l'Adresse qu'ils présentèrent en 1685, au Roi Jacques II, sur son avènement à la Couronne. *Nous venons te témoigner la douleur que nous ressentons de la mort de notre bon ami Charles, & la joie que tu fais devenu notre Gouverneur. Nous avons appris que tu n'es pas dans les sentimens de l'Eglise Anglicane, nous plus que nous. C'est pourquoi nous te demandons la même liberté que tu prends pour toi-même. En quoi faisant nous te souhaitons toute sorte de prospérité. Adieu.* \* Histoire des Révolutions d'Angleterre sous Jacques II. Gérard Crato, Histoire des Quakers à Amsterdam 1695. Bainsage, Hist. des Ouvrages des Savans, Janvier 1696. On peut voir encore l'Histoire abrégée de la naissance & du progrès du Quakerisme, &c. 1692; & Samueli Sevelingii Quakerijmau confutatus, 1699.

Lorsqu'en 1699 on eut défendu les conventicules avec toute la sévérité possible, les Quakers ne laisserent pas de se rendre au lieu & à l'heure ordinaires de leurs assemblées. Si l'on en venoit saisir quelques-uns, tous se faisoient prendre, aucun ne s'enfuyoit. Ils alloient tous ainsi de compagnie en prison, où ils attendoient tranquillement qu'on voulût les mettre en liberté. Ils ne daignoient ni présenter requête pour leur élargissement, ni payer aucune amende, non pas même les droits du Géolier, appellent cela les gages d'iniquité. Les avoit-on élargis? Ils retournoient aussitôt au lieu de leur assemblée, & si le Magistrat en avoit fait fermer les portes, ils faisoient leurs exercices, ou dans les rues ou devant la porte de leur conventicule. Quand on le leur reprochoit, ils disoient qu'ils vouloient que l'on sût qu'ils s'assembloient pour servir Dieu, qu'ils n'avoient point honte de le faire; & qu'à l'exemple de Daniel plus on le leur défendoit, & plus ils le feroient en public. Cette conduite fut traitée d'opiniâtreté par les uns, & de fermeté par les autres. Elle leur réussit, le Gouvernement se laissa de les inquiéter & les laissa en repos. \* Burnet, Mémoires, &c. tome 1. p. 548. On a une Histoire de ces Fanatiques par le Père Catrou, Jésuite, en un volume, in douze, à Paris en 1733.

QUALHAT, ville. Voyez CALHAT.  
QUALIFICATEURS; c'est ainsi que l'on nomme les Membres Ecclésiastiques de l'Inquisition qui prononcent si les dévots de ceux qui ont été déferés à ce Tribunal redoutable sont une hérésie manifeste, ou s'ils en approchent seulement; s'ils contiennent une erreur; s'ils font mal ou s'ils choquent les oreilles pieuses & délicates; s'ils sont inconsidérés, schismatiques, blasphématoires, ou séditieux, &c. Les mêmes Qualificateurs jugent aussi si la défense de l'accusé est valable & solide, ou non. Lorsque les Inquisiteurs hésitent ils doivent faire emprisonner une personne, ils consultent aussi les Qualificateurs, qui donnent leurs réponses par écrit, afin qu'elles puissent être jointes aux Actes de tout le procès & lui servir de base. Il faut cependant remarquer que les avis des Qualificateurs ne sont que des Consultations & qu'ils n'obligent pas les Inquisiteurs à les suivre. \* Limborch, Hist. Inquisit. Di. Biennaire Anglois.

QUAM-TUNG, ou QUANTUNG, Province maritime de la Chine, à pour bornes du côté de l'Ouest le Royaume de Tunquin, du côté du Nord-Ouest la Province de Quamsi; vers le Nord celles de Huguam & de Kiamfi, & vers le nord-est celle de Fokien, de laquelle elle est séparée par la rivière de Ting, & par des montagnes inaccessibles. Le reste est bordé de l'Océan, ce qui est cause qu'on y trouve grand nombre de ports & de havres fort commodes. On compte dix villes principales dans cette Province & soixante & treize moins considérables, sans y comprendre celle de Macao. Les dix villes principales sont, Quancheu ou Canton, Xaocheu, Nanhung, Hoicheu, Chaocheu, Chaoking, Ciocheu, Liemcheu, Luycheu, & Kiunchou. L'on y compte quatre cens quarante-trois mille trois cens soixante familles, & près de deux millions d'hommes. Elle produit abondamment tout ce qui est nécessaire à la vie. Elle est riche en or, en pierres précieuses, en perles, en soye, en étain, en mercure, en sucre, en cuivre, en acier, en fer excellent, en salpêtre, en bois d'aigle &c. Les Habitans sont Indultrieux, & quoiqu'ils ne semblent pas avoir l'esprit prompt à inventer, les Européens ne sauroient leur montrer aucun ouvrage qu'ils ne le comprennent sur le champ, & qu'ils ne le contrefassent avec beaucoup de délicatesse. On y fait éclore les œufs ou dans un four tiède ou dans du fumier. Quand cette Province commença de recevoir les loix des Monarques de la Chine, sortis des derniers de la race de Cheva, on l'appelloit le Royaume de Nansin; mais elle secoua bientôt après le joug de ceux de cette lignée, pour retourner à l'obéissance de ses anciens Rois. Haovous, de la race impériale de Hana employa la clémence & la rigueur pour les ramener à leur Roi, & depuis, ils se sont si bien attachés aux

Intérêts de la Couronne, que l'Empereur de la Chine les reconnoit aujourd'hui pour les plus fidèles de tous ses Sujets. Il y établit un Gouverneur qui a la même puissance qu'un Viceroi en Europe. Les Gouverneurs de Quamtum ont rang avant ceux de toutes les autres Provinces: aussi les choisit-on ordinairement entre les plus puissans, les plus illustres & les plus fidèles de l'Empire, à cause que cette Province est assujettie aux alarmes continuelles des Pirates, & que sa perte pourroit ébranler l'Empire entier de la Chine. \* *Ambassade de la Compagnie Orientale des Provinces-Unies vers l'Empereur de la Chine, ch. 18. Mandelo, Voyage des Indes, l. 2. Th. Cornaille, Diâ. Géogr. Voyez CANTON.*

QUANGNAN & QUANGSI, villes de la province de Junnam. Elles sont toutes deux au Roi de Tunquin. \* Le Père Martini, *Atlas Sincus.*

QUANGTE, ville de la Chine. Elle est assez grande & assez bien peuplée, située dans la province de Nanking, environ à vingt-sept lieues de la ville de ce nom vers le midi. \* *Maty, Diâ. Géogr.*

QUANGTUNG ou CANTON, grande Province de la Chine. Voyez CANTON.

QUANPING, ville de la Chine dans la partie méridionale de la province de Peking. Elle y tient le sixième rang, & a huit autres villes dans son territoire. \* *Maty, Diâ. Géogr.*

QUANSI, en Latin *Quangsi*, province de la Chine entre Quantung, Junnam, Queicheu & la Cochinchine. Cette province est la dernière de ce grand Etat, & la dernière qui ait été prise par les Tartares. Elle a pour ville capitale Queilin, aux pieds des montagnes & sur le fleuve Quei. Ses autres villes sont Lieucheu, Kingyven, Pinglo, Gucheu, Cincheu, Tieucheu, Nanning, Tsiping, Saming & Chinglan. Les quatre dernières sont au Roi de Tunquin; & les autres ont dans leur territoire 78 autres villes moins considérables. Les registres de la Chine portent qu'il y a dans la Province de Quansu cent quatre-vingt-trois mille sept cent dix-neuf familles, & plus de quinze cent mille hommes, & qu'elle contribue quatre cent trente & un mille trois cents cinquante-neufs sacs de ris. \* *Ambassade des Hollandais à la Chine, ch. 52. Th. Cornaille Diâ. Géogr. Le Père Martini, Atlas Sincus.*

QUANSHING, ville de la Chine. Elle est entre des montagnes fort hautes, à la source de la rivière de Xiangsiao dans la province de Kiangsi, dont elle est la troisième. On y fait le meilleur papier de la Chine, & elle a sept autres villes dans son territoire. \* *Maty, Diâ. Géogr.*

QUANTO, grand pays dans la partie Orientale du Japon, qui contient neuf Royaumes. L'Empereur Jaye-Sama le conquit en 1589, & le donna à Geizai, Roi de Meara, un des neuf de Quanto. Ce Prince étant depuis parvenu à l'Empire, Jédo la plus considérable ville du Quanto, est devenue la capitale du Japon.

QUANTUNG, ville. Voyez CANTON.

QUANTUNG, rivière de la grande Tartarie. Elle coule du couchant au levant dans le Royaume de Niuche, au nord de la grande muraille de la Chine, & se décharge dans l'Océan Oriental, aux confins de l'Asie. M. Witten donne encore à cette rivière le nom de Schingal, & il y met la ville de Schingal vers sa source, qu'il place au nord du désert de Xamo. Au reste, quelques Géographes, prennent cette rivière pour celle que les Anciens appelloient *Bautissus* ou *Bautissus*; mais cela n'est pas fort certain. \* *Maty, Diâ. Géogr.*

QUAQUIERS. Cherchez QUAKERS.

QUARANTAINE ou Montagne de la Quarantaine. Voyez JERICO.

QUARANTE Martyrs de Cappadoce dans la persécution de Licinius. Agricola Gouverneur de la Cappadoce, ayant commencé la persécution dans cette province l'an 319, & fait mourir saint Blaise, Evêque de Sébaste, quarante Soldats de la garnison de cette ville de la Légion Mélienne, vinrent se présenter à ce Gouverneur, se déclarant Chrétiens. Nayant pu leur faire changer de sentiment, il les fit exposer tout nus à l'air pendant une nuit très-froide. L'un d'entre eux manqua de courage, & ayant été mis dans de l'eau chaude, il mourut sur le champ; mais un des Gardes qui avoit vu des Anges qui distribuoient des couronnes aux Martyrs, prit la place de celui qui avoit succombé. Le matin, comme ils respiroient encore, on les mit dans un chariot, & on les jeta dans un grand feu. Il y en eut un que les bourreaux laissèrent sur la place comme le plus jeune; mais sa mère le mit elle-même sur le chariot pour tenir compagnie aux autres. Les Fidèles eurent soin de recueillir leurs cendres, & leur mémoire & leur culte a été célébré dans l'Eglise Gréque: il ne s'est établi dans l'Eglise Latine que depuis le huitième siècle. On fait leur Fête le neuvième de Mars dans toutes les Eglises, à l'exception de celle de Rome, où elle a été remise au lendemain. \* *S. Basile, Homélie, 20. S. Grégoire de Nyffe, Orat. de 40. Martyrs. S. Ephrem, S. Gaudence, Homélie 17. Baillet, Vie des Saints, au mois de mars. Adon & Raban rapportent les noms de ces quarante Martyrs; mais il y a de l'apparence qu'ils sont inventés.*

QUARANTE Martyrs ou environ. Solitaires du Mont Sinaï, massacrés par les Sarrasins. On en fait la Fête au 14 de janvier; mais il en faut distinguer trois compagnies, savoir trente-huit ou quarante massacrés du tems de Théodose l'ancien, & de Pierre, II. du nom, Evêque d'Alexandrie, vers l'an 380; les seconds sous Théodose le Jeune, & les troisièmes martyrisés en même tems que les premiers sur le Mont-de-Ralthe. \* *Nili Monachi Narrationes, édition Petri Rossini & Soc. Jesu, 1639. Ammonius Morachus, donné par le Père Combens. Bulbeau, Hist. Monast. d'Orient. Baillet, Vie des Saints 14 janvier.*

\* QUARANTOLA, petite ville d'Italie dans le Duché de la Mirandole, vers les confins du Duché de Mantoue.

QUARENCHY. Voyez CARENCY.

\* QUARRE, ville du Duché de Bourgogne, dans le ressort du Bailliage Royal d'Avalon, dans ce qu'on appelle le pays de Morvendc. Il n'est remarquable que par rapport aux tombeaux vuides, tous d'une même figure, de pierre, de cinq à six piez de longueur chacun. Voyez la-dessus la Dissertation de M. Boquillot, Chanoine d'Avalon, & celle de M. le Bossu, imprimées sur ce sujet. \* *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

QUARTA HOSTILIA. Voyez HOSTILIE.

QUARTEN, bourg avec Bailliage. Il est dans la Suisse près du Lac de Wallentiat, à deux lieues de Glaris vers le Levant. Le Bailliage de Quarten n'est pas fort grand, & il appartient en commun aux Cantons de Glaris & de Suits. \* *Maty, Diâ. Géogr.*

QUARTIER. Voyez CARTIER.

QUARTIERS différens, quartiers de l'ancienne Rome. Voyez REGION.

QUARTODECIMANS, *Quartodecimani*. On donna ce nom depuis le Concile de Nicée à ceux qui s'obstinèrent contre la défense du Concile, à célébrer la Fête de Pâques le quatorzième jour de la lune, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât, à l'imitation des Juifs. Cette dispute touchant le jour de la célébration de Pâques, s'étoit élevée sous le pontificat de Victor, vers l'an 188 de Jesus-Christ, entre les Evêques d'Asie & ce Pape. Les Evêques d'Asie, suivant leur ancienne coutume, célébroient toujours cette Fête le quatorzième de la lune de mars, en quelque jour de la semaine qu'il arrivât; les Romains au contraire ne la célébroient que le Dimanche. Dès le tems de saint Polycarpe, cette différence de pratique se trouvoit entre ces Eglises; & ce Saint étant venu à Rome sous le pontificat d'Anicet, conféra avec lui sur ce sujet; mais n'ayant pu se persuader l'un & l'autre de changer de coutume, ils ne crurent pas devoir rompre la paix des Eglises sur une question purement d'usage. Le Pape Victor n'en usa pas de même, & voulut obliger les Evêques d'Asie de suivre la pratique de l'Eglise de Rome. Les Asiaticques ne s'étant pas rendus à sa proposition, & Polycrate, Evêque d'Ephèse, avec les autres Evêques d'Asie, lui ayant écrit une grande lettre pour soutenir leur usage, Victor envoya des lettres dans toutes les Eglises, par lesquelles il les déclaroit excommuniées. Les autres Eglises, tant celles qui étoient dans la pratique des Eglises d'Asie, que celles qui suivoient l'usage de l'Eglise de Rome, n'approuvèrent pas la rigueur dont Victor usoit, & malgré les lettres du Pape, les Eglises d'Asie demeurèrent dans la communion de l'Eglise Universelle. La différence de pratique subsista jusqu'au Concile de Nicée, avec ce changement néanmoins, que la plupart des Eglises d'Asie étoient revenues alors à la pratique de l'Eglise Romaine, au lieu que les Eglises d'Orient & de Palestine, qui du tems du Pape Victor étoient dans cette pratique, célébroient alors la Pâque le quatorzième jour de la lune, sans attendre le Dimanche. Le Concile de Nicée fit un règlement général, par lequel il obligea toutes les Eglises de célébrer la Pâque le jour du Dimanche d'après le 14 de la lune, & l'Empereur Constantin publia ce Décret par tout l'Empire Romain. Nonobstant cette décision, il y eut quelques Eglises & quelques Evêques qui s'obstinèrent à conserver leur usage de célébrer la Pâque le quatorzième jour de la lune. Ceux-ci furent regardés comme rebelles & schismatiques, & font ceux que l'on appelle *Tesjarodecimes* ou *Quartodecimans*. On a depuis dressé des Cycles, pour régler dans chaque année le jour de la célébration de la Fête de Pâques. Les règles pour connoître le jour précis de la Fête de Pâques, sont 1. Que cette Fête ne se célébreroit qu'après l'équinoxe du printemps; 2. Que l'équinoxe du printemps seroit fixé au 21 de mars; 3. Qu'on choisiroit toujours le Dimanche qui suivroit immédiatement le 14 de la lune; 4. Que si le 14 de la lune tomboit sur un Dimanche, on différeroit au Dimanche suivant, pour ne pas célébrer la Pâque le même jour que les Juifs. Ainsi la pleine lune qui règle la Fête de Pâques, est celle qui tombe sur le 21 de mars, ou sur quelque un des jours suivans; de sorte que la nouvelle lune précédente est la nouvelle lune pascchale. Par exemple, si le 14 de la lune est le 21 de mars, la nouvelle lune pascchale est le huitième jour de mars, & le mois que cette lune compose, est le mois pascchal. Suivant cette ordonnance, le Dimanche de Pâques arrive inclusivement entre le 21 de mars & le 25 d'Avril; car si le 21 de mars est le 14 de la lune, Pâques peut être le 22; mais si le 21 mars est le 15 de la lune, le mois pascchal ne commencera qu'au cinquième d'Avril, & ainsi le 14 de la lune fera le 18 d'Avril, lequel arrivant quelquefois un Dimanche, la Fête de Pâques alors sera remise au 25 d'Avril, qui est le jour de saint Marc: d'où est venu le proverbe, lorsque Pâques arrive le 25 d'Avril, *Georgius moriturus, Marcus resurgens, Joannes per compita clidit triumphans*: George l'a vu mort; Marc, ressuscité; & Jean, triomphant par les rues: c'est à dire, que le Vendredi saint a été le jour de saint George, Pâques le jour de saint Marc, & la Fête-Dieu le jour de saint Jean-Baptiste. Pour connoître la nouvelle lune dans chaque mois, on inventa le Nombre d'or que l'on marquoit dans les Calendriers, vis à vis du premier jour de chaque mois lunaire; mais au lieu du Nombre d'or, on s'est servi depuis du nombre de l'Epaacte, que Lillo Giraldi Italien a inventé, & que P. Clavius a mis en pratique. \* *Eusebe, Hist. Eccl. l. 5. Bêda, de Ratione Temporum. Tertullien, de Prescript. S. Epiphane, Hæres. 50. S. Augustin, Hæres. 17. Baronius, Annal. 173.*

\* QUARTINE de la Secte des Caintes, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le Batême, comme Tertullien le remarque dans

fon Livre du Batême, qu'il composa à cette occasion. \* M. Du Pin, *Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles.*

QUARTUS, Disciple de saint Paul, dont il fait mention, *Romains*, ch. 16. v. 23. Le Martyrologe met sa mort au troisième de Novembre.

QUATRE COURONNEZ (Les) Martyrs à Rome dans le quatrième siècle, tous quatre frères, à ce que l'on prétend, & nommez *Sévère, Séverien, Carphore, & Vitorien*, Officiers de la Préfecture de Rome, s'étant déclarés Chrétiens dans le tems de la persécution de Dioclétien & de Maximien, furent pris & fouettés avec des fouets armez de plomb, & moururent dans ce tourment. Dans les anciens Martyrologes leur Fête est marquée au septième d'Août & au huitième de Novembre. Il y avoit dès le tems de S. Grégoire une église à Rome sous le titre des Quatre Couronnez; mais il n'y a rien de certain sur leur Histoire, les Actes de leur Martyre étant visiblement supposés. \* *Acta apud Bollandum. Bucher. Florentinus. Fronton. Calendarium Rom. Anastase le Bibliothécaire. De Tillemont, tome 5.*

QUATRE mille neuf-cens soixante & seize Martyrs, tant Evêques que Prêtres, Diacres & autres Fidèles mis dans une grande prison l'an 483, par l'ordre de Hunneric, Roi des Vandales, & conduits dans le désert. Plusieurs périrent en chemin. Les autres moururent dans le lieu affreux de leur exil. Les Martyrologes font mémoire d'eux au 12 d'Octobre. \* *Victor Vitenfis, de Persecut. Vandali. l. 2. Baillet, Fies des Saints.*

QUATRE-vingts Martyrs à Constantinople, étoient quatre vints Clercs envoyez par les Catholiques de Constantinople à l'Empereur Valens, qui étoit à Nicomédie, pour se plaindre des violences que les Ariens exerçoient contre eux. A la tête de ces quatre-vingts Députés étoient Urbain, Théodore & Ménéclème, qui s'acquittèrent de leur commission en présentant une Requête à Valens. Cet Empereur favorable aux Ariens, donna ordre à Modeste, Préfet du Prétoire, de s'en défaire. Ce Préfet leur déclara que l'Empereur les envoyoit en exil, les fit embarquer sur un vaisseau qui n'étoit point lesté, & donna ordre aux Matelots de mettre le feu au vaisseau, quand il seroit en mer. Cet ordre fut exécuté, les Matelots mirent le feu au bâtiment quand il fut un peu avancé en mer, & fa sauvèrent dans une chaloupe: le vent poussa le vaisseau tout enflammé jusqu'au havre, nommé *Dacizine*, sur la côte de Bithynie, où il acheva de se consumer. Les quatre-vingts Députés y périrent par le feu ou par l'eau, & ont été honorez du titre de Martyrs par l'Eglise Gréque, qui fait leur Fête au 18 de mai. Le Martyrologe Romain la marque au cinquième de septembre, & quelques autres au troisième de juillet. \* *Socrate l. 4. c. 26. l. 6. c. 14. & 15. Sozoméne, l. 6. c. 14. Grégoire de Naziance, Orat. ad Arianos. Théodoret, l. 4. c. 24. Papebroch. Baillet, Fies des Saints.*

QUATRE OFFICES, appellez par les Flamands *Pier Ambachten*, ce qui signifie la même chose. C'est la partie Orientale de la Flandre Hollandaise. Elle est entre le pels de Waes, & l'embouchure Occidentale de l'Escaut, & elle comprend quatre territoires ou Offices, qui sont Bockhout, Assenée, Axel, & Hulst. Ses lieux principaux sont le Sas-de-Gand, Hulst, Axel, Ter-Neuve, & le Fort de Phillippe. \* *Maty, Diction. Geogr.*

QUATRE-TEM S, jeûnes de l'Eglise Romaine dans les quatre saisons de l'année, pendant trois jours d'une semaine en chaque saison, savoir, le Mercredi, le Vendredi & le Samedi. Quelques uns ont attribué l'institution au moins de trois jeûnes par an aux Apôtres, d'autres au Pape Calixte; mais cette opinion n'est fondée que sur la fautive Décretale de Calixte. Il est certain que le jeûne des Quatre-tems étoit établi dans l'Eglise Romaine du tems de saint Léon, qui distingue nettement dans ses Sermons les jeûnes qui se pratiquoient aux Quatre-tems de l'année, dans lesquels on jeûnoit le Mercredi, le Vendredi & le Samedi, savoir, celui du printemps dans le Carême, celui de l'été avant la Pentecôte, celui d'Automne au septième mois, & celui de l'hiver au dixième. On ne trouve point cet usage établi dans l'Eglise Gréque; on lit seulement dans les Constitutions Apostoliques qu'il y avoit une semaine de jeûne après la Pentecôte. L'observation du jeûne des Quatre-tems a passé de l'Eglise Romaine dans les autres Eglises d'Occident; mais elle n'y a pas été toujours tout à fait uniforme pour ce qui regarde le tems & les jours de jeûne. Le jeûne des Quatre-tems du printemps s'observoit en la première semaine du mois de mars; celui de l'été, en la seconde semaine du mois de juin; celui de l'automne, en la troisième semaine du mois de septembre; & celui de l'hiver, en la quatrième semaine du mois de Décembre. Mais le Pape Grégoire VII, vers la fin du onzième siècle, ordonna que le jeûne de mars seroit observé en la première semaine du Carême; celui de juin dans l'octave de la Pentecôte; ceux de septembre & de décembre demeurant aux jours qu'ils se faisoient auparavant. Il semble que dans le septième siècle, auquel vivoit saint Isidore, l'Eglise d'Espagne ne connoissoit que deux des Quatre-tems, celui d'après la Pentecôte, & celui du mois de septembre. Le Concile de Mayence, que Charlemagne fit assembler en 813, parle des Quatre-tems comme d'un établissement nouveau qui se faisoit en France, à l'imitation de l'Eglise de Rome. Les jeûnes des Quatre-tems n'ont pas été institués seulement pour consacrer à Dieu les quatre parties de l'année, par la mortification & la pénitence, comme dit saint Léon, & pour obtenir la bénédiction de Dieu dans ces quatre saisons; mais aussi pour implorer la grace du saint Esprit dans les ordinations des Prêtres & des Diacres, qui se faisoient le Samedi de ces Quatre-tems, comme on le voit dans l'Épître neuvième du Pape Gélase, vers la fin du cinquième siècle. \* *Le Père Thomassin, Traité Historique & Dogmatique des Jeûnes de l'Eglise.*

QUATRE VILLES FORETIERES. Les quatre villes auxquelles on donne ce nom, parce qu'elles sont dans la Forêt-Noire, sont Rheinfeld, Secklingue, Lauffembourg & Waldschut. On les trouve le long du Rhin, entre Bâle & Zurzach. Ces villes avec leur territoire, que l'on enferme dans le Brisgaw, sont de l'ancien Domaine de la Maison d'Autriche. Les Suisses, pour éloigner les armées de leurs frontières, ont obligé l'Empereur & le Roi de France de consentir à la neutralité de ces quatre places pendant les guerres précédentes. \* *Maty, Diction. Geogr. Voyez FORET-NOIRE.*

QUATREMAIRES (Dom Robert) né en 1611 à Courfereux au diocèse de Sées en Normandie, fit profession dans la Congrégation de S. Maur le septième avril 1630. Il est entré dans la contestation, qui partageoit alors plusieurs Ecrivains, sur l'Auteur du livre de l'imitation de Jesus-Christ. Le Père Fronteau l'attribuoit à Thomas à Kempis, & le Père Quatremaires à Gerfen ou Gessen, Abbé de Verceil, de l'Ordre de S. Benoît. Ce dernier soutint son sentiment contre le premier qui fit une Réponse, à laquelle le Père Quatremaires fit une Réplique. Gabriel Naudé piqué au vif de ce qu'on disoit contre lui dans ces Ouvrages, obtint par une requête du 17 août 1650, la permission d'en faire saisir les Exemplaires. Cela fut la source d'un long procès dont le Père Quatremaires ne vit pas la fin, étant mort le septième juillet 1671, dans sa soixantième année. Outre les Ecrits dont on vient de parler, on a encore de lui *Privilegium Sangermanense propugnatum contra Joannis Lannou Inquisitionem*. M. du Hamel, Chancelier de l'église de Bayeux l'ayant refusé, il republia par l'Ouvrage intitulé, *Joannis Lannou Dæmonis Parisiensis & Joannis Boppsæ du Hamel, Ecclesiæ Bajocensis Cancellarii Paradoxa*. Il est encore Auteur de plusieurs Dissertations, d'une Prose quarrée sur la mort de la Reine Anne d'Autriche, d'une Requête présentée au Clergé pour la Fête de S. Michel, d'un Eloge funèbre en Prose quarrée, du célèbre Jérôme Bignon, Avocat Général. Le Père Dom le Cerf dans sa *Bibliothèque Historique & Critique des Auteurs de la Congrégation de S. Maur*, dit qu'on lui attribue un Ouvrage qui a pour titre, *Peterum Antierum qui non sœculo de Gratia & Prædestinatione scripserunt Opera & Fragmenta*, & qui a paru en 1650 sous le nom de Gilbert Mauguln, Président en la Cour des Monnoyes. \* *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

QUATTROMANI, (Serorio) naquit à Confence, ville du Royaume de Naples, vers l'an 1541, d'une famille très illustre. On sait peu de chose de sa jeunesse & de son éducation, on peut seulement conjecturer qu'il fut lui-même son Maître dans l'étude des Belles Lettres. Étant à Rome en 1561, il eut occasion d'y connoître les bons Auteurs & d'y converser avec plusieurs Savans, dont il cultiva depuis avec soin l'amitié, & entre autres avec Hannibal Caro, Jérôme & Fabio Colonna, François Patricio, François Beucio, Jérôme Vecchietti, Torquato Bembo, & Paul Manuce. Ce dernier lui procura une entrée dans la bibliothèque du Vatican, où il lut avec beaucoup d'application les Poètes Grecs, & même les anciens Provençaux, Siciliens & Toscans, dont il faisoit beaucoup de cas, à ce qu'il paroît par ses lettres, quoiqu'ils soient à présent peu connus & peu estimés. Sa vie a été fort ambulante & s'est passée presque toute en voyages, à Rome, à Naples & ailleurs. En 1588, il entra au service de Ferrante Carafa, Duc de Nocera, dont il loua beaucoup les belles qualités, & qui aimoit, à ce qu'il assure, les Sciences par goût & par inclination, & ne faisoit point comme tant d'autres, qui prennent chez eux des Savans seulement pour la pompe, de la même manière qu'ils y mettent des statues & des peintures. Il lui dédia l'année suivante un abrégé qu'il publia de la *Philosophie* de Bernardin Telesio. Quoiqu'il allât de tems en tems revoir sa patrie, il demeura toujours au service du Duc jusques à sa mort, qui arriva à la fin de l'année 1593. Cette mort le mit fort à l'étroit; car il avoit fort peu de bien, & il n'en avoit guère amassé auprès de lui. L'affection & l'estime qu'il lui témoignoit, & les caresses qu'il en recevoit pendant sa vie, l'empêchèrent alors de se plaindre de son peu de libéralité à son égard; mais tout cela ne lui étoit pas d'un grand secours après sa mort. Obligé de chercher de quoi subsister, il accepta avec plaisir les offres du Prince de Stigliano, Seigneur de Sablonetta, qui étoit aussi de la Maison des Carafa, & qui étant un Homme de Lettres, faisoit beaucoup de cas de lui. Ainsi après avoir fait un tour dans sa patrie, il entra à son service. Il y étoit en 1597, mais il n'y demeura pas long-tems, peut-être parce que la bienveillance que ce Prince lui avoit témoignée ne fut pas de durée, & que la jalousie & les rapports des Courtisans altérèrent les bonnes dispositions où il étoit à son égard. Il passa l'année 1598, en partie à Confence, & en partie à Naples. Le Prince della Scala de la Maison de Spinelli, lui témoigna beaucoup de bonne volonté, mais il le perdit en 1600, & cette perte lui causa beaucoup de chagrin. Il demeura le reste de ses jours dans sa patrie, ou du moins dans la Calabre, content du peu de bien qu'il avoit & sans en désirer davantage. On n'a sur le tems de sa mort que des conjectures fort incertaines. Charles Tramonano dans son *Épître dédicatoire des Ouvrages d'Horace Mista*, imprimée en 1616, parle de lui comme d'un homme mort depuis quelques années. Matthieu Egizio, Napolitain, qui a publié un recueil de quelques-uns de ses Ouvrages avec sa Vie à la tête, conjecture, sur quelques paroles de Scipion Ponce, qu'il est mort septuagenaire après l'an 1610, & vraisemblablement à Confence; mais comme personne n'est nommé dans le passage qu'il cite de Ponce, on ne peut en rien conclure de certain sur cet article. Ignace Télése, Gentilhomme Cosentin, dit dans une lettre à Joseph Marie Sambiasi, que plusieurs conjectures le portent à croire que Quattromani est mort vers l'an 1606. Ce qu'il y a de sûr, c'est que la dernière lettre qu'on ait

de lui, est datée de Cosence le 28 mai 1603. On ne peut nier qu'il ne fût beaucoup, principalement par rapport à la Poësie, qui avoit fait son étude favorite, mais sa vanité lui faisoit croire qu'il en favoit encore davantage, & le rendoit insupportable. D'ailleurs il n'avoit pas le goût trop sûr; ainsi on eût peu surpris de lui voir recommander au Prince della Scala, comme un livre incomparable, la *Poëtiq. de Lipse*, qui est plus propre à faire connoître la grande lecture de son Auteur, qu'à fournir les véritables règles du gouvernement. Implacable dans sa vengeance, il ne favoit ce que c'étoit que de pardonner; & dès qu'on l'avoit une fois offensé, il ne parloit jamais que de meurtre & de carnage. Il étoit extrêmement pointilleux même avec ses amis, & la moindre chose le choquoit; malgré cela il ne ménageoit en aucune manière la délicatesse des autres, & condamnoit sans aucuns égards ce qui lui paroïssoit répréhensible dans leurs Ouvrages, ce qui le rendoit odieux à tous les Savans de son temps. On a de lui les Ouvrages suivans, *La Philosophia di Bernardino Telesio ristretta in brevità, e scritta in lingua Toscana dal Montano Accademico Cosentino; Istoria del grand Capitano, scritta da Monsignor Cantalicio Vescevo di Civita di Penna tradotta in Lingua volgare; Dissertazione delle rime di Monsignor della Casa; Lettere, libri due; Il Libro dell' Encicla di Virgilio tradotto in verso sciolto; Trattato della Mezzopora; Paraphrasi Toscana della Poëtica d'Orazio; Traduzione della Medesima Poëtica in verso Toscano; Alcune annotazioni sopra di essa; Alcune Poësie Toscane e Latine.* Quatramani a encore composé plusieurs autres Ouvrages, qui n'ont jamais été imprimés. \* Sa vie à la tête de ses Oeuvres. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, &c. tome 11. p. 33. & suiv.

QUATULCO. Voyez AQUATULCO.

Q U E.

QUE'AQUILLE, ville de l'Amérique dans la Nouvelle Espagne. Elle est située sur une rivière de son même nom, dans laquelle on entre par deux embouchures. En deux endroits les plus larges de cette rivière, qui peuvent avoir une demi lieue d'étendue, il y a deux très bonnes lieses. Le négoce de cette ville, qui est assez grande & forte, est le Cacao, qui sert à faire le chocolat. Les Filibustiers s'étant rendus maîtres de cette ville en 1689, la trouvèrent pleine de diverses sortes de marchandises. Il y avoit beaucoup de perles & de pierrieres, une très grande quantité de vaisselle d'argent, & du moins cinquante & dix mille pièces de huit. Ceux qui avoient pris la suite par la rivière, avoient emporté leurs plus précieux effets. Les Filibustiers envoyèrent leurs canots pour les poursuivre; mais comme ils ne le firent pas assez tôt, on prit seulement un paon d'argent de vingt-deux mille pièces de huit, & un sigle de vermeil doré, qui avoit servi de tabernacle à quelque Eglise, & qui pesoit soixante & huit livres. Les Filibustiers firent sept cens personnes prisonnières tant hommes que femmes. Le Gouverneur pour se racheter avec sa famille, pour racheter les Habitans, la ville, le Fort, le canon, les navires, convint de leur payer un million de pièces de huit en or, & quatre cens paquets de farine. Les femmes de cette ville sont assez belles; mais peu chastes. \* Ravenau de Luffan, *Voyage de la Mer du Sud* en 1688. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

QUEBARE, bourg d'Espagne, dans la province d'Alava qui fait partie de la Biscaye. Il est dans le voisinage de Vittoria. L'on y voit un vieux château, qui a été fort beau, & qui le seroit encore, si l'on avoit soin de l'entretenir; mais personne n'y habite, à cause d'un Eprit follet qui s'en est fait, dit-on, & qui fait peur à tous ceux qui y vont. \* Colmenar, *Delles d'Espagne*, p. 97.

QUEBEC, ville capitale de la Nouvelle France, sur le fleuve de S. Laurent, à 20 lieues de la mer, par les 46 degréz 57 minutes de latitude-nord. Elle est bâtie dans une équièrie formée par le fleuve & la petite rivière de S. Charles, qui vient du nord; & à l'ouest, ou plutôt au sud-ouest, elle est bordée par un Cap fort élevé qu'on appelle le *Cap aux Diamans*, parce qu'on y trouve quelques diamans plus beaux que ceux d'Alençon. Sa rade est belle & spacieuse, fermée à l'est & au nord-est par l'île d'Orléans; & les plus gros vaisseaux y peuvent venir. Québec a été érigé en Evêché par le Pape Clément X. Cet Evêché n'est suffragant d'aucun Archevêque, & est soumis immédiatement au Pape. L'Abbaye de Bénédicte, diocèse de Limoges, Ordre de S. Antoine, & celle de l'Erée, diocèse d'Evreux, Ordre de Cîteaux lui sont unies. Le revenu de cet Evêché est d'environ douze mille livres. Il y a haute & basse ville, & il n'y a d'édifice public dans la basse ville qu'une église dédiée à Notre-Dame de la Victoire. C'est un vœu pour la levée du siège que les Anglois avoient fait de Québec en 1690. Cette église sert de succursale. La plupart des maisons sont assez belles, & c'est le quartier de presque tous les Marchands & Artisans. La ville n'est pas moins bien bâtie; mais les chemins de l'une à l'autre sont bordés de maisons, dont la plupart appartiennent à de pauvres gens, & ne sont pas si jolies. La cathédrale, qui sert aussi de paroisse, n'est pas un bel édifice; le palais épiscopal est bâti régulièrement & commodément; le Séminaire a été brûlé deux fois, & n'est pas encore tout à fait réparé; le Fort où demeure le Gouverneur général, est fort beau; les Recollets ont une très-belle église, avec un monastère qui ne sépareroit pas nos meilleures villes; les Ursulines, après deux incendies, se sont rebâties mieux qu'elles n'avoient jamais été; les Jésuites, font encore dans la première maison qu'ils ayent eue dans le pays, laquelle n'a ni grace, ni solidité, avec une église qui est fort jolie & très-bien ornée en-dedans; tout cela est dans la haute ville. Le Fort, par le moyen d'une magnifique galerie qui règne tout le long des ba-

timens, domine la rade & la basse ville aussi bien que l'Evêché & le Séminaire. Sa Cathédrale est un peu avancée vers le milieu; les Recollets, les Ursulines & les Jésuites sont derrière. L'Hôtel-Dieu, desservi par des Religieuses Hospitalières, est au milieu du chemin par où l'on descend à la petite rivière. Leur maison n'est pas achevée; mais sa situation est charmante. Plus loin, tout au bas, assez près des bords mêmes de la petite rivière, est le palais où demeure l'Intendant, & où s'assemble le Conseil; c'est un bâtiment neuf, bâti à la moderne, & d'un très-bon goût. Mais tout ce qui est dans l'enceinte de la ville n'approche point de l'Hôpital général, bâti à un petit quart de lieue de là, dans un terrain assez bas & marécageux; mais dans une très-heureuse situation, sur les bords de la petite rivière, qu'il enfile jusqu'à sa décharge dans le fleuve. Feu M. de S. Valier, cy-devant Evêque de Québec a bâti cet hôpital, où il demouroit, & auquel rien ne manque pour l'agrément & la commodité. Il y a mis des Religieuses, qu'il a fondées, aussi bien que les lits des pauvres. Ce Prélat étoit le second Evêque de Québec, & avoit succédé à François de Laval, mort en odeur de sainteté en 1708, 25 ans après s'être démis de son Evêché. M. de S. Valier a eu pour successeur M. de Mornay, Prieur d'Arbois, Ordre de S. Benoît, au diocèse de Beauvais qui eut pour Coadjuteur, en 1729, M. Doquet qui en est actuellement titulaire, sur la démission de M. Mornay. Québec a un Etat Major, un Conseil supérieur, une Jurisdiction subalterne, un Collège de Jésuites, & un bon nombre de Marchands assez. Sa situation la rend forte; on n'a pas laissé de commencer à la fortifier régulièrement; mais depuis vingt ans on n'a fait que bâtir & démolir, & il n'y a encore rien de fort avancé. Cette ville doit sa fondation à Samuel de Champlain, qui en a été le premier Gouverneur, & qui y fit le premier établissement en 1608, & son nom a un mot sauvage qui signifie *retrecissement*, parce que le fleuve, qui depuis la mer jusques-là a plusieurs lieues de large, n'a pas une demi lieue devant Québec. Cette ville fut prise en 1629, par les Anglois, qui se rendirent maîtres de tout le pays. Ils la restituèrent à la France en 1632, & depuis ce tems-là ils n'ont fait que des tentatives inutiles pour s'en emparer. \* *Voyage de Champlain. Relations de Canada. Journal d'un Voyage dans l'Amérique par le P. de Charlevoix.*

QUEBIN. Voyez KABIN.  
 QUECCIUS (George) naquit en 1596, à Altorf, où il prit le degré de Maître en Philosophie. En 1620, il prit à Bâle celui de Docteur en Médecine. A son retour il fut reçu dans le Collège des Médecins de Nuremberg, & y pratiqua la Médecine avec beaucoup de réputation & de succès. Il mourut de dysenterie en 1632, n'ayant encore que 36 ans. On a de lui en Latin une Anatomie Philosophique, mais on n'en a que la première partie. \* *Voyez le Supplément de Paris 1756.*

QUECHUCABI, est une de ces montagnes qui vomissent des flammes. Elle est parmi les Andes dans le Chili, au Levant de l'Archipel d'Ancud. \* *Marty, Diction. Géogr.*

QUEDA, Royaume d'Asie, voisin de celui de Tanasserim, avec une ville de son même nom. Il est dans la Presqu'île de l'Inde delà le Gange & sur la côte orientale du Golfe de Bengale, où son étendue est assez grande vis à vis de l'île de Sumatra. Il s'y trouve des vins semblables à ceux de Tanasserim, & du poivre, estimé le meilleur de ces quartiers-là. Ce Royaume a son Roi particulier, mais il est Vassal du Roi de Siam. La ville de Queda ou Quédoua est à six degrés de latitude septentrionale sur la côte occidentale de la Presqu'île de Malaca, vis à vis de la pointe septentrionale de l'île de Sumatra. Cette ville a un port fort fréquenté par les Européens. \* *Davity, Etats du Roi de Siam. Marty, Diction. Géogr.*

QUEDLINBURG. Voyez QUEDLINBOURG.  
 QUEDENAU, village de la Saxe, l'une des douze anciennes parties de la Prusse, en Pologne. Il y a une église bâtie en l'honneur de S. Jacques, fort célèbre par les vœux que les gens de mer faisoient à cet Apôtre dans les dangers de la navigation, & par les dons qu'ils y apportoient. \* *Hartknoch, in Dissert. 12. de Origine Relig. Chris. in Prussia.*

QUEDLINBOURG, ville de Saxe, près d'Halberstadt, avec une célèbre Abbaye de Dames, autrefois Religieuses de l'Ordre de Saint Benoît, & présentement Chinoiseuses séculières de la Confession d'Ausbourg. Cette Abbaye fut fondée entre l'an 922 & l'an 936, par Henri l'Oiseleur, Roi de Germanie, & par la Reine Mathilde, sa femme, qui y choisirent leur sépulture. L'Empereur Henri assigna à cette Abbaye onze mille Houffes de terre, & la Houffe contient environ trente arpens. Les Abbeïsses de Quedlinbourg tranchoient de l'Evêque, traitoient les Abbez de fils dans les rescrits qu'elles leur adressoient, & se donnoient même des airs de Papeses en décrétant par l'autorité de Saint Pierre. Elles ne pouvoient cependant suspendre que de l'Office & du Bénéfice. L'Abbeïsses est Princesse immédiate de l'Empire, du Cercle de la Haute Saxe; elle envoie ses Députés aux Diètes, & pour son contingent elle fournit un Cavalier & dix Fantassins. Ce fut en 1539, que la Religion Protestante y fut introduite par l'Abbeïsses, qui s'appelloit Anne de Stolberg. La ville étoit autrefois libre & impériale; mais en 1477, l'Abbeïsses, avec qui le Magistrat s'étoit brouillé, ayant appelé à son secours Ernest, Electeur de Saxe, son frère, ce Prince s'en rendit maître; & depuis ce tems, les Electeurs jouissent de la supériorité dans la ville & dans le territoire, où l'Abbeïsses n'a que la basse justice. \* *Mabilon, Annal. Bened. tome 3. Audiffret, Géogr. tome 3. Les Antiquités de Quedlinbourg par Frideric Ernest Kettner, in 4, 1712.*

## CONCILE DE QUEDLINBOURG.

Herman le Lorrain, que les partisans du Pape Grégoire VII, avoient élu Roi des Romains, pour l'opposer à l'Empereur Henri IV, passa les Fêtes de Pâques de l'an 1035, à Quedlinbourg, & y fit tenir un Concile en la présence du Légat du saint Siège. On y prononça anathème contre l'Antipape Guibert, contre les Henriens, & contre plusieurs autres. Henri, fils du même Empereur Henri, tint une autre assemblée à Quedlinbourg en 1103. D'autres veulent que ç'ait été à Northaufen en Thuringe. Il est constant du moins que le Prince Henri s'étoit déjà révolté contre son père; & que dans cette assemblée Gebhard, Evêque de Constance, lui en donna l'absolution de la part du Pape. On y fit aussi des réglemens pour la réforme des mœurs, & contre l'incontinence des Clercs. \* Consultez Othon de Frisinghen, l'Abbé d'Ursperg, Trithème, &c.

## LISTE DES ABBESSES DE QUEDLINBOURG.

1. *Matilde*, fille de Henri l'Oiseleur, première Abbessé, nommée par l'Empereur: on ne fait pas le tems de sa mort.
2. *Matilde II*, fille d'Othon I, Abbessé en 968: cela paroît par la Bulle de Jean XIII, qui lui est adressée.
3. *Adelaide*, fille d'Othon II, créée au mois de mai de l'année 999: elle vivoit encore en 1038: elle n'avoit qu'onze ans quand elle fut sacrée.
4. *Beatrix*, fille de l'Empereur Henri III, Abbessé en 1044.
5. *Adelaide II*, seconde fille de Henri III, Abbessé en 1069: ce fut du tems de cette Abbessé en l'année 1070, que l'Eglise de Quedlinbourg fut réduite en cendres, avec tous les édifices qui en étoient proche. On attribue à cet incendie la perte de plusieurs anciens documens.
6. *Agnes I*: cette Abbessé n'est pas bien connue. On ne fait si elle n'étoit point fille de l'Empereur Henri IV. Le tems de son élection n'est pas marqué.
7. *Gerburge*, qui fut Abbessé depuis l'année 1108, jusqu'à l'année 1138.
8. *Beatrix II*, parente de l'Empereur Frédéric Barberousse, Abbessé en 1139.
9. *Adelaide III*, Comtesse Palatine, Abbessé en 1163.
10. *Agnes II*, fille du Markgrave de Misnie, Abbessé en 1184.
11. *Sophie*, fille de Frédéric, Markgrave de Misnie, Abbessé en 1206.
12. *Bertrade I*, de Crosek, Abbessé en 1225: c'est la première qui n'a pas été Princesse. La Noblesse posséda ensuite l'Abbatte pendant 230 ans, y ayant eu 13 Abbesses de suite, qui n'étoient que de Maisons nobles.
13. *Cunigonde* de Kranichfeld, Abbessé en 1230.
14. *Offerlinde* de Falckenstein, Abbessé en 1231.
15. *Gertrude* d'Amfurt, Abbessé en 1233.
16. *Bertrade II*, Abbessé en 1270. On remarque que Jourdan de Hadmersleben avoit épousé sa sœur.
17. *Jutte* de Kirchberg, Abbessé en 1313.
18. *Luccarde* de Stolberg, Abbessé en 1348.
19. *Agnes III*, de Scrapelau, Abbessé en 1357.
20. *Elizabeth I*, de Hackborn, Abbessé en 1364.
21. *Marguerite* de Scrapelau, Abbessé en 1377.
22. *Engarde*, ou *Luccarde* de Kirchberg, Abbessé en 1381.
23. *Adelaide* d'Ysenbourg ou Yfenbourg, Abbessé en 1407.
24. *Anne I*, de Gratz, Abbessé en 1435.
25. *Héloïse*, Princesse de la Maison Electorale de Saxe, Abbessé en 1457. Elle fut sacrée & installée à l'âge de 13 ans, mais sous la condition de ne gouverner qu'avec l'assistance d'une ou de plusieurs Chanoinesses. Voyez la Bulle de Calixte III, du 22 Avril 1458, p. 548.
26. *Magdelaine*, Princesse d'Anhalt, Abbessé en 1511.
27. *Anne II*, de Stolberg, Abbessé en 1515. Ce fut elle qui embrassa la Réformation, & qui supprima les Cérémonies Romaines en 1539. Elle avoit été sacrée à l'âge de 13 ans.
28. *Elizabeth II*, de Reinftein, Abbessé en 1574.
29. *Anne III*, de Stolberg, Abbessé en 1584.
30. *Marie*, Princesse de Saxe-Weimar, Abbessé en 1601.
31. *Dorothée*, Princesse de la Maison Electorale, Abbessé en 1610.
32. *Dorothée-Sophie*, Duchesse de Saxe, Abbessé en 1618.
33. *Anne-Sophie I*, Comtesse Palatine, Abbessé en 1645.
34. *Anne-Sophie II*, Landgrave de Hesse, Abbessé en 1681.
35. *Anne-Dorothée*, Duchesse de Saxe, Abbessé en 1685.

**QUEENBOROUGH** ou **QUEENSBOROUGH**, capitale de l'Isle de Shépey dans la Province de Kent en Angleterre, au canton de Scrag. Cette ville, qui est au Couchant de l'Isle, a le privilège d'envoyer deux Députés au Parlement, & est ornée d'un Collège Royal. \* *Etat de la Grande Bretagne* sous George II. tome 1. p. 80.

\* **QUEENESFERRY**, bourg d'Ecosse, dans la Lothiane. Il est à peu près au nord-ouest d'Edimbourg, dont il est éloigné d'environ trois lieues.

\* **QUEENESTOWN, MARYBURG** ou **MARYBORROW**, ville d'Irlande, capitale de Queenscounti. Elle est à peu près au sud-ouest de Dublin, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues.

**QUEENSCOUNTI** ou **COMTE DE LA REINE**, province d'Irlande en Lagénie, avec titre de Comté, a pour capitale Queenstown. Ce nom de Comté de la Reine lui a été donné en l'honneur de Marie, fille de Henri VIII, Reine

d'Angleterre. \* *Camdem. Sanfon.*

\* **QUEICH**, petite rivière d'Allemagne, prend sa source dans le Duché de Deux-Ponts, coule de l'ouest à l'est, arrose Anweil, passe à Landau, & se décharge dans le Rhin à Germerheim.

**QUEICHEU**, Province de la Chine, la plus rude & la moins cultivée de la Haute Asie, à cause de ses montagnes inaccessibles qui ne reçoivent ni les loix ni les coutumes des Chinois. Au contraire, ils leur font souvent la guerre & portent la défolation dans leurs terres, sans se foucier des menaces de l'Empereur. C'est ce qui l'a obligé, pour reprimer leurs invasions & arrêter leurs conquêtes, de faire bâtir quantité de forteresses sur leurs frontières & de les munir de bonnes garnisons. Ce pais a pour bornes du côté de l'Orient & du sud-est, la province de Quang, du côté du nord-est & du nord-ouest celle de Suchuen, & des autres côtes la province de Junnan. Autrefois il ne portoit point le nom de Province; mais une partie dépendoit de la Province de Suchuen, l'autre de celle de Hwang, & des autres Provinces de la Chine. C'est la famille de Taiminga, qui l'a réduite en Province, à cause que la première famille Tartare d'Ivena y avoit érigé quantité de Forts & de châteaux. Ce fut par là que les Tartares entrèrent après qu'ils eurent conquis les Royaumes de Mien & de Junchang, & quelques autres situés au delà du Gange. Ils se pouillèrent de là par la partie orientale de la Province de Suchuen jusqu'au Royaume de Tibet, & entrèrent jusques dans les terres du Prestre-Jean. Ils pénétrèrent enfin jusqu'au Royaume de Tanyu, dont ils se rendirent maîtres, retournèrent de nouveau par le côté occidental de la Province de Xeni, & entrèrent dans le Catal, qui est la Chine, où, après avoir combattu & mis en déroute les Tartares de Kin, ils s'emparèrent de Maugin & de diverses autres contrées. La Province de Queicheu n'a que huit villes principales assez médiocres, quatre cités considérables & quatre villes militaires avec quantité de forteresses. Les villes principales sont, Queyang, Suchen, Sunan, Chiniven, Xetien, Tuggin, Liping, & Tucho. Les cités, Pagan, Jungning, Chinnig, & Gansun, & les villes militaires Puting, Sintieu, Pingrie, & Lungli. Les forteresses ont été bâties comme on l'a dit pour reprimer la violence des Montagnards, qui se jettent quelquefois à grosses bandes sur les Voyageurs, les dépouillent & les massacrent. Le nombre des montagnes de cette contrée, où il n'y a rien de remarquable, si ce n'est dans celle de Lochung, dont les Habitans sont tous boiteux, sert beaucoup aux embarcades de ces Brigands. On compte dans cette Province quarante-cinq mille trois cents cinq familles assujetties à l'obéissance de l'Empereur, & environ deux cents trente mille hommes. Comme le pais produit peu de grains, il ne contribue que quarante-sept mille six cents cinquante-huit sacs de ris, & cinq mille neuf cents pièces de toile. Tout ne pouvant suffire pour entretenir les garnisons, l'Empereur est obligé de contribuer de son épargne. On tient que ce pais a quantité de vallées au milieu des montagnes, & que ces vallées sont couvertes de riches campagnes & prairies, où ces Montagnards nourrissent force porcs, chevaux, & vaches. Quelques-uns en troquent contre du sel & autres denrées nécessaires à la vie. On assure encore que les montagnes sont pleines d'or, d'argent, de mercure & d'autres choses fort précieuses. \* *Ambassade des Hollandais à la Chine*, c. 52. Th. Cornelle, *Diction. Géogr.*

**QUEICHEU**, ville de la Chine, sixième Capitale de la Province de Suchuen, en Latin *Quieichium*. Elle est située sur les bords du fleuve Kiang, qui la rend marchande & opulente, & il y a un bureau, où l'on paye le péage des denrées qu'on y apporte. Les petites villes qui en dépendent sont, Coxan, Tachang, Tansing, Junfang, Van, Cai, Ta, Sinning, Lesgan, Kiexi, Taping & Thungiang. Le territoire en est très fertile & tout y est cultivé, si ce n'est que les rochers & les montagnes pleines de pierre, s'opposent à l'industrie des Laboureurs. Il y en a d'effroyables, sur tout dans les lieux septentrionaux, & qui ne sont habitées que par un peuple sauvage, qui ne reconnoît aucune domination. Cette ville a au Nord le mont de Jafu, qui enferme les ruines de la ville royale des Rois de Jafu. Le mont de Tullie est si haut, que les Habitans disent qu'il n'y a point d'oiseau qui entreprenne de voler jusqu'à son sommet. Il y a dans ces quartiers des puits à sel, force musc, des perdris, des citrons & des oranges. \* *Ambassade des Hollandais à la Chine*, c. 32. Th. Cornelle, *Diction. Géogr.*

\* **QUEILLES**, petite rivière d'Espagne, prend sa source vers les confins de la Castille Vieille, traverse l'extrémité occidentale & septentrionale de l'Aragon, arrose la ville de Tarragona, entre dans le Royaume de Navarre, coule de sud-ouest au nord-est, & se rend dans l'Ebre à Tudéla.

\* **QUEISS**, rivière d'Allemagne, sépare la Haute Lusace de la Silésie, prend sa source dans le Duché de Jawer, coule à peu près du sud au nord, & se rend dans le Bober un peu au dessus de Sagan.

**QUEITE**, ville de la Chine. C'est la seconde de la province de Honan, & elle a huit autres villes sous sa juridiction. \* *Maty, Diction. Géogr.*

**QUEIXOME**, Isle de l'Asie. Elle est située proche de la Terre-ferme de la Perse, dont elle est séparée par un bras de mer, qui a trois lieues en sa plus grande largeur & moins de demi-lieue dans quelques endroits. Cette Isle, que ceux du pais appellent *Brach*, & quelques autres *Quixome*, est environnée à trois lieues d'Ormus. Sa longueur est de vingt-cinq à trente lieues & sa largeur à peu près de trois. Il y a deux villes principales dont l'une s'appelle *Ardez*, & l'autre *Homesal*. Les autres lieux sont Laph, port de cette Isle, de même que Darbagon proche de Laph, &c. Les Portugais s'en étant rendus les maîtres vers l'an 1623, y bâtirent une forteresse, qui fut estimée une

une des meilleures du Levant. \* Davy, Royaume d'Ormus. Th. Cornille, *Diſſon. Geogr.*

\* QUEIXOME ou QUESMO petite île d'Asie, dans le Golfe Perſique. Elle s'étend en longueur de l'est à l'ouest, & n'a pas beaucoup de largeur. Elle est à l'ouest de l'île d'Ormus dont elle n'est pas fort éloignée. \* M. Delille, *Carte de l'Empire des Turcs, de l'Arabie & de la Perse. Carte de l'Empire des Perſes.*

QUELEEN (François) Religieux de l'Ordre des Chartreux, a composé quelques Traitez, & est Auteur d'un Ouvrage intitulé la Description de la Mort. \* Poſſevin en fait mention, in *Appar. Sacra*; & Petreus, *Biblioth. Cartusj.* p. 95.

QUELERNE, île. Voyez QUILLERNE.

QUELHAT. Voyez CALHAT.

QUELENEC (Charles de) Baron du Pont en Bretagne, prit le nom de Souffle, lorsqu'en 1568, il épousa Catherine de Parthenay, fille unique de Jean de Parthenay, Seigneur de Souffle, & fut en son tems un des plus zélés de la Religion Reformée. Il fut du nombre de ceux qui furent massacrés le jour de la saint Barthélemi. Sa femme, ou plutôt la mère de sa femme, lui avoit intenté un procès de séparation pour cause d'impuissance. C'est elle qui épousa depuis René II, de Rohan, & qui montra son zèle pour le Calvinisme au siège de la Rochelle. Voyez SOUBISE. \* De Thou, *Hist. Ulric Hutbert, Hist. Civile*, tome 2. Varillas. Bayle, *Diſſion. Crit. édit.* de 1702.

QUELPARTS, île de l'Océan Oriental. Elle est à douze lieues de la pointe de la Corée vers le midi. Son circuit est de quinze lieues; sa ville capitale Moggan ou Mocxo; & son Maître le Roi de Corée. \* Maty, *Diſſion. Geogr.*

QUELUS, branche de la Maison de Lévi. Voyez LE-VI.

\* QUENDI ou CHENDI FERENTZ ou FERENTY (François) fut Intime ami du Cardinal George Martinusius, Primat & Régent du Royaume de Hongrie, assassiné par les ordres du Marquis Castaldo, Lieutenant-Général du même Royaume, de la part de Ferdinand, Roi des Romains. Les Heidoques, résolus de venger la mort de ce Cardinal, s'assemblèrent sous le commandement de Paul Banco leur Capitaine, dans l'espérance que Quendi se joindroit à eux. Mais Quendi ayant été arrêté par Castaldo, par lequel il se laissa gagner, Banco congédia les Heidoques, jusqu'à ce qu'il trouva une occasion plus favorable pour venger la mort du Cardinal. Quendi rendit de grands services à Castaldo, & l'aïda à affermir en Hongrie l'autorité du Roi Ferdinand; mais en 1552 il se joignit à Pétrowitz pour traverser Castaldo & le chasser, s'il étoit possible, de la Transylvanie. Ils firent quelques tentatives inutiles, pour en venir à bout, & Castaldo fut les éluder. Quendi conserva toujours beaucoup de crédit, & l'Histoire en parle comme d'un homme très politique, & de bon conseil dans les occasions importantes. Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

QUENE (Du) Voyez QUENNE.

QUENE, rivière. Voyez QUENNE.

QUENEL. Voyez QUENNEL.

QUENNE ou QUESNE, petite rivière de France dans le Nivernois, prend sa source dans le voisinage de Saint-Sauve, coule du nord-nord-ouest au sud-sud-est, & se rend dans l'Airon un peu au dessous de Cergy-la-Tour.

QUENNEMARS. Voyez KENNEMARS.

QUENOCQUE. Voyez KNOQUE.

QUENSTÉD (Jean-André) Allemand, natif de Quedlinbourg, ville de la Haute Saxe, vivoit dans le XVII<sup>e</sup> siècle, & composa un Traité en forme de Dialogue, du pais, des différends endroits, & du tems de la naissance des Hommes de Lettres, qui ont vécu depuis le commencement du monde jusqu'en l'an 1600. On voit par son livre qu'il n'étoit pas fort savant dans la Géographie; car il a fait dans cet Ouvrage de grosses fautes, & en assez grand nombre. Il publia en 1685, un Système de la Théologie de ceux qui suivent la Confession d'Ausbourg, en quatre volumes, in folio. On remarque dans ce dernier Ouvrage un zèle extrême pour le Luthéranisme, & une grande animosité contre les Catholiques, jusqu'à rapporter de pures badineries pour marquer sa passion. Il est mort le 22 mai 1688, âgé de 71 ans. \* Le Père Labbe, *Biblioth. Baillet, Jugement des savans* &c., tome 2. partie 1. p. 23. n. 66. édit. d'Amsterdam 1725.

QUENTAL (Barthélemi du) Instituteur de la Congrégation de l'Oratoire en Portugal, étoit né l'an 1626, dans une des îles Açores. Après avoir pris les degrés à Evora, il prêcha avec autant de succès que de zèle; & le Roi D. Jean IV, l'ayant fait Confesseur de sa maison, il commença dans la chapelle royale les exercices de l'oraison mentale, avec quelques autres Prêtres, avec qui il fonda quatorze ans après, savoir en 1668, la nouvelle Congrégation, qui fit de grands progrès de son vivant. Le Roi D. Pierre II ne put lui persuader d'être son Confesseur, ni d'accepter l'Évêché de Lamégo; mais il voulut bien être Délégué de la Junte des Missions. On a de lui plusieurs volumes de Meditations sur les Myſteres, & des Sermons écrits en Portugais. Il termina une vie pieuse par une sainte mort le 20 Décembre 1698, âgé de 72 ans. \* *Mémoires de Portugal*.

QUENTÉL (Pierre) Imprimeur, s'est rendu célèbre dans la ville de Cologne sur la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce qui l'a le plus mis en vogue, c'est l'édition qu'il a faite de tous les Ouvrages de Denys le Chartreux, qui ne sont pas en petit nombre. \* Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 1. partie 2. p. 62. n. 28. édit. d'Amsterdam 1725.

QUENTIN (saint) Martyr en Vermandois dans le troisième siècle, étoit, si l'on en croit ses Actes, Romain, & fils du Sénateur Sénon. On prétend qu'il fut envoyé dans les Gau-

les avec saint Lucien & quelques autres, qu'il pénétra jusqu'à la ville d'Amiens, qu'il y prêcha l'Évangile, & qu'il y souffrit le martyre sous les Empereurs Dioclétien & Maximien Hercule, par les ordres de Riccius Varus, Préfet du Prétoire dans les Gaules, qui le fit arrêter, amener devant lui, & tourmenter cruellement à diverses fois; qu'ensuite il fut conduit d'Amiens à Augulle, capitale de Vermandois; & qu'ayant persévéré généreusement dans la confession de Jesus Christ, il fut percé de broches & de cloux, & qu'il eut la tête tranchée le 31 d'octobre de l'an 287. On tient que son corps fut jeté dans la Somme; qu'il fut reporté à la ville d'Augulle, & enterré sur une montagne proche du lieu où il avoit été trouvé; que dans la suite il se fit plusieurs miracles en cet endroit; que saint Eloi, Evêque de Noyon & de Vermandois, découvrit le corps de ce saint en 641 & le plaça dans l'église derrière l'autel; qu'il fut depuis transféré dans la grande église de Saint Quentin l'an 825, d'où il fut porté à la ville de Laon l'an 881 & rapporté l'an 885 & 893. Depuis ce tems-là la ville a pris le nom de S. Quentin. \* Grégoire de Tours de *Glor. Martyr.* cap. 73. *Vita Eligii per Audobertum.* Le Coindre, *Annal. Franc.* Aimerai, *Historia Augusta Veromanduarum.* Tillemont, tome 5. Baillet, *Vies des Saints*, 31 novembre.

QUENTIN (Saint) ville. Voyez SAINT-QUENTIN.

\* QUERAS (Marthin) Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, né à Sens ou dans le diocèse, le premier d'août 1614, d'une famille pauvre & de basse extraction, se distingua par son mérite, de sorte que Louis Henri de Gondrin, Archevêque de Sens le mit à la tête de son Séminaire, lui donna le gouvernement de plusieurs monastères de filles, & le fit un de ses Grands Vicaires. Le plus connu de ses Ecrits, & qui est devenu fort rare, porte ce titre, *Eclaircissement de cette célèbre & importante Question, si le Concile de Trente a décidé ou déclaré que l'astrixion conçue par la seule crainte des peines de l'Enfer, & sans aucun amour de Dieu, soit une disposition suffisante pour recevoir la remission des péchés & la grace de la justification au Sacrement de Pénitence.* Il éditia par son exemple & instruisit par ses livres, par ses conseils & par ses exhortations. Il fut exclus de la Sorbonne, pour avoir refusé de signer le Formulaire. Il passa les 35 dernières années de sa vie dans la douleur, & l'on attribue cet état d'infirmité aux jeûnes fréquents & rigoureux qu'il ajoutoit à ceux qui font ordonner par l'Eglise. Il mourut le neuvième avril 1695, âgé de 80 ans, huit mois & neuf jours. \* Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

QUERASQUE. Voyez QUIERAS.

QUERCI ou QUERCY, province de France, entre le Périgord, le Rouergue, l'Auvergne, le Languedoc & le Limosin, étoit le séjour des Cadurci de César, qui fournirent jusqu'à douze mille hommes dans la Ligue des Gaulois contre les Romains. Cahors en est la ville capitale. Les autres sont Montauban, Moissac, Lauzerte, Gourdon, Martel, Figeac, Souillac, Nègrepelisse, &c. Les Habitans disent leur pais en Haut & Bas Querci; & marquent le Haut Querci par le nom de Causse, qui est celui des vallées qu'on trouve le long du Lot. Ils appellent villes basses celui qui se trouve aux environs de l'Avezrou. Le pais est fertile en bled, en vins blancs, en prunes, en bétail, &c. On y trouve aussi des tulipes singulières & de diverses espèces, qu'on ne voit pas ailleurs. Le Querci dépend du Parlement de Toulouse, & de la Généralité de Montauban, qui a sous soi trois élections, Cahors, Montauban & Figeac. Ces trois villes ont aussi des Sièges royaux, de même que Lauzerte, Figeac & Gourdon. Les Comtes de Toulouse furent aussi Comtes de Cahors, jusqu'à Raymond l'Ancien, qu'on dépouilla de ses biens pour avoir pris le parti des Albigeois. Guillaume de Cardillac, Evêque de Cahors, qui avoit suivi Simon de Montfort, profita du Comté de Cahors, dont il fit hommage au Roi. Ensuite le Querci fut uni à la Couronne au commencement du règne de Philippe le Hardi, comme étant de l'héritage des Comtes de Toulouse. En 1306, le Roi Philippe le Bel transigea avec Raymond Pauchelli, Evêque de Cahors, tant pour le Domaine, que pour le droit de portage, & lui permit de prendre le titre de Comte. \* Guillaume des Vaux de Cernay, *Hist. Albij.* c. 55. & 57. Haute-Serre ou Alteserra, *Hist. Aquit.* La Croix, de *Épisc. Cadurc.* Catel, *Histoire des Comtes de Toulouse.* Du Puy, *Droits du Roi.* Sainte-Marthe, *Gall. Christ.*

QUERENGHI (Antoine) né à Padoue en 1546, se rendit très habile dans les Sciences, & fut Secrétaire de quelques Cardinaux & du Sacré Collège, sous cinq Papes. Il fut pourvu par le Pape Clément VIII, d'un canonicat à Padoue, où il vivoit conversant avec les Gens de Lettres; mais il fut rappelé à Rome par le Pape Paul V, qui le fit Camerier secret, Référendaire de l'une & de l'autre Signature, & Prélat ordinaire. Il eut les mêmes emplois sous Grégoire XV & sous Urbain VIII, & mourut dans la même ville de Rome l'an 1633, âgé de 87 ans. Le Roi Henri IV avoit voulu attirer en France; & le Duc de Parme lui avoit fait des offres très considérables, pour l'engager à venir chez lui travailler à l'Histoire d'Alexandre Farnèse son père, Duc de Parme. Il a composé divers Ouvrages en Latin & en Italien, & en a aussi traduit du Grec; car les Langues savantes lui étoient familières. Ses Poésies Latines & Italiennes ont été souvent imprimées, & sont fort estimées, comme *Hexametri carminis libri sex; Rapsodie variorum carminum, libri quinque.* \* Voyez ce qu'en dit Baillet, *Jugement des Savans*, &c. tome 4. partie 2. p. 50. n. 1422. édit. d'Amsterdam 1725. Thomassin, in *Elog. Il. lustri.* Viror. partie 2. Ghilini, *Theatr. d'Haem. Letter.*

QUERENGHI (Flavius) neveu d'Antoine Quereghi, dont nous venons de parler, excella dans la Philosophie Morale, qu'il enseigna publiquement avec beaucoup de réputation, Joan. Imperialis, in *Metaph. Histot.*

QUERFURT ou QUERNFURT, ville médiocre & château sur les frontières de Thuringe. Les anciennes mairies font comprendre qu'elle étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle n'est aujourd'hui. En 1655, elle fut presque entièrement consumée par le feu; car outre le château il n'y eut qu'une seule maison dans la ville & quelques-uns du faubourg de conservés. On la rebâtit ensuite, & on environna le château de murs & de fossés. Depuis 1630, jusques en 1642, cette ville souffrit beaucoup de la guerre. Il y a dans son voisinage une prairie qu'on appelle le pré de l'âne, qui doit avoir reçu ce nom l'an 1206, & voici de quelle manière. On dit que dans ce temps-là Brunon, ou selon d'autres Burchard, Gentilhomme de Quernfurt & Chapelain de l'Empereur Henri II, voulant aller en Prusse dont il avoit cy-devant converti les Habitans, son âne s'arrêta tout court sur ce pré comme autrefois l'âne de Balaam, & ne voulut plus avancer d'un seul pas. Gebhard, frère de Brunon, lui conseilla de s'en retourner à Quernfurt. En mémoire de ce fait, Brunon fit bâtir là une chapelle, que le Pape dota de quelques indulgences. Cela donna occasion d'y établir une foire annuelle, qu'on nomme encore aujourd'hui la foire du pré de l'âne. Cette ville au reste eut autrefois ses propres Seigneurs dont l'Empereur Lothaire, huit Burgraves de Magdebourg & plusieurs Evêques font fortis. Leur famille s'éteignit en 1496, & passa entre les mains de l'Archevêque de Magdebourg. En 1675, par le traité de Prague, la ville de Quernfurt, & ce qui en dépend, passa dans la Maison Electorale de Saxe. Aujourd'hui la Maison de Saxe-Weissenfels la possède sous le titre de Principauté immédiate. Cette Principauté comprend outre la ville de Quernfurt, Dahme, Juterbock, Burg & quatre bailliages dans le Thuringe, qui sont Saxenburg, Heldrungen, Wendelstein & Sittichenbach. La Maison Electorale de Brandebourg ayant formé quelques prétentions sur les Seigneuries, situées dans le pays de Magdebourg, on accommoda cette affaire le 14 Juillet 1687, en cédant à l'Electeur de Brandebourg la ville & le Bailliage de Burg. \* Spangenberg. Schneider, *Quersf. Chron.* Peckenstein. *Theatr. Sax.* Zeiler, *Topogr. Sax. Supér. Europ. Herald.* partie 1. p. 237. & *suiv.* Muller, *Anal. Saxon. Diction. Allemand.*

QUERHOENT ou KERHOENT, est une ancienne Maison de Bretagne, dont l'on rapporte ici la postérité depuis Paul qui suit, telle qu'elle a été fournie.

I. PAUL, Seigneur de Querhoent, mourut vers l'an 1105. Il avoit épousé *Danette* de Lavalot, fille de *Marc*, Chevalier, Seigneur de Lavalot, de qui il eut 1. *TANOUY* qui suit; 2. *Aïonne*, épouse de *Pierre*, Sire de Vieux-Châtel, Chevalier, mort vers l'an 1150; 3. *Alette* mariée à *Tanguy* de Lozerec, Chevalier; 4. *Guilette* femme de *Claude*, Chevalier, Seigneur des Aubrais; & 5. *Androïne* de Querhoent, alliée à *Perceval*, Chevalier, Seigneur de Kerjaulan.

II. TANOUY, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1140, avoit épousé *Hamonne* de Kernabat, fille de *Hamon*, Chevalier, Seigneur de Kernabat, dont il eut 1. *HERVE* qui suit; 2. *Tanguy*, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Kergoff & de Kertanguy, mort l'an 1170, tige de la branche des Seigneurs de Kergoff & de Kertanguy, finie au XIII degré en *Paul*, l'an 1280; 3. *Hardoine*, mariée à *Rivalon*, Seigneur de Kérocke; 4. *Tanguy*, épouse de *Trifan*, Chevalier, Seigneur de Coetquelfein; 5. *Mardanne*, femme de *Simon*, Chevalier, Seigneur de Guicaznou; 6. *Anette*, alliée à *Nicolas*, Chevalier, Seigneur de Katarro; & *Androïne* de Querhoent, mariée à *Maurice*, Chevalier, Seigneur de Drenec.

III. HERVE, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1169. Il avoit épousé *Ricalle* Adam, fille de *Alain* Adam, Chevalier, Seigneur de Rivalle & de Brignou, dont il eut 1. *VINCENT* qui suit; 2. *Mercuse*, mariée à *Jabel*, Chevalier, Seigneur de Kerlevenant; 3. *Ricalle*, épouse de *Jacques*, Seigneur d'Argenton, Chevalier; 4. *Hervette*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Botquenel; & 5. *Adelisse* de Querhoent, femme de *Conan*, Seigneur de Brelidy, Chevalier.

IV. VINCENT, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1201, eut d'*Andronne* d'Anaudé, fille d'*Andron*, Chevalier, Seigneur d'Anaudé, 1. *OLIVIER* qui suit; 2. *Vincente*, alliée à *Alain*, Chevalier, Seigneur de Bruanval; 3. *Andronne*, femme de *Lancelot* le Barbier, Chevalier; 4. *Adelisse*, épouse d'*Olivier* de Kergomar, Chevalier; & 5. *Geffrine* de Querhoent, mariée à *Tuganal* *Jacques* de Bessat.

V. OLIVIER, I. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1232, ayant eu de *Gillette* d'Audené, fille de *N...* Seigneur d'Audené, Chevalier, 1. *PRIGENT*, qui suit; 2. *Vincent*, mort l'an 1261, tige de la branche des Seigneurs de Kergoulenruven, finie au XIII degré en *Paul*; 3. *Gillette*, femme de *Maurice* de *Biban*, Chevalier, Seigneur de *Lunoy*; 4. *Olive*, mariée à *Héli*, Chevalier, Seigneur de Château-Fur; & 5. *Philippote* de Querhoent, épouse d'*Zon*, Seigneur de Château-Gal, Chevalier.

VI. PRIGENT, Seigneur de Querhoent, mourut en 1262. Il avoit épousé *Conane* de Brelidy, fille de *Rivalon*, Chevalier, Seigneur de Brelidy, dont il eut 1. *TANOUY*, II. du nom, qui suit; 2. *Prigente*, alliée à *Antoine* de Canu, Chevalier; & 3. *Conane* de Querhoent, mariée à *Jean*, Chevalier, Seigneur de Coetmanach.

VII. TANOUY, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1284, avoit épousé *Guyomarde* de Botguignen, fille de *N...* Seigneur dudit lieu, Chevalier, dont il eut, 1. *HERVE*, II. du nom, qui suit; 2. *TANOUY*, III. du nom, qui a fait la branche des Seigneurs de *HARLAN* & de *BOIS-RUAULT*, mentionnée cy-après; 3. *Tanguy*, femme de *Sylvestre*, Seigneur de Coetlestermer, Chevalier; & 4. *Guimare* de Querhoent, épouse de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Coetmar.

VIII. HERVE, II. du nom, Seigneur de Querhoent, mourut l'an 1320. Il avoit épousé *Joffeine* de Bruanval, fille de *Joffelin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, dont il eut 1. *EON* qui suit; & 2. *Joffeine* de Querhoent, épouse de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Coudmar.

IX. EON, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1359, avoit épousé *Charlotte* le Barbu, fille de *Charles* le Barbu, Chevalier, dont il eut 1. *ARTUR* qui suit; 2. *Eonne*, alliée à *N...* Chevalier, Seigneur de Coetmeret; & 3. *Magdelaine* de Querhoent, femme de *Tanguy* de Miguel, Chevalier.

X. ARTUR, Seigneur de Querhoent, s'allia à *Olive* de Brignou, fille d'*Olivier* du Brignou, Chevalier, dont il eut 1. *NICOLAS* qui suit; 2. *Artur*, mariée à *N...* de Château-Vieux, Chevalier; 3. *Prigente*, alliée à *Hervé*, Chevalier, Seigneur de Château-Mén; & 4. *Monique*, épouse de *N...* Seigneur de Coetuhan, Chevalier, mort l'an 1390.

XI. NICOLAS, Seigneur de Querhoent, mort l'an 1420, avoit épousé *Anne* Huon, fille & principale héritière d'*Zon*, Seigneur de Trohéon, & d'*Annette* du Châtel, dont il eut 1. *PIERRE* qui suit; 2. *Anette*, épouse de *Yochim* de... 3. *Tanguy*, femme de *N...* de S. Gouenou, Chevalier, Seigneur du Brignou; 4. *Louise*, mariée à *N...* de Tregotmorlan, Chevalier; & 5. *Gillette* de Querhoent alliée à *N...* de Lanvelian, Chevalier.

XII. PIERRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon, se trouve nommé parmi les Chevaliers & Ecuycers de l'Evêché de Léon, qui prêtèrent serment de fidélité au Duc de Bretagne l'an 1437. Il comparut à la réformation de 1443, & est nommé dans l'enquête faite pour la réformation des feux de la paroisse de Sibiril au même Evêché, le 17 Décembre de la même année. Il fonda la chapelle de S. Nicolas en la ville de S. Pol-de-Léon, dans l'église de S. Pierre, & mourut l'an 1450. De son épouse *Haroulfe* de Kéroüferé, fille de *Jean* de Kéroüferé, & de *Jeanne* de Roümadec, il eut 1. *JEAN* qui suit; 2. *PIERRE* qui continua la postérité rapportée, après celle de son frère aîné; & 3. *Marguerite*, alliée à *Guyon*, Seigneur de Coetquelfein, dont naquit *Maurice* de Coetquelfein, qui épousa *Alette* de Kergoumadec, laquelle devint héritière de sa Maison en 1482, & son mari fut chargé d'en prendre le nom & les armes. Elle fut ayeule de *Jeanne*, héritière de Kergoumadec, mariée à *Alain* de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon, comme on le verra cy-après.

XIII. JEAN, Chevalier, Seigneur de Querhoent & de Trohéon est mentionné parmi les Chevaliers, Capitaines & Gendarmes, nommez pour aller sous la conduite de Bertrand de Dinau, Maréchal de Bretagne & Jacques de Dinan son frère en France, avec Richard de Bretagne, quatrième fils du Duc Jean V, vers le Roi Charles VI, Monsieur le Dauphin, & le Duc de Bourgogne, & qui reçurent leurs gages d'un demi mois à Nantes le septième septembre 1419, ainsi qu'il se voit aux *Preuves de l'Histoire de Bretagne* par Dom Lobineau, p. 969. Comme son père vivoit encore, il n'y eut nommé que Jean de Kercoent, de même que dans les Comptes du Receveur Général de Bretagne depuis le 13 avril 1423 jusqu'au premier de novembre 1426, où il est alloué une somme à Jean de Kercoent & à Lain de Kéraret, pour mettre sur certain nombre de vaisseaux pour aider de prendre l'Ambassade d'Olivier de Blois qui alloit en Angleterre. \* *La même Hist. Preuves*, p. 969. Il avoit épousé *Anette* de Brestillac, fille de *Perceval*, Seigneur de Brestillac, Chevalier, dont il eut pour fille unique *Isabeau*, héritière de Querhoent, qui porta cette Terre en mariage à *Henri* de Nevet, Chevalier, qu'elle épousa par contrat du 16 février 1452. La Seigneurie de Querhoent passa dans la suite par succession, dans la Maison de Kerian, d'où elle est venue dans celle des Seigneurs de Kocantcourt, héritiers de Kerjan & qui la possèdent aujourd'hui.

XIII. PIERRE de Querhoent, II. du nom, partagea avec son frère *Jean* susmentionné, la succession de *Pierre*, Seigneur de Querhoent, leur Seigneur & père, & de la Dame leur mère *Haroulfe* de Kéroüferé, le 16 février 1452, auquel acte assistèrent *Henri* de Nevet & *Isabeau* de Querhoent sa compagne. Il est à présumer que c'est lui qui se trouve sous le nom de *Pierre* de Kercoent parmi les Gentilshommes de l'Evêché de Léon qui firent serment au Duc Artus III, en 1457. \* Dom Lobineau, *Preuves*, p. 1047. Si c'eût été son père, il auroit été qualifié Seigneur de Kercoent. De son épouse *Suzanne* de Bodister, fille de *Henri*, Seigneur de Bodister, Chevalier, issu de la Maison de Dinan-Montaignan, il eut 1. *PIERRE*, III. du nom, qui suit; 2. *Anette*, épouse de *Corentin* de Langadu, Chevalier, Seigneur de la Motte; 3. *Suzanne*, mariée à *Jean*, Seigneur de Kergoadec, Chevalier; *Guyonne*, femme de *Pierre* de Kervidienne, Chevalier; & 4. *Françoise* de Querhoent, alliée à *Témas*, Chevalier, Seigneur de Kerlovenan.

XIV. PIERRE de Querhoent, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, dit le *Jean*, est celui à qui le cinquième septembre 1481, les Commissaires pour la montre de l'Evêché de Léon, refusèrent trois Archers qui lui avoit envoyez en sa place, étant malade; parce qu'ils ne trouverent pas qu'ils fussent suffisans pour d'aussi grands fiefs qu'il possédoit, quoique d'ailleurs ils fussent trouvez bien montez & bien armez. Il avoit épousé par contrat du deuxième avril 1462, *Louise* Huon, fille puînée d'*Olivier* Huon de Léon, & d'*Isabeau* Foucault de Kernoulavern. La branche aînée de la Maison de Léon, est tombée dans celle de Rohan. La grand-mère paternelle de ladite *Louise* Huon de Léon, de *Jean* Huon, & de *Catherine* Huon, étoit *Isabeau* de Penhoët. De cette alliance, naquit *François* qui suit.

XV. FRANÇOIS de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohéon, avoit épousé par contrat du 18 novembre 1479,



1279, *Jeanne* de Kergoanac, fille d'*Tou* de Kergoanac, & de *Jeanne Du Bois*. Elle survécut son fils *ALAIN* qui suit, & fut inhumée Caratrice d'*Alain*, II. du nom, son petit-fils.

XVI. *ALAIN* de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohëon, est nommé noble & de noble Maison, dans une information de l'Evêché de Léon faite le premier de mai 1526, sur le fait des fiefs, maisons, héritages & Terres nobles possédées par Gens nobles & illus de nobles générations. Il avoit épousé *Louise* de Botquenel, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Botquenel, & de sa première femme *Aldesse* de Coetmeh. De cette alliance naquirent 1. *ALAIN*, II. du nom, qui suit; 2. *Alette*, femme de *Mormon Duplessis*, Chevalier, Seigneur de Pont-Labbé; 3. *Louise*, mariée à *Guillaume* du Juch, Chevalier, Seigneur de la Roche; & 4. *Aldesse-Rinerie* de Querhoent, épouse de *Maurice*, Seigneur de Keroverlan, Chevalier.

XVII. *ALAIN* de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Trohëon, avoit quatorze à quinze ans, lorsqu'il fut mis sous la tutelle de *Jeanne* de Kergoanac, Dame de Trohëon, son ayeule paternelle. Il fut aussi Seigneur de Botquenel, & de Kergoanac du chef de sa mère & de celui de sa tante ayeule; enfin Seigneur de Kergoanac du chef de sa femme *Jeanne* de Kergoanac, fille aînée de *François*, Seigneur de Kergoanac de Coetqueffain, & de *Françoise* de Kerlaouan, qu'il épousa par contrat du troisième février 1530; & comme elle hérita de son frère *Olivier*, Seigneur de Kergoanac, mort sans postérité, *Alain* de Querhoent fut obligé de faire quitter à son fils aîné les armes de la Maison, sans en quitter le nom, pour prendre celles de Kergoanac. Cette Maison étoit des plus anciennes de l'Evêché de Léon: on prétend même que le droit qu'ont les Seigneurs de Kergoanac d'entrer dans l'Eglise de Léon, bottez, éperonnez & l'épée au côté, avoit été accordé par S. Paul Aurélien, premier Evêque de Léon, mort vers l'an 600, à un Chevalier de la paroisse de Cléder, qui étoit demeuré auprès de ce Saint, lorsque toute la Noblesse & le peuple l'avoient abandonné à la vue d'un serpent qui défoloit le pays, & que ce Chevalier, Seigneur de Kergoanac s'offrit de tuer ce monstrueux animal. C'est même en mémoire de cet événement que l'on chante tous les ans dans la cathédrale de Léon, pendant l'octave de S. Paul son Patron, ces deux vers,

*Vlla viri non fugientis,  
Miles erat tunc temporis,  
(Le mot Breton Kergoanac signifie ville de l'homme sans peur.)*

De plus il y a de temps immémorial un Vaudeville Breton, qui parlant des quatre plus considérables Maisons de l'Evêché de Léon, les désigne de cette manière, *antiquité de Penhoët, vaillance du Château, richesse de Kerman, Chevalerie de Kergoanac*. Il est ainsi rapporté par la Colombière, de la Science Héraldique, ch. 44. p. 513. seconde édition. Le même Auteur fait aussi mention d'un ancien Proverbe Breton qui disoit, que *avant qu'il y eût Monsieur ou Seigneur en aucune Maison, il y avoit un Chevalier à Kergoanac*. Cette Maison étoit tombée dans celle de Coetqueffain, à la charge d'en prendre le nom & les armes, par le mariage d'*Alette*, héritière de Kergoanac avec *Maurice* de Coetqueffain, fils de *Guyon*, Seigneur de Coetqueffain, & de *Marguerite* de Querhoent. Ce *Maurice* fut ayeul par *Jean* son fils, de *François*, père de *Jeanne* de Kergoanac, épouse d'*Alain* de Querhoent. Ainsi ils étoient tous deux illus au cinquième degré de Pierre, I. du nom, Seigneur de Querhoent, leur quatrième ayeul commun. Lui & sa femme rendirent avec à Charles de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, Comte de Chemillé, & à Philippe de Montepedon sa femme, des héritages, fiefs, rentes, à eux venus par le décès d'*Olivier* de Kergoanac. Dans l'Acte qui est du quatrième mai 1552, *Alain* de Querhoent y est qualifié noble & puissant. Sa femme rendit un pareil aveu à la Chambre des Comptes le 18 avril 1553, & tous deux firent un don de certains héritages à *Françoise* de Kergoanac, Douairière de Pencoëdic (qu'on nomme aujourd'hui *Penbedic*) leur puînée de *Jeanne* de Kergoanac, le 20 janvier 1554. Les enfans d'*ALAIN* furent: 1. *Olivier* qui suit; 2. *Jeanne*, Religieuse en l'Abbaye des Nonains (qui s'appelle aujourd'hui la *Joye*) près de Hennebon, dotée par son père d'une pension viagère le 25 janvier 1552; 3. *Louise*, femme de *Tanguy*, Chevalier, Seigneur de Château-Fur; 4. *Marguerite*, allée l'an 1550, à *Jean* de Kerbic, Chevalier; & 5. *Françoise* de Querhoent, alliée le 23 mai 1559, à *René* de Pénancouët, Chevalier, Seigneur de Kéroualle, bisayeul par ce mariage de *Louise-Rente* de Pénancouët de Kéroualle, Duchesse de Portsmouth en Angleterre, & d'Aubigny en France.

XVIII. *OLIVIER* de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergoanac, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Trohëon, de Coetqueffain, de Laninjon, de Kervillit, de Gariot, de Botquenel, & de Lannyon, rendit avec conjointement avec son père & sa mère aux Princes & Princesses de la Roche-sur-Yon des biens à lui venus, & à sa mère par la mort d'*Olivier*, dernier Seigneur de Kergoanac son frère, le quatrième mai 1552. Il donna quittance, son père présent, de la tutelle de son épouse le 13 décembre 1560, transigea le dixième octobre 1573, avec *Marie* de Kergoanac sa tante maternelle, veuve de *Jacques* de Querhoent, Seigneur de Harlan, laquelle reconut que les biens de sa Maison avoient été de tout temps partagés noblement entre ses ancêtres & ceux dudit Seigneur *Olivier* de Querhoent, comme étant d'ancienne Chevalerie, & s'obligea de tenir les héritages à elle cédés par fondit neveu, de fiefs & ramages de Kergoanac. Il transigea encore le onzième janvier 1575, avec *Louise* de Cozie, Dame de Kéruhel sa cousine, sur les prétentions qu'elle avoit sur la succession de

Kergoanac, du chef de sa mère *Jeanne* de Kergoanac, tante de la mère dudit *Olivier* de Querhoent; & partagea sa sœur *Françoise* de Querhoent, femme de *René* de Pénancouët, Seigneur de Kéroualle, le 24 octobre 1576, de même que son autre sœur *Louise* de Querhoent, épouse de *Tanguy* de Château-Fur le 19 mai 1577, toutes deux reconnoissant que les successions de leurs père & mère ont été nobles de tout temps, & qu'elles ne peuvent être partagées que noblement, ainsi qu'elles l'ont toujours été entre leurs prédécesseurs. Il fit bâtir le château de Kergoanac, & vivoit encore le 16 mai 1586. Il avoit épousé par contrat du septième octobre 1559, *Marie* de Ploëuc, Dame & héritière de Coëtansao, & de Lestang, fille de *Pierre* de Ploëuc, Seigneur de Kerguegan, & de *Jeanne* de Quelenec, dont il eut 1. *François* qui suit; 2. *Charles*, qui fit la branche des Marquis de Coëtansao, rapportée cy-après; & 3. *Marie* de Querhoent, Dame de Lestang, mariée à *François* du Coskaër, Chevalier, Seigneur de Barrach & de Rolambo, Chevalier de l'Ordre du Roi, dont sont venus des enfans.

XIX. *François* de Querhoent, II. du nom, Sire de Kergoanac, Vicomte de Plouider, Seigneur de Trohëon, de Coetqueffain, de Gariot, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de cinquante Hommes d'armes de ses Ordonnances, & commandant la Noblesse de l'Evêché de Léon. Il avoit épousé *Jeanne*, Dame de Botignau, fille unique & héritière d'*Alain*, Chevalier, Seigneur de Botignau, & de *Marguerite* de Kergorlay, dont il eut 1. *René* de Querhoent, héritière de Kergoanac, mariée par contrat du 30 avril 1616, à *Sebastien*, II. du nom, Marquis de Kofmadec, Baron de Molac, &c. Gouverneur de Quimper-Corentin, morte le 19 novembre 1643, en sa 43 année, mère de dix enfans; & 2. *Claude* de Querhoent, alliée à *François*, Sire de Kergoadès, Chevalier, Baron de Kerlec & morte sans enfans.

BRANCHE DES MARQUIS DE COËTANSAO  
devenus aînés de la Maison de QUERHOENT.

XIX. *CHARLES* de Querhoent-Kergoanac, second fils d'*Olivier* de Querhoent, Sire de Kergoanac, & de *Marie* de Ploëuc, fut partagé dans les biens de son frère aîné le sixième mai 1586. Ils partagèrent nouvellement le troisième août 1598, après la mort de leur père; mais s'étant pourvu en justice contre cet Acte, son frère lui céda par transaction du 30 mai 1603, la Terre & Seigneurie de Coëtansao, & mourut avant le cinquième août 1609. Il avoit épousé *Isabeau* de Crechquerault, fille & héritière de *François*, Chevalier, Seigneur de Crechquerault & de *Marie* de Penhoët. *Pierre* de Rohan Seigneur de Gié, Maréchal de France, avoit par l'héritière de la branche aînée de Penhoët, le Comté de Penhoët qui appartient au Marquis de Coëtansao. Cette Terre s'appelle encore aujourd'hui le Comté de Penhoët-Gié. Cette Dame avoit apporté à son mari, entre autres Terres, celle de Kérautret, en vertu de laquelle les Marquis de Coëtansao ses Descendans, sont les seuls Seigneurs qui aient une chapelle fermée, ou prohibitive dans l'église cathédrale de S. Paul de Léon, avec une grande tombe élevée. Ils ont aussi par cette Terre, de même que par le Comté de Penhoët, la nomination de plusieurs Bénéfices & Chapellenies qui se desservent dans cette cathédrale. Du mariage de *Charles*, Seigneur de Coëtansao, sortirent 1. *François* qui suit; 2. *Hercé*, Seigneur de Kerautret du chef de sa mère, qui de *Claude* le Ny, fille aînée de *Prigent* le Ny, Seigneur de Coëtdeles, eut deux filles, *Claude* de Querhoent, morte sans enfans de N... Seigneur de Trequerantec, & *Anne* décédée aussi sans postérité; 3. *Charles*, qui a fait la branche de *Locmaria* rapportée cy-après; 4. *Marie*, épouse d'*Olivier*, Seigneur de Kermenguy; & 5. *Charlotte*, mariée le cinquième Juillet 1633, à *Jean Le Rouffaux-Lanvaux*, Seigneur de Diernelay, & cinq autres enfans morts jeunes.

XX. *François* de Querhoent, III. du nom, surnommé de Kergoanac, Seigneur de Coëtansao, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de la Chambre, mourut le deuxième août 1642. Il avoit épousé *Anne* de Kérouféré, fille aînée & héritière de *Vincent*, Chevalier, Seigneur de Kérouféré, de Morifur, de Kérandraon, dernier de l'ancienne Maison de Kérouféré, & de *Claude* de Percevaux. Elle mourut le 28 février 1643, à Louis de Rohan, Prince de Guéméné, un aveu & dénombrement des Terres que possédoit feu son mari, mouvantes de la Principauté de Guéméné. Elle vivoit encore le 20 mars 1654, lors du mariage de son fils aîné, & ne vivoit plus le cinquième Juillet 1664. Leurs enfans furent 1. *Sebastien* qui suit; 2. *Toussaint* de Querhoent, Seigneur de Morifur, qui de *Jeanne* de Ségalier, fille & héritière du Seigneur de Mescouez, eut pour enfans, *Sebastien* dit le Comte de Querhoent, mort sans alliance; *Joséph* de Querhoent, dit l'Abbé de Coëtansao, Seigneur de Crechquerault, Chantre, Chanoine & premier Dignitaire de l'église cathédrale de S. Paul de Léon; *Toussaint*, Chevalier de Malte, mort jeune; *Rente*, veuve de *Joséph* du Dresnay, Seigneur de Kérou; *Catherine*, épouse de N... de Pastour de Kerjan, Chevalier, & *Jeanne* de Querhoent; appelée *Mademoiselle de Querhoent*; 3. *René* de Querhoent, Seigneur de Kérandraon, dit l'Abbé de Coëtansao, Chanoine & Dignitaire de l'église cathédrale de Léon, Député de son Chapitre aux Etats de Bretagne à Vitré, où il mourut; 4. *Sebastien-Guy*, Seigneur de Kéraconet, mort sans postérité; 5. *Claude*, Seigneur de Plouvorn, mort sans postérité; 6. *Joséph*, Seigneur de Crechquerault dit le Chevalier de Coëtansao, mort jeune, étant Officier de Marine; & 7. *Renée* de Querhoent, mariée étant encore mineure, par sa mère, à *Roland* de Calouët, Chevalier, Seigneur de Lannidy de Lesteven, &c. le 24 février 1653.

XXI. *Sebastien* de Querhoent de Kergoanac, Marquis de Coëtansao, Sire & Comte de Penhoët-Gié, Seigneur de

Morifur, de Crenuhuelle, de Kerandraon, de Kéranret-Mefcouin, de Kérafouet, & de Kérafquer, &c. partagea le cinquième juillet 1664, avec Jean-Baptiste de Treppu, Chef de nom & d'armes, époux de Catherine de la Forêt, fille de Pierre, Seigneur de la Forêt, & de Renée-Gillette de Kérouféré, ſœur puinée d'Anne de Kérouféré ſa mère; & le 27 ſeptembre ſuivant, il partagea ſes frères & ſa ſœur. Il mourut en 1704, ayant épouſé par contrat du 20 mars 1654, Marie-Renée de Kergoët, fille ainée de François, Chef de nom & d'armes de Kergoët, Seigneur de Guilly, &c. & de Marguerite de Lohéac, dont il eut 1. François-Toussaint qui ſuit; 2. Roland-François, Docteur en Théologie de la Maifon de Navarre, Chanoine, Grand Chantre & premier Dignitaire de l'églife cathédrale de S. Paul de Léon, nommé Evêque d'Avranches le 21 avril 1699; mort le deuxième octobre 1719, âgé de 54 ans; 3. Maurice-Sébastien, dit le Comte de Coëtanfao, Capitaine au régiment de cavalerie de Toulouſe, tué à la bataille de Ramillies en 1706; 4. Jean-Sebaſtien, Marquis de Coëtanfao, qui a continué la poſtérité rapportée cy-après; 5. Anne, mariée par contrat du 12 juin 1678, à Sébaſtien Fleuriot, Comte de Langres, de Querjogu, de Querloët & de Roſvillis, dont vint une fille unique Mauricette-Sébaſtienne Fleuriot, alliée à Jean, Marquis d'Accigné, morte en couches ſans laiffer de poſtérité; & Julienne de Querhoent-Kergournadech, qui a épouſé par contrat du quatrième mai 1688, Pies Charles le Vicomte, Chevalier, Comte de Romain & de Coetcoû, dont vint un fils Touſſaint-Sébaſtien le Vicomte, Comte de Romain, cy-devant Guldon des Gendarmes Anglois du Roi, & Maître-de-camp de cavalerie, & depuis, premier Cornette des Chevaux-legers d'Anjou.

XXII. FRANÇOIS-TOUSSAINT de Querhoent Kergournadech, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët, Lieutenant-Général des armées du Roi, premier Sous-Lieutenant des Chevaux-legers de la Garde de ſa Majeſté, Chevalier d'honneur de Madame, fille de France, Duchefſe de Berry, étoit entré dans la Compagnie des Gendarmes de la Garde en 1678, & le Prince de Soubiſe, qui en étoit Capitaine-Lieutenant, le reconnoiffant pour ſon parent, l'avoit préſenté au Roi en cette qualité, & l'avoit fait ſon Aide-de-camp; il devint Cornette des Chevaux-legers de la Garde en 1681, eut le Brevet de Maître-de-camp le 25 avril 1690, ſe trouva au combat de Leuze, où les Chevaux-legers de la Garde ſe ſignalerent par leur valeur; devint Sous-Lieutenant de cette Compagnie le premier juin 1695; fut fait Brigadier de Cavalerie le huitième mars 1696, & ſervit en cette qualité les années ſuivantes; devint Maréchal de Camp le 26 octobre 1704; ſe trouva en cette qualité à la tête des Chevaux-legers de la Garde aux batailles de Ramillies en 1706, & de Malplaquet en 1709; & fut bleſſé à l'une & à l'autre. Le Roi le fit Lieutenant-Général de ſes armées le 29 mars 1710, & Chevalier d'honneur de Madame, Duchefſe de Berry, par Brevet du 12 décembre de la même année, ce qui ne l'empêcha pas de ſervir en qualité de Lieutenant-Général des campagnes ſuivantes juſqu'à la paix. Cette Princeſſe avant ſa mort, lui avoit donné ſa nomination pour être Chevalier des Ordres du Roi à la première promotion. Il mourut le 25 février 1721, ſans enfans de Françoïſe de Bertault, Dame du palais de la Duchefſe de Berry, fille unique de François de Bertault, Chevalier, Baron de Fréauville, Seigneur de Courcelles, Conſeiller au Parlement de Paris, & de Marie de la Garde, qu'il avoit épouſée par contrat du 24 juin 1696, morte le 26 juin 1715.

XXIII. JEAN-SEBASTIEN, chef de nom & armes de Querhoent Kergournadech, Chevalier, Marquis de Coëtanfao, Sire & Comte de Penhoët-Glé, Châtelain de Morifur, Seigneur de Kéranret, de Crenuhuelle, de Kérandraon, de Meicouin, &c. frère du précédent, étoit Capitaine de cavalerie dans le régiment de Heudicourt, lorsque ſon frère ainé lui donna partage le 25 février 1705. Il fut fait Colonel d'infanterie l'année ſuivante, puis Guidon des Gendarmes de la Reine & Maître-de-camp de cavalerie. Il devint en 1707, Enſeigne des Gendarmes de Berry, & en 1709 Aide-major de la Gendarmerie; ſ'eſt trouvé aux ſièges de Palamos, de Landau, de Fribourg, du Quénoy & de Douay; & aux batailles & combats de Friedling, de Mondérking où il reçut quatre bleſſures conſidérables, de Hochſtet, d'Oudenarde & de Malplaquet en 1709. C'eſt à celle-ci qu'il reſta prifonnier de guerre, ayant une épaule démiſe, & étant bleſſé de deux coups de ſabre, l'un à la main, & l'autre au front, pour lequel il le fallut trépaner. Le Roi Louis XIV récompenſa ſa valeur en le faiſant Brigadier de ſes armées le 29 mars 1710. Il parvint en 1712, au Brevet de Sous-Lieutenant dans la Gendarmerie; & en 1719, il a été nommé Major-Général des ſeize Compagnies de la Gendarmerie de France, ce qui lui donne rang de premier Sous-Lieutenant dans ce Corps. Eſtant déjà Gouverneur de la ville & château de Morlaix en Bretagne, le Roi par ſes lettres du 19 février 1723, l'a encore pourvu de l'office de Gouverneur de la ville de S. Poi de Leon, de Roſcoff, & de l'Iſle de Bas.

**BRANCHE DES SEIGNEURS de LOCMARIA**  
ſortis des Seigneurs de Coëtanfao.

XX. CLAUDE de Querhoent, ſecond fils de CHARLES, Seigneur de Coëtanfao, & d'Jabille de Crechquerault, épouſa le 24 octobre 1644, Anne de Chevy, dont il eut, BERTRAND-RENE qui ſuit.

XXI. BERTRAND-RENE de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, laiffa de Marie Guillot, Louis-RENE qui ſuit.

XXII. Louis-RENE de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Locmaria, cy-devant Capitaine de Dragons dans le régiment de Rohan, épouſa le troiſième avril 1717, Marie de Rumeau, & mourut en mars 1723, laiffant 1. Joſeph-Marie; 2. Louis-Joſeph; & 3. Anne-Marie de Querhoent.

**BRANCHE DES SEIGNEURS de HARLAN**  
& de Boisruault.

VIII. TANCY de Querhoent, ſecond fils de TANCY Seigneur de Querhoent, II. du nom, & de Guyonarde de Botguignen, mourut l'an 1332, ayant eu d'Olive de Botignau, fille d'Olivier, Chevalier, Seigneur de Botignau, Hnave qui ſuit.

IX. Herve de Querhoent mort en 1351, laiffa de Gauthière Le Borchoux, fille d'Alain Le Borchoux, Chevalier, Seigneur de la Gauthière de Blaiſon, N... qui ſuit.

X. N... de Querhoent, mort l'an 1380, avoit épouſé Henriette le Barbu, fille de Henri le Barbu, I. du nom, Chevalier, & de Guyenne de Kerlozeres, dont il eut EON qui ſuit.

XI. EON de Querhoent, de la femme duquel le nom eſt ignoré, fut père d'ARTUR qui ſuit.

XII. ARTUR de Querhoent, Chevalier, de la femme duquel le nom eſt inconnu, fut père de PIERRE qui ſuit.

XIII. PIERRE de Querhoent, Chevalier, épouſa Catherine Huon, ſœur ainée de Louis Huon, épouſée comme il a été dit cy-deſſus, d'un autre Pierre de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon. Elles avoient un frère nommé Jean Huon, qui fut père d'Herve & de Marie Huon. Herve ne laiffa qu'un fils, Jean Huon, II. du nom, Seigneur de Harlan & du Squiriou, lequel, mourant ſans poſtérité, inſtitua ſa tante Marie Huon pour ſon héritière univerſelle; & celle-ci décédant auſſi ſans enfans, laiffa tous ſes biens aux Deſcendants de Catherine Huon ſa tante paternelle. Leur fils fut JEAN qui ſuit.

XIV. JEAN de Querhoent, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, fut auſſi Seigneur de Boisruault & de Lourme dans l'Evêché de S. Malo, par ſa femme Gillette le Prêtre, de la Maifon de Lochière. Il mourut en 1537, père d'YVON qui ſuit.

XV. YVON de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Boisruault, de Harlan & du Squiriou, avoit épouſé Jeanne de Trévegnant-de-beau-Repaire, dont il eut 1. Olivier, mort ſans alliance; JACQUES, Seigneur de Harlan, qui ſuit; 2. ROBERT, qui ſit la branche des Seigneurs de Boisruault rapportée cy-après; 3. Jeanne, mariée en 1553, à Pierre Hudelot, Chevalier, Seigneur de la Grée & de Curève; & Renée de Querhoent, épouſe de Jacques le Royer, Chevalier, Seigneur de Kérandraon.

XVI. JACQUES de Querhoent, Chevalier, Seigneur de Harlan & du Squiriou, eut un grand procès à ſoutenir contre Renée de Querhoent ſa ſœur pour la ſucceſſion collatérale qui étoit tombée en leur Maifon, des grands biens de celle de Huon. Pour ſe défendre, il fut obligé de faire une enquête par le Sénéchal de Landiviflan le ſixième novembre 1555; & par la dépoſition des témoins, il fut prouvé que la Maifon de Querhoent étoit une des plus anciennes, des plus riches & des plus nobles du Miniby de S. Paul, où le château de Querhoent eſt ſitué; & que ceux de cette Maifon avoient coutume de partager leurs ſucceſſions, l'un & chacun d'eux, noblement, ainſi que font les autres Nobles iſſus d'ancienne Chevalerie du païs, ſavoit les deux tiers à l'aîné, & l'autre tiers aux puînez ou Juvéigneurs, comme on parloit alors. La même enquête prouve que la Seigneurie de Harlan avoit été un démembrement de celle de Léon, ayant été donnée en partage à un Juvéigneur de Léon, nommé Guyomar, fils de Huon de Léon, Seigneur de Léon, & que ces Seigneurs de Harlan avoient brifé les armes de Léon, qui ſont d'or, à un lion de ſable, à la face de gueules brochantes ſur le lion. Cette enquête ſit gagner le procès à Jacques de Querhoent, qui mourut avant le dixième octobre 1573, laiffant veuve ſon épouſe Marie de Kergournadech, ſœur puinée de Jeanne, femme d'Alain de Querhoent, II. du nom, Seigneur de Trohéon, rapportée cy-deſſus, n'en ayant eu qu'une fille, Françoïſe de Querhoent, qui porta la ſucceſſion de ſon père en mariage, & Charles de la Forêt, Chevalier, Seigneur de Keranroux, d'où elle paſſa par leur fille unique aux Seigneurs de Lédardo-du-Parc-Loctmaria.

**BRANCHE DES SEIGNEURS de BOISRUALT,**  
ſortis des précédents.

XVI. ROBERT de Querhoent, Chevalier, troiſième fils d'Yvon de Querhoent, Seigneur de Harlan, &c. & de Jeanne de Trévegnant, eut la Terre de Boisruault pour partage. Il épouſa Claudine Bourdin, ainée de la Maifon de Labbaye-Bourdin, dont il eut 1. JEAN de Querhoent qui ſuit; 2. Julienne; 3. Jacqueline; 4. Anne; & 5. Suzanne de Querhoent.

XVII. JEAN de Querhoent, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisruault en l'Evêché de S. Malo, s'allia à Jeanne de Gouépe, fille de Pierre de Gouépe, Chevalier, & d'Anne de S. Perre, dont il eut 1. JEAN III, qui ſuit; Gillette, mariée à Jean de Trégonet, Chevalier, Seigneur de Coulombier; & Julienne de Querhoent.

XVIII. JEAN de Querhoent, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisruault, épouſa le ... novembre 1637, Frigente de Bolland, fille de René de Bolland, Chevalier, Seigneur de Villeau, & de Jeanne de Roſmadec, dont il eut 1. JEAN, IV. du nom, qui ſuit; & 2. Marie de Querhoent, femme de François Picault, Chevalier, Seigneur de S. Govenou.

XIX. JEAN de Querhoent, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Boisruault, dont la poſtérité ſubſiſte près de Ploemel en Bretagne.

Les partages dans la Maifon de Querhoent ont de tout tems été faits ſuivant l'aſſiſe du Comte Géolifroy, &c.

Les armes de Querhoent ſont, lozangé d'argent & de ſable. Les Marquis de Coëtanfao écartellent, au 1. & 4. de Kergournadech, qui eſt rebiqué d'or & de gueules au 2. & 3. de Coëtanfao, qui eſt d'azur

Zaazur à la fleur de lys d'or costoyés en pointe de deux nacles de métal, & mettent sur le tout l'écusson de Querboent. \* Mémoires domestiques.

QUERIGUT ou GUERIGUT, lieu principal du Dounefan, petite contrée du Haut-Languedoc, au nord-est de Paycarda dont il est éloigné de près de dix lieues.

\* QUERINI (Ange-Marie) Noble Vénitien, fils d'un Procureur de St. Marc, naquit à Venise le 20 mars 1680, entra dans la Congrégation du Mont-Cassin, & fut fait Archevêque de Corfou au mois de février 1723. Il fut transféré à l'Évêché de Brescia le deuxième juillet 1727. Le Pape Benoît XIII le créa Cardinal le neuvième décembre 1726; mais il fut rélévé alors in petto, & fut déclaré Bibliothécaire du Vatican au mois d'août 1730. \* Voyez le Supplément de Paris 1736.

QUERNO (Camille) né à Monopoli, dans le Royaume de Naples, s'acquit une grande facilité à faire des vers, & vint vers l'an 1544 à Rome, avec un Poème de vingt mille vers, intitulé *Alexiade*, qu'il avoit composé. Quelques jeunes gens de cette ville lui témoignèrent beaucoup d'amitié, le traitèrent à la campagne; & dans un festin ils le couronnèrent Archipoète, surnom qu'il retint depuis. Le Pape Léon X le voyoit avec plaisir, & lui faisoit porter des viandes qu'on deservoit de sa table. Le Querno, qui étoit un agréable Parasite, s'en accommodoit très-bien; mais il étoit obligé de payer sur le champ d'un distique tout ce qu'on lui donnoit. Un jour qu'il étoit extrêmement incommodé de la goutte, il fit ce vers,

*Archipoeta facti versus pro mille Poëta.*

Comme il hésitoit à composer le second, le Pape ajouta de bonne grâce,

*Et pro mille aliis Archipoeta bibit.*

Alors le Querno voulant réparer sa faute, composa ce troisième vers,

*Porrige, quod facias mihi carmina docta, Falernum.*

Le Pape lui repliqua dans le même moment par celui-ci,

*Hoc vinum enervat, debilitatque pedes.*

C'étoit alors un tems heureux pour le Querno; mais après la prise de Rome, il se retira à Naples, où il souffrit beaucoup pendant les guerres de 1528, & où il mourut à l'hôpital. Il disoit ordinairement qu'il avoit trouvé mille loupes, après avoir perdu un lion, faisant allusion au mot *Leo*. \* Paul Jove, in *Élog. Lib. c. 82*. Pierius Valerianus, in *Appendice de Infelicitate Lasciarorum*.

QUERQUENES, île formée par la Mer Méditerranée dans la Province de Tripoli, Royaume de Tunis. Elle est devant les Eschacs, & il y a beaucoup de hameaux de Bérébères, gens méchans & pauvres. Tous les environs sont des terres sèches, & le courant de l'eau y est si fort, que les vaisseaux à rames ont de la peine à y aborder. Elle est de la dépendance des Gelves. Quelques-uns de ces Barbares font gens de mer & si grands amis des Turcs, qu'ils vont en course avec eux. Cette île & la forteresse qu'on y trouve, ont été long-tems soumises aux Chrétiens. \* Marmol. tome 3. l. 6. ch. 40. Th. Cornelle. *Diè. Géogr.*

\* QUERRON, Lac d'Égypte à l'ouest du Nil, est long d'environ quinze lieues, & n'en a que deux, ou deux & demie, dans sa plus grande largeur. Il s'étend de l'ouest sud-ouest à l'est-nord-est, & sa pointe, la plus septentrionale est au sud-ouest du Caire dont elle est éloignée d'environ deux journées. M. Paul Lucas, dans ses *Voyages*, tome 2. p. 42. édit. d'Amsterdam 1714, raconte qu'en 1695, les eaux de ce Lac devinrent si basses, qu'elles découvrirent une inamité de belles ruines, comme d'un nombre de très grandes villes, qu'elles avoient ensevelies sous leurs abymes. M. Delille dans ses Cartes d'Afrique & d'Égypte le nomme *Kern*.

QUERS (Cap de) Voyez CADAGUES.

QUESADA (Antonio) Jurisconsulte Espagnol, Professeur à Salamanque, vivoit l'an 1570, publia un Traité de diverses Questions de Droit, & composa quelques autres Traitez. \* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hispan.*

QUESCH, rivière. Voyez QUEICH.

QUESNE, rivière. Voyez QUENNE.

QUENE prononcée QUÈNE (Abraham du) Marquis du Quène, Général des armées navales de France, & l'un des plus grands Hommes de mer du XVII<sup>e</sup> siècle, s'étoit dès sa plus tendre jeunesse entièrement dévoué au service sur mer, & passa soixante ans à servir actuellement, depuis l'emploi de simple Capitaine jusqu'aux premières charges. Il naquit en Normandie l'an 1630 d'une famille noble & habitée depuis long tems dans cette province. Son père, qui s'appelloit *Arabah* du Quène, comme lui, étoit un Capitaine de réputation dans les armées navales; & ayant été envoyé en Suède par le Roi Louis XIII, pour les affaires concernant la Marine, il fut pris à son retour par les Espagnols, dans un combat inégal qu'il eut entre eux & lui, où il reçut une grande blessure, dont il mourut à Dunkerque l'an 1635. C'étoit sous lui que son fils avoit commencé d'apprendre le métier de la guerre; car l'an 1627, dans le tems des troubles de la Rochelle, le père, qui étoit Calviniste, ayant demandé à la Cour de ne point servir dans l'armée que l'on destinoit contre cette place, fut envoyé d'un autre côté avec une escadre de vaisseaux; & le fils (qui n'avoit encore que 17 ans) commanda un des vaisseaux de cette escadre, où dans un âge

peu avancé, il ne laissa pas de donner des marques de ce qu'il devoit être un jour. Il se trouva l'an 1637, à l'attaque des îles de Sainte-Marguerite; & l'an 1638, il contribua beaucoup à la défaite de l'armée navale d'Espagne devant Gathary. Il reçut un coup de mousquet l'an 1639, à l'attaque des vaisseaux qui étoient dans le Port-S. Ogne. Il fut encore dangereusement blessé l'an 1641, devant Tarragone; l'an 1642, devant Barcelone, dans le tems de la prise de Perpignan; & l'an 1643, dans la bataille qui se donna au Cap de Gates, contre l'armée d'Espagne. L'année suivante, l'an 1644, il alla servir en Suède, où son nom étoit déjà connu à cause de son père. Il y fut fait Major Général de l'armée navale, puis Vice-Amiral. C'est en cette qualité qu'il servoit le jour de la fameuse bataille où les Danois furent entièrement défaits; & ce fut lui deuxième qui aborda & prit leur vaisseau-Amiral appelé la *Patience*: il s'y fit un choc furieux, & le Général de l'armée Danoise y fut tué. Il auroit fait prisonnier le Roi de Danemarck lui-même, si ce Prince, ayant reçu dans l'œil un éclat de bois, près d'un canon qu'il pointoit, n'avoit été obligé par cette blessure à sortir de ce vaisseau la veille de la bataille.

Du Quêne fut rappelé en France l'an 1647, & commanda cette année, & la suivante une des escadres qui furent envoyées à l'expédition de Naples. Comme la Marine de France étoit fort déchue de son premier lustre, par la minorité du Roi, il arma plusieurs navires à ses dépens l'an 1650, à l'occasion des premiers mouvemens de Bourdeaux, en étant pressé par la Cour, pour porter du secours à l'armée royale, qui tenoit cette ville bloquée, & pour empêcher en même tems que les Bourdelois ne pussent être secourus par mer. Il fut rencontré en chemin par une escadre Angloise, qui voulut lui faire baisser le pavillon: sur quoi ayant rendu un rude combat, où il fut dangereusement blessé, il se retira glorieusement de cette rencontre, quoique la partie fût inégale. Ensuite il fut obligé de faire radouber ses vaisseaux à Brest, d'où il reprit le chemin de Bourdeaux, sans attendre l'entière guérison de ses blessures. L'armée d'Espagne arrivoit dans la rivière en même tems que lui. Il y entra malgré cette armée; & ce fut une des principales causes de la reddition de la ville. La Reine Régente, pour lui témoigner sa reconnaissance, en attendant son remboursement, lui donna le château & l'Isle d'Indre en Bretagne, qui étoient du Domaine de sa Majesté. Mais rien n'a tant relevé sa gloire, que le succès des guerres de Sicile. Ce fut là qu'il eut en tête le grand Ruyter, si redoutable sur l'Océan; & qu'étant inférieur en nombre, il vainquit néanmoins les Hollandois en trois différens combats, dans le dernier desquels Ruyter fut tué d'un coup de canon. Il courut à ce sujet une Epigramme ingénieuse qui fait deux allusions au nom de *Ruiter*, & qui mérite d'être rapportée ici,

*Terris in oceanis jam solo nomine classis;*

*Ter nunc in Siculo territus iste fuit.*

*Si vera inversum quondam dedit omnia nomen,*

*Nunc Rui-Ter nomen verius omnia habet.*

Depuis, les vaisseaux des Tripolins, qui étoient ennemis de la France, s'étant retirés dans le port de Chio, comme dans un asyle assuré, sous une des principales forteresses du Grand Seigneur, où ils étoient protégés du Capitan Bacha, à la tête de 40 galères. Du Quêne les alla foudroyer avec une escadre de six vaisseaux, & les ayant tenus bloquez long-tems, il obligea cette République à conclure une paix très glorieuse pour la France. Ensuite il força Alger & Gènes à implorer la clémence du Roi. L'Asie, l'Afrique & l'Europe ont été témoins de sa valeur; & un nombre infini de Chrétiens, auxquels, dans toutes ses expéditions, il a donné libéralement la liberté sans rançon, ont eu des preuves irréprochables de la grandeur de son ame. Il étoit né Calviniste, & est mort dans la même créance. Le Roi, qui honoroit son mérite d'une estime particulière, ne pouvant, à cause de la Religion qu'il professoit, le récompenser avec tout l'éclat qu'il auroit souhaité, n'a pas laissé de donner une marque de sa bienveillance, très-glorieuse & à lui & à sa postérité, en lui faisant don de la Terre du Boucher, qui est une des plus belles du Royaume, située auprès d'Étampes, & en l'érigeant en Marquisat, après lui avoir ôté son premier nom, & lui avoir donné celui de du QUÈNE, pour l'immortaliser. Ce grand homme mourut le deuxième de février 1688, après avoir vécu 78 ans avec une vigueur & une santé extraordinaire. Il avoit épousé Gabrielle de Bernière, de laquelle il a laissé quatre fils, dont l'aîné, *Henri*, étant demeuré dans la Religion Protestante, s'est retiré dans une Terre qu'il a acquise en Suisse, avec la permission du Roi, accordée en considération des services du Père: (Voyez son article qui suit) le second, *Abraham*, Capitaine de vaisseau, prit l'an 1683, & emmena à Toulon, le Prince de Montefarchio, Général de l'armée d'Espagne; & l'an 1684, dans la descente de Gènes, il soutint le bataillon qu'il y commandoit: le troisième, *Jacques*, a servi sur mer avec distinction; & le quatrième, *Jacques*, Comte du Quène, épousa *Françoise-Magdelaine* de Souffalle, d'une noble famille de Bretagne, morte en 1710. Le Marquis du Quène avoit aussi plusieurs frères, qui sont tous morts dans le service. L'un d'eux, Capitaine de vaisseau, fut tué d'un coup de canon: il laissa un fils N... du QUÈNE-MONIER, qui s'est signalé en diverses occasions. Un autre frère, Capitaine de vaisseau, laissa un fils N... du Quène-Monier, aussi Capitaine de vaisseau, & chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis, qui eut un bras emporté en 1705, & qui est marié. \* Mémoires du tems.

L'Auteur de l'Histoire de l'Édit de Nantes nous apprend que la Cour ne voulut pas permettre à M. du Quène d'aller finir ses jours

jours dans un pais Protestant. On lui permit seulement de demeurer à Paris, avec assurance qu'on ne l'inquiéteroit point au sujet de la Religion. On ne lui permit pas de sortir de France, dit cet Historien, de peur qu'il n'allât informer les Etrangers de l'état de la Marine, dont il connoissoit le foible & le défaut, & on lui laissa la liberté de sa conscience afin de ne le pas réduire à se sauver par quelque artifice. Son cœur reposa dans le Temple de la ville d'Aubonne où son fils aîné Henri du Quéne, alors Baron du lieu, lui a consacré une magnifique Épitaphe. La voici,

*Siste gradum viator  
Hic conditur  
Cor  
Invidi Heros  
Nobilissimæ ac illustrissimæ  
Abrahami du Quesne Marchionis  
Baronis Dominiæ du Quesne  
de Walgrand, de  
Monros, de Quercybaud, d'Arbrète, &c.  
Classum Galliarum Præfæti,  
Cujus ætatis in Cælis,  
Corpus nondum illi sepultum,  
Nec unquam sepelientur  
præclarè gesta.  
Si a te ignorari queant  
Tanti viri  
Incorrupta ergo Principem fides,  
Imperturbata in præliis animus,  
Singularis in Conciliis sapientia,  
Generosum & excelsum pectus,  
Ardens pro vera Religione zelus,  
Interroga  
Aulam, Exercitum, Ecclesiam,  
Imo  
Europam, Asiam, Africam,  
utrumque Pelagus.  
Verum si quæras  
Cur fortissimo Ruitero  
Superbum erectum sit Mausoleum  
Ruiteri vitori  
nullum,  
Respondere vetat laus  
Regnantis reverentia.  
Hic sui laudis ac pietatis  
erga patrem  
Triste monumentum mansit  
& lacrymans  
Fosuit, Henricus ejus primogenitus,  
Injuncte  
Toparchie Dynasta &  
Ecclesie Patromus.  
Anno 1700.*

\* Hist. de l'Édit de Nantes, tome 5. p. 298 & 299. Etat & Délices de la Suisse, tome 2. p. 293 & 294.

Q U E S N E, prononcez Q U E N E (Henri, Marquis du) fils aîné d'Abraham, dont il est parlé dans l'article précédent, a été un digne héritier des vertus & des grandes qualitez de son illustre père. Formé, comme lui, aux armes dès sa plus tendre jeunesse, il s'est distingué avantageusement par sa valeur & son habileté dans l'Art militaire; & si sa Religion, laquelle il a toujours préférée à tous les avantages mondains, a été cause qu'il n'a pas obtenu du Roi son Maître les avancements & les récompenses qu'il auroit dû naturellement espérer, il a au moins eu la gloire de les avoir mérités. Il naquit l'année 1652. Il fit sa première campagne en 1666, âgé de 14 ans en qualité d'Enseigne de vaisseau; en 1672, il se trouva au combat qui se donna dans la Manche entre les flottes Françoisse & Angloise jointes ensemble, & la flotte Hollandoise; en 1674, il fut fait Capitaine de Pavillon, sans passer par le grade de Lieutenant, distinction qui n'avoit point eu d'exemple jusqu'alors; l'année suivante, il fut fait Capitaine de vaisseau. Il commanda le vaisseau du Roi nommé le *Parfait*, aux trois combats, qui se donnèrent en 1676, contre les flottes Hollandoise & Espagnole, dans le second desquels l'Amiral Ruitter fut tué & prit un vaisseau Espagnol: il reçut dans cette occasion une blessure considérable. La France fut en paix pendant peu d'années, & dans cet intervalle, il fut appelé par ordre du Roi Louis XIV, à tous les Conseils qui se tenoient à la Cour pour le régleme des ports, pour perfectionner les constructions des navires, & lorsque l'occasion le demanda, pour régler les opérations de la campagne. L'année 1683, il fut avec son père au bombardement d'Alger, où il commanda le vaisseau du Roi, nommé le *Laurier*; de là il fut envoyé à Tunis pour y renouveler la paix entre la France & cette Régence. Il réussit dans cette négociation après y avoir rencontré bien des difficultés, & y obtint même le *Sopha*, honneur qu'on avoit toujours refusé à ceux qui y avoient été avant lui. Dès ce tems-là, la Cour laissant entrevoir assez ouvertement le dessein qu'elle avoit formé d'abolir la Religion Réformée en France, cela obligea le Marquis du Quéne à penser sérieusement à chercher une retraite hors du Royaume, afin d'y pouvoir jouir sans trouble de la liberté de conscience, qu'il prévoyoit bien que la Cour ôteroit dans peu de tems à ceux de sa Religion. Dans cette vue il demanda & obtint du Roi la permission d'acheter une Terre hors de la France, & au commencement de l'année 1685, il acheta la Baronnie d'Aubonne, située dans le Canton de Berne & la plus belle Terre de la Suisse Françoisse. Il s'y retira aussi, avec permission &

passerport du Roi, l'année 1685, & y fixa son séjour, préférant ainsi une retraite paisible, accompagnée de la liberté de conscience, aux honneurs qu'on lui offroit en France, s'il avoit voulu abandonner sa Religion. Il conserva cependant toujours dans le cœur un amour déintéressé pour sa patrie & une fidélité inviolable pour son Roi. Lors de la guerre de 1689, il fut sollicité par l'Angleterre & la Hollande d'entrer à leur service contre la France, & ces sollicitations furent accompagnées des offres des premiers emplois dans leurs armées navales; mais il y résista toujours, & ne voulut pas porter les armes contre un Prince pour qui il les avoit portées cy-devant avec tant de distinction & de zèle. Il vendit à Leurs Excellences de Berne sa Terre d'Aubonne en 1701, & en tira plus de deux cens mille francs. Cette Terre a été érigée en Bailliage. Il n'a laissé échapper aucune occasion de marquer son zèle pour la vérité, & sa charité envers ceux qui souffroient pour elle. Il entreprit divers voyages auprès des Puissances Protestantes, engagées dans la dernière guerre contre la France, afin de leur représenter le triste état des Réformez de ce Royaume, les compatriotes, & les persécutions qu'on leur faisoit souffrir, & pour engager ces Princes à faire insérer dans le traité de paix qui se négocioit alors, quelques articles, qui rétablissent la liberté de conscience dans ce Royaume, ou au moins qu'on obtint pour ceux qui voudroient professer la Religion Réformée, la permission de sortir de France avec leurs familles & leurs effets, & sur tout qu'on interdît fortement pour faire rendre la liberté à ceux qui souffroient sur les galères & dans les prisons, seulement pour la profession de la Religion. Il obtint ce dernier article, & plus de 150 personnes reçurent en même tems la liberté & la permission de sortir du Royaume. De retour de ses voyages, il employa le reste de sa vie à orner son esprit de toutes les sublimes connoissances qui forment le Philophe Chrétien. Il a donné en diverses occasions des preuves d'un savoir & d'une Littérature peu commune, ou pour mieux dire très rare dans des personnes de sa naissance, & élevées dans le métier de la guerre. L'excellent livre qu'il a composé & donné au public en 1718, avec ce titre, *Réflexions anciennes & nouvelles sur l'Eucharistie*, sera toujours une preuve constante de sa profonde érudition dans l'histoire ecclésiastique, aussi bien que dans les matières de controverse qu'il a traitées avec toute l'habileté & en même tems avec toute la modération possibles. Enfin, il a donné pendant toute sa vie des marques d'une piété solide & éclairée, aussi bien que d'une charité vive pour son prochain, en sorte qu'on peut dire qu'il a possédé dans un degré éminent, toutes les vertus qui forment le Chrétien & l'honnête homme, & qui rendront sa mémoire toujours précieuse à tous les gens de bien. Il avoit obtenu en 1689 & en 1690, des Etats Généraux, d'armer deux vaisseaux pour transporter une Colonie de Réfugiés dans l'île de Madagascar. Les vaisseaux étoient prêts à mettre à la voile lorsqu'on apprit que le Roi de France, qui avoit autrefois pris possession de cette île, envoyoit une escadre de sept vaisseaux de ce côté là. Cette nouvelle engagea M. du Quéne à désarmer, de peur d'exposer aux derniers malheurs des personnes d'ailleurs assez misérables. Il est mort à Genève le onzième novembre 1722, âgé de près de 71 ans, généralement estimé, aimé & regretté de tous ceux qui le connoissoient. Cet article a été fourni. Voyez les Voyages de François Légar; l'Etat & les Délices de la Suisse, tome 2. p. 290. &c. Biblioth. de Besne de 1723. p. 177.

Q U E S N E L, prononcez Q U E N E L, Marquis de Coupi-

gny, Voyez O.  
Q U E S N E L prononcez Q U E N E L (Pasquier) naquit à Paris le 14 juillet 1634. Après avoir achevé son Cours de Théologie en Sorbonne, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire le 17 novembre 1657. Il reçut l'Ordre de Prêtre en 1659, & célébra sa première Messe le 29 septembre de la même année. Il s'appliqua tout entier à l'étude ecclésiastique, & composa d'abord quelques Ouvrages de piété. Le plus considérable de tous, ce sont les *Réflexions Morales* sur chaque verset du Nouveau Testament. Le Père Quénel commença ce livre à Paris pour l'usage des jeunes Confrères de l'Oratoire. Ce n'étoit d'abord que quelques pieuses réflexions sur les paroles de Notre-Seigneur Jésus Christ. Le Marquis de Laigues, & quelques autres personnes de piété, ayant goûté cet Essai, lui persuadèrent d'en faire de semblables sur le texte entier des quatre Évangélistes. L'Auteur exécuta ce dessein, & le Marquis de Laigues en ayant parlé à M. Félix Vialart, Evêque de Châlons-sur-Marne, ce Prélat qui étoit dans une grande réputation de piété & de sagesse, lut cet Ouvrage avec beaucoup d'application & de soin, l'approuva, l'adopta pour l'usage de son diocèse, & en recommanda la lecture aux Ecclésiastiques & aux Fidèles, par un Mandement du neuvième novembre 1671.

Le Père Quénel travailla ensuite à une nouvelle Edition de saint Léon Pape, sur un ancien Manuscrit apporté de Venise, qui avoit appartenu au Cardinal Grimani, & qui a été donné à la Maison de l'Institution de l'Oratoire de Paris, par le Père Berziau. C'est la meilleure édition qu'on ait de S. Léon. Outre que le texte est revu exactement, elle est accompagnée de Notes, d'Observations, & de savantes Dissertations. Elle parut à Paris en 1675, en deux tomes, in quarto. Comme l'Auteur dans ses Notes & ses Dissertations défend avec force les sentimens de l'Eglise de France, contre les prétentions de la Cour Romaine, on ne fut pas surpris de voir cet Ouvrage condamné l'année suivante à Rome, par un Décret de l'Inquisition du 22 juin 1676. On en a fait depuis à Lyon une seconde édition in folio, qui a paru en 1700.

L'attachement que le Père Quénel avoit toujours fait paroître pour le Révérend Père de Sainte-Marthe, Général de l'Oratoire de France, le mit mal dans l'esprit de M. de Haria, Archevêque de Paris. Ce Prélat, qui avoit fait exiler le Père de

Sainte-

Sainte Marthe, employez le nom du Roi, pour obliger le Père Quénéel à se choisir une demeure où il voudroit, hors du diocèse de Paris. Il choisit librement Orléans, où il se retira vers le mois de novembre 1687. Il avoit commencé à Paris, par le conseil de M. Nicole, à composer sur les Actes des Apôtres & sur les Epîtres de saint Paul, des Réflexions Morales, semblables à celles qui avoient déjà été publiées sur les Evangiles, à l'usage du diocèse de Châlons. Il continua ce travail à Orléans; mais un nouvel incident l'obligea de sortir de France, à l'occasion de l'affaire qu'on suscita à la Congrégation de l'Oratoire.

On avoit dressé dans l'assemblée générale de cette Congrégation, tenue à Paris en 1678, un Formulaire de doctrine très mal conçu, sur divers points de Philosophie & de Théologie. Dans l'assemblée de 1684, on en ordonna la signature à tous ceux qui composoient cette Congrégation. Le Père Quénéel ne croyant pas le pouvoir signer en conscience, & prévoyant bien qu'après ce refus il n'y auroit pas de sûreté pour lui en France, se retira dans les Pays-Bas Espagnols, au mois de février 1685, & vint à Bruxelles se joindre à M. Arnauld, à qui il tint compagnie jusqu'au mois d'août 1694, que mourut ce Docteur. Ce fut là qu'il acheva les Réflexions Morales sur le reste du Nouveau Testament, & elles furent imprimées pour la première fois en 1687, jointes aux Réflexions sur les quatre Evangiles qui avoient paru dès 1671. Celles-ci étoient fort courtes. Il les revit, & leur donna plus d'étendue, pour les rendre proportionnées aux dernières qu'il avoit faites sur les Actes, sur les Epîtres des Apôtres & sur l'Apocalypse. Ce fut alors que cet Ouvrage parut achevé, & il fut imprimé dans cet état-là, pour la première fois en 1693 & 1694.

M. d'Urfé, Evêque de Limoges, fit prier l'Auteur de faire imprimer séparément ses Réflexions, seulement sur les Epîtres & les Evangiles des Dimanches & des Fêtes, pour en faire un volume, que les Curez de la campagne pussent avoir à juste prix. Il le fit, & y joignit aussi des Réflexions sur les Epîtres ou Leçons, tirées de l'Ancien Testament, qui se trouvent dans le Missel Romain. Mais le Manuscrit s'étant perdu entre Bruxelles & Paris, l'Auteur n'en ayant point d'autre copie, cet Ouvrage n'a point été publié.

En 1695, M. le Cardinal de Noailles, alors Evêque de Châlons-sur-Marne, ayant trouvé que ce livre avoit cours dans son diocèse, & qu'il avoit été recommandé par son prédécesseur, après y avoir fait quelques changemens, l'approuva, & donna un Mandement, daté de Châlons du 23 juin 1695, dans lequel, comme avoit fait M. Vialart, il recommanda à son Clergé & à son peuple la lecture de ce livre. Ce Prélat transféré la même année au Siège Archépiscopal de Paris, fit une instruction pour la Prédication & sur la Grâce, qu'il publia le 20 d'août 1696. Ce fut à cette occasion que quelqu'un publia le fameux *Problème Ecclésiastique*, qui parut vers la fin de l'année 1698, imprimé à Bruxelles par les soins du Père de Souatre Jésuite. Mais ce libelle fut condamné au feu par un arrêt du Parlement de Paris, du dixième janvier 1699, & condamné à Rome. Cependant M. l'Archevêque de Paris, qui n'étoit pas encore Cardinal, chargea quelques Théologiens très habiles, nullement prévenus en faveur de l'Auteur, de faire encore une exacte révision de ce livre. Feu M. de Bossuet, Evêque de Meaux, y travailla avec beaucoup d'application, & composa contre le *Problème*, la *Justification des Réflexions Morales* qui a été publiée en 1710. Cette révision fut faite à Paris sans la participation du Père Quénéel, mais en étant informé il y apporta toute la facilité possible. L'édition ainsi revue fut publiée à Paris en 1699. C'est la plus ample de toutes celles qui avoient paru jusqu'alors.

En 1703, après l'éclat du fameux Cas de conscience, qui donna occasion de renouveler les disputes sur la signature du Formulaire, & sur les matières de la Grâce, M. l'Archevêque de Malines, Humbert de Précipliano, sur un ordre obtenu, dit-on, du Roi d'Espagne, fit arrêter à Bruxelles le Père Quénéel le 30 mai, & le fit conduire dans les prisons de la maison Archépiscopale à Bruxelles, d'où il fut tiré par une voye inespérée le 13 septembre de la même année. Il demeura caché à Bruxelles, jusqu'au second jour du mois d'octobre qu'il en sortit; & se rendit à Namur, dans le dessein de passer outre. Ximènes, Gouverneur de Namur, qui avoit reçu ordre du Roi d'Espagne de ne laisser passer personne, arrêta pendant quelque tems le Père Quénéel à Namur, quoiqu'il ne le connût pas. Ce Père, sur la parole d'une personne d'autorité, obtint la permission de sortir de la ville. Il se rendit à Huy, où il fut arrêté par le Commandant de cette ville pour les Hollandois, qui jugeront son passeport défectueux. Mais après avoir été quelques jours en arrêt, il fut délivré sur un passeport plus ample qu'on lui envoya.

Dès qu'il se vit en liberté, il publia son *Motif de Droit*, où il expliquoit les raisons qu'il avoit eues de suspecter & de recuser la personne & le tribunal de M. de Malines; & il répondit aux faits avancés contre lui dans un placard, publié par le Procureur d'office de la Cour ecclésiastique de Malines. Cela n'empêcha pas le Prélat de rendre contre le Père Quénéel une sentence datée du dixième novembre 1704.

Ce Père retiré en Hollande au mois d'avril 1704, attaqua la procédure, & la nullité de la sentence de M. de Malines, par deux Ecrits qui parurent au commencement de l'année suivante; intitulés, *Idée générale du libelle publié en Latin, sous ce titre, Motif de droit pour le Procureur de la Cour ecclésiastique de Malines, &c.* Et *Anatomie de la Sentence de M. l'Archevêque de Malines*.

Ses ennemis publièrent ensuite divers Ecrits contre le livre des *Réflexions*, sous ces titres, *Le Père Quénéel hérétique: Le Père Quénéel schismeux*; & l'on obtint un Décret du Pape Clément XI.

Ce Décret daté du 13 juillet 1708, condamnoit le livre en général avec des qualifications très-dures, sans marquer en particulier aucune proposition. Il en parut une réfutation fort vive l'année suivante, sous ce titre, *Entrées sur le Décret de Rome contre le Nouveau Testament de Châlons, accompagné de Réflexions Morales*, 1709. On a attribué cet écrit au Père Quénéel.

Ce Décret ne put être ni reçu, ni publié en France, n'étant pas conforme aux usages du Royaume: il n'y eut que quelques Evêques, comme ceux de Luçon, de la Rochelle & de Gap, qui condamnèrent ce livre par des Mandemens, sans pourtant faire mention du Décret de Rome.

Le Roi Louis XIV, sollicité par les lettres que quelques Prélats du Royaume, lui écrivirent pour arrêter le cours du livre des *Réflexions Morales*, demanda au Pape une Constitution en forme, qui le condamnat, en marquant distinctement les propositions dignes de censure. Cela se fit au mois de novembre 1711. Le Pape après s'être bien assuré que le Roi employeroit son autorité pour faire recevoir purement & simplement la nouvelle Bulle que Sa Majesté demandoit avec instance, établit au mois de juin 1712, une Congrégation de Cardinaux, de Prélats & de Théologiens pour travailler à cette affaire. Le Père Quénéel écrivit sur cela à sa Sainteté une lettre, qui fut envoyée à Rome le 22 juillet suivant, & envoyée encore une seconde fois le 22 septembre de la même année; mais le Pape ne lui fit faire aucune réponse.

Enfin, la fameuse Constitution *Unigenitus Dei Filii* parut datée du huitième septembre 1713. Elle condamne ce livre, & cent & une propositions qui en sont extraites, par vingt-quatre ou vingt-cinq qualifications, dont le Pape ne fait l'application à aucune proposition particulière. Sa Sainteté y condamne aussi tous les Ecrits faits ou à faire pour la défense de ce livre.

Quarante Evêques de l'Assemblée du Clergé, tenue à Paris en 1713 & 1714, & ensuite un grand nombre d'autres, ont déclaré qu'ils acceptoient cette Bulle purement & simplement, quoiqu'en même tems ils y donnaient des explications par une instruction pastorale. Les lettres patentes du Roi données à Versailles le 14 février 1714, pour la publication de cette Bulle, n'ont été aussi enregistrées au Parlement de Paris, qu'avec diverses modifications & restrictions.

M. le Cardinal de Noailles, & quelques autres Evêques, ne jugeant pas suffisantes les explications de l'Instruction pastorale, refusèrent d'accepter la Constitution, jusqu'à ce que le Pape se fût expliqué d'une manière capable de mettre entièrement à couvert la Doctrine, la Discipline, la Morale, la liberté des Ecoles, le droit des Evêques, & les Libertés de l'Eglise de France.

Louis XIV étant mort le premier septembre 1715, la Déclaration par laquelle ce Monarque devoit obliger tous les Evêques à recevoir la Constitution, fut supprimée; ce qui ramena tellement dans diverses Universités & l'Académie de Théologie, ceux qui du vivant du Roi n'avoient pu empêcher que leurs Corps ne fissent des Décrets d'acceptation de la Bulle, qu'on les vit opposer à ces Décrets des Décrets contraires, qui furent suivis quelque tems après d'Actes d'appel au futur Concile Général. La Faculté de Théologie de Paris déclara que le Décret du cinquième mars 1714, par lequel on vouloit faire croire qu'elle avoit accepté la Bulle, étoit faux. M. de la Broue, Evêque de Mirepoix, Soanen Evêque de Senés, Colbert de Croissy Evêque de Montpellier, & de Langres Evêque de Boulogne, appelèrent de la Bulle par un Acte du cinquième mars 1717, & le même jour la Faculté de Théologie de Paris adhéra à leur appel. Cet exemple fut suivi par diverses Facultés, Communautés régulières, Curez, Prêtres, &c. M. le Cardinal de Noailles qui avoit appelé presque en même tems que les quatre Evêques, ne publia son Acte d'appel que l'année suivante.

Les autres Ouvrages de piété composés par ce Père, sont l'*Idée du Sacerdoce; les trois Consécrations; Elevations sur la Passion de Notre-Seigneur Jesus Christ; Jésus penitents; Du Bonheur de la Mort Chrétienne; Prières Chrétiennes & pratiques de piété; l'Office de Jesus avec des Réflexions; Nouvelles prières Chrétiennes avec des pratiques de piété, sur la dédicace des églises & sur les Fêtes de Sainte Geneviève, de S. Etienne & de S. Denys; Prière à Notre-Seigneur Jesus Christ au nom des jeunes gens; Recueil de Lettres spirituelles sur divers sujets de Morale & de piété, &c. On lui a attribué des *Règles de la Discipline ecclésiastique*, dont le fond est du Père Darcy de l'Oratoire; le Père Quénéel les a seulement revues & augmentées, & les a fait imprimer. Les deux volumes in quarto imprimés à Lyon en 1689, sous ce titre, *la Discipline de l'Eglise, tirée du Nouveau Testament & de quelques anciens Conciles*, ne sont que des Mémoires que ce Père avoit composés à la hâte, pour se préparer à certaines conférences, qui se tenoient à l'Oratoire, où il étoit engagé à parler de la Discipline Ecclésiastique. Cette édition ayant été faite sans sa participation, & sans qu'il eût revu cet Ouvrage, il la désavouée par une lettre écrite à M. Bafnage de Beauval, qu'on trouve dans l'Histoire des Ouvrages des Savans, au mois d'août 1690.*

Le même Père a composé un grand nombre d'autres Ouvrages, à l'occasion des contestations où il s'est trouvé engagé. On lui attribue l'*Apologie historique des deux Censures de Louvain & de Douay*; les quatre volumes de la *Tradition de l'Eglise Romaine*, sous le nom de M. Germain; le recueil, intitulé, *Causa Arnauldiana; la Justification de M. Arnauld*; l'édition des lettres de M. le Prince de Conti, & du Père Deschamps Jésuite, & bien d'autres Ouvrages. Mais ce seroit s'exposer à être désavoué, que d'entreprendre de marquer précisément entre tant d'Ecrits sans nom d'Auteur, quels sont ceux qui sont sortis de sa plume; comme M. l'Archevêque de Cambrai, qui lui avoit attribué un Ouvrage, composé par un Jésuite déguisé, qui faisoit semblant d'être

du parti contraire, fut défavoué par un Ecrit qui parut en 1709, daté du onzième avril. Les Lettres Historiques du mois d'août 1714, imprimées à la Haye, lui attribuent injustement & faussement une mauvaise lettre, écrite sous son nom, à M. l'Archevêque de Tours, l'un des Prélats qui se sont joints à M. le Cardinal de Noailles, & qui n'ont point voulu accepter la Bulle purement & simplement. Voici la liste des Ouvrages qui lui sont attribués dans le Supplément de Paris, outre ceux dont il a déjà été parlé, *Règles de la Discipline Ecclésiastique, recueillies des Conciles, des Synodes de France & des Saints Pères de l'Eglise, touchant l'état & les mœurs du Clergé; Matif du Droit; Idée générale du Fiscal de Malines; Anatomie de la Sentence de l'Archevêque de Malines; Mémoire justificatif du reconquérant le Père Quenel au Roi; Divers Ecrits touchant la fausseté de Douay; le Roman Jésuite du Néstorisme renouveau, convaincu de calomnie & d'extravagance; Trois Inimitables Remontrances à M. Humbert de Précipiano, Archevêque de Malines, sur son Décret du 15 Janvier 1695; Memorial touchant les accusations de Fanatisme, de Rigorisme & de Nouveauté; Histoire abrégée de la Vie & des Ouvrages de M. Arnaud; Défense des deux Brefs de Notre Saint Père le Pape Innocent XII; Premier & second Mémoires en faveur du Séminaire de Liège contre les prétentions des Jésuites; Alois de Droit ou Défense du Séminaire de Liège; Solution de divers Problèmes très importants pour la paix de l'Eglise; La Foi & l'Innocence du Clergé de Hollande défendus; Le Père Bouhours, Jésuite, convaincu de ses calomnies anciennes & nouvelles contre M. de Port-Royal; Avis sincères aux Catholiques des Provinces-Unies sur le Décret de l'Inquisition contre l'Archevêque de Sébastie, M. Coddé; Trois Mémoires sur l'introduction du Formulaire dans les Pays-Bas; Divers abus & nullité du Décret de Rome du quatrième Octobre 1707, contre M. l'Archevêque de Sébastie; Défense de la Justice, &c. dans la cause de M. Vandenesse, contre M. l'Archevêque de Malines; Desaveu d'un Libelle calomnieux faussement attribué au Père Quenel; Réponse aux deux lettres de M. l'Archevêque de Cambrai 1711; Réponse à M. de Witte sur son dernier Ecrit, où il prétend justifier sa dénonciation de la Bulle de Notre Saint Père Clément XI, contre ce qui en est dit dans les lettres de M. l'Archevêque de Cambrai au Père Quenel; L'Intrigue découverte au sujet de la lettre de M. l'Abbé Bichard de Saveny; Le Nouveau Adam; Entretien sur le Décret de Rome du 13 juillet 1708 contre les Réflexions Morales du Nouveau Testament; Edition de la justification des Réflexions Morales par M. Bossuet; Explication Apologétique des sentimens du P. Quenel dans ses Réflexions sur le Nouveau Testament; Vains efforts des Jésuites contre la justification des Réflexions sur le Nouveau Testament, composée par feu M. Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux; Protestation & Plainte du Père Quenel contre la Bulle Unigenitus; Sept Mémoires pour servir à l'examen de la Constitution de Notre Saint Père le Pape; Réponse à une Consultation sur le Devoir d'une Religieuse; Deux Ades d'appel de la Bulle Unigenitus, l'un du 15 juin 1717, & l'autre du 15 juillet suivant; Réponse à quelques accusations des Evêques, sur le même sujet; Inscription en faux & la suite sur le même sujet; Justification du Droit des Châpîtres d'Utrecht; Mémoires sur les Droits de l'Eglise d'Utrecht; La Paix de Clément XI contre l'histoire des cinq Propositions de M. du Mas, Docteur de Sorbonne; Eloge historique de M. Desmabris, Chanoine d'Orléans; Lettre à M. van Susteren, au Roi contre les Jésuites; à M. le Chancelier; à un Archevêque; à un particulier à un ami; à M. Steyaert pour servir de supplément à la Défense des deux Brefs de Notre Saint Père le Pape Innocent XII; à M. Decker, contre son nouveau Système du Fanatisme; au Pape Clément XI, touchant le livre des Réflexions Morales; à l'Assemblée du Clergé de France, de 1714, au sujet de la Constitution Unigenitus; à un des Evêques de la même Assemblée sur le même sujet; à M. l'Evêque de Poitiers; à M. le Cardinal de Rohan; Lettre Apologétique à M. l'Evêque & Comte de Beauvais, au sujet de son Ordonnance du 14 juin 1714, &c. \* Voyez le premier, le quatrième & le sixième tome de l'histoire du Car de Conscience; Le Matif de Droit du Père Quenel; L'Explication Apologétique du même; La Relation du différent entre M. le Cardinal de Noailles, & les Evêques de Lyon & de la Rochelle; La Préface Historique d'un livre, in quarto, publié contre la Constitution, sous le titre d'Exaples, ou Ecrit à six colonnes, & autres Mémoires du tome. Voyez aussi le Supplément de Paris 1736.*

QUESNEL prononcez QUENEL (Joseph) cousin du précédent, mort sur la fin XVII siècle, a mis la dernière main à l'excellent Catalogue de la célèbre bibliothèque de M. de Thou. Mrs Pierre & Jacques du Puy, l'avoient rangé & distribué par ordre alphabétique. Ce Catalogue fut imprimé en deux volumes in octavo, l'an 1679. \* Baillet, Jugemens des Savans, &c. tome 2. partie 1. p. 227, n. 226. édit. d'Amsterdam 1725, dans l'article de M. de Thou.

QUESNEL prononcez QUENEL (Pierre) de l'Ordre des Frères Mineurs du couvent de Norwich en Angleterre, Théologien & Canoniste, a fleuri vers la fin du XVII siècle, & a écrit le Dictionnaire du Droit, dans le Fore de la Conscience, & dans le Fore Judiciaire; un Traité de la Trinité, de la Foi Catholique, & des sept Sacramens; un Traité de l'Administration & de la Réception des Sacramens; un Traité des crimes qui empêchent de recevoir les Sacramens; & des peines qu'il faut enjoindre pour les péchés; un Traité de ce qui regarde l'instruction des jugemens. Ces Traitez sont manuscrits dans quelques bibliothèques d'Angleterre, & le premier dans la bibliothèque Vaticane, & dans celle de M. Colbert. \* M. Du Pin, Bibliothèques des Auteurs Ecclésiastiques, du XII<sup>e</sup> siècle.

QUESNOY prononcez QUENOY (le) petite ville forte & défendue par une citadelle. Elle est dans le Hainaut François, entre Landrecy & Valenciennes, à deux lieues de celle-ci, & à trois de l'autre. Les Alliez contre la France & l'Espagne la prirent le troisième juillet 1712, quoiqu'ils eussent été abandonnez des Anglois; mais ces mêmes Alliez ayant été surpris & battus par les mêmes François à Denain, ceux-ci re-

prirent le Quénoy, Bouchain & Douay, avec les provisions de guerre & de bouche, dont ils s'étoient emparé au camp de Denain, le quatrième octobre suivant, sous la conduite du Maréchal de Villars. \* Baudrand. Mémoires du temps.

QUESNOY prononcez QUENOY (François de) surnommé le Flamand, excellent Sculpteur, naquit à Bruxelles, l'an 1592. Pendant qu'il apprenoit la Sculpture sous son père, qui étoit de la même profession, il tailla en marbre les deux petits anges que l'on voit au portail de l'Eglise des Jésuites de cette ville, & une passion de Jesus Christ en ivoire, qui plut tellement à Albert VI, Archiduc d'Autriche, que ce Prince lui donna une pension, & l'excita à faire un voyage en Italie, où il se fit bientôt connoître par la beauté de ses ouvrages. Il y fit un Christ d'ivoire, qui fut admiré de tout le monde, & particulièrement du Pape Urbain VIII. Ensuite il représenta en bas relief Silène endormi, & entouré de jeunes garçons, comme Virgile le dépeint dans la sixième Elogue. Il imita si bien le naturel dans cet ouvrage, qu'il fut obligé d'en mouler de semblables en cire, pour contenter la curiosité de tous ceux qui l'avoient vu ou qui en avoient ouï parler. Il fit encore un Cupidon de marbre blanc, qui se taillait un arc avec un couteau, & l'envoya en Hollande, où les Magistres d'Amsterdam, payant acheté six mille florins, de Hugues d'Uffen, en firent présent à la Princesse d'Orange, qui le fit placer dans son jardin de la Haye. Le Pape lui ordonna ensuite de travailler en marbre, une statue de saint André, pour mettre dans l'Eglise de S. Pierre. Il l'acheva avec tant d'art, que les Italiens mêmes avouèrent que Michel-Ange n'avoit rien fait de si proportionné & de si bien fini. Venant en France, où le Roi qui l'avoit mandé, lui promettoit une bonne pension, outre les douze cens écus d'or qu'il lui avoit envoyez, il demeura malade à Livourne, & dans le Duché de Toscane, où il mourut, & où il fut enterré dans l'Eglise des Cordeliers, l'an 1644. Cet habile Sculpteur étoit âgé de cinquante-deux ans. Académie de Peinture & de Sculpture, partie 2. l. 3.

\* QUESTENBERG (Jacques Aurèle de) savant Antiquaire dans le XV<sup>e</sup> & XVI<sup>e</sup> siècle. Il naquit à Freyberg, & après avoir appris à Leipzig la Langue Latine & la Philosophie, il fit le voyage de Rome. Le Cardinal Marc de S. Marc le prit à son service, & lui fit apprendre la Langue Gréque sous Argyropole. Il y fit de merveilleux progrès, & s'attira d'ailleurs l'estime du Pape Léon & de plusieurs Cardinaux, qui l'employèrent dans les affaires, les plus importantes. La ville de sa naissance souhaitoit fort de le posséder, & lui conféra la dignité de Chanoine; mais il ne put obtenir du Pape son congé. On ne fait pas au juste quel étoit son emploi auprès du Pape; mais dans une lettre qu'il écrit à Reuchlin en 1490, il le donne le titre de, *Decretorum, Doctorum & Brevium Apostolicorum Scriba*. On dit qu'il composa un livre de la Ville de Rome, & qu'il perdit la vie dans une fétion que quelques uns mettent à l'an 1527. \* Gr. Diu. Univ. Holl. Albini Meijn. Chron. Mollerii Theatr. Freyberg. p. 209. Fabricii Itinerarium, tome 1.

QUESTEUR, étoit, chez les Romains, celui qui avoit la charge des deniers publics, comme aujourd'hui les Trésoriers ou Intendants des Finances. La première origine de ce Magistrat peut être rapportée à Publius Valerius Publicola, Consul, lequel ayant établi le lieu du trésor public au temple de Saturne, y établit, pour le garder, deux Questeurs pris du nombre des Sénateurs, & voulut ensuite qu'ils fussent créés par les suffrages du peuple. Depuis, le peuple voulant avoir part à cet Office, en fit créer quatre, savoir, deux pour la ville, qui avoient l'œil sur le trésor public, & deux autres qui étoient toujours avec les Consuls, lorsqu'ils alloient à la guerre. Il fut ordonné que l'on y recevoit aussi ceux qui seroient élus d'entre le peuple; mais le revenu de la République Romaine s'étant beaucoup accru par ses grandes conquêtes, on augmenta aussi le nombre de ces Officiers jusqu'à vingt. Ces Questeurs accompagnoient les Consuls, les Préteurs, & les autres Généraux d'armées, lorsqu'ils alloient à la guerre; & avoient la charge de recevoir les dépouilles des ennemis, d'en tenir registre, de recevoir les tributs & péages des Provinces, comme aussi de distribuer la paye aux Soldats; ce que font à présent en France les Commissaires des guerres. Il y en avoit encore d'autres, tant à Rome, que dans les Provinces, qui recevoient les amendes, lesquelles ils enregistroient, pour en rendre compte, tels, à peu près, que des Receveurs des amendes. Les Questeurs avoient avec eux des Scribes, ou Contrôleurs des Finances, que l'on choisissoit entre les personnes d'une fidélité éprouvée; c'est pourquoi ceux mêmes qui avoient été Consuls, tenoient à honneur d'y être admis. Sous l'empire d'Auguste, l'an deuxième avant Jesus Christ, la garde des registres & des Arrêts, qui étoient auparavant entre les mains des Tribuns du peuple & des Ediles, fut confiée aux Questeurs. Mais sous Néron, on leur ôta la garde du trésor & celle des registres, pour la donner à des Prêtres, qui avoient été Préteurs. Leurs fonctions se font étendues beaucoup plus loin dans la suite. C'étoient eux qui portoiient la parole au Sénat de la part de l'Empereur, & qui harangoient en son nom; ils avoient séance dans tous ses Conscils; ils répondoient les Requêtes qui étoient présentées à Sa Majesté; ils faisoient de nouvelles Loix; enfin leur autorité n'étoit pas moins étendue que celle des Chanceliers d'aujourd'hui.

Il y avoit encore une autre espèce de Questeurs, qui étoient départis dans les Provinces par Arrêt du Sénat, & qui avoient la charge de juger des affaires criminelles. Leur autorité étoit très-grande; car ils avoient pouvoir d'avoir des Lieutenants, & autres marques des souverains Magistrats, dans leurs Provinces particulières. Ils ont eu aussi quelquefois la conduite des armées, ainsi que les Consuls & les Préteurs; mais les Questeurs de la ville étoient moins puissans; ils n'avoient ni Lieutenants, ni chaîne curule, ni autres marques d'autorité, jus-

ques-la même qu'ils pouvoient être appelés en jugement par devant le Préteur. Leur charge étoit de recevoir les Ambassadeurs, les Rois, les Princes, & les Seigneurs étrangers, de leur faire des présents, & de s'acquitter de tout ce qui étoit ordonné par le Sénat en ces occasions. Cette Magistrature étoit annuelle, bien qu'on l'ait prolongée à quelques uns jusqu'à trois ans. \* *Hist. Roman. Rofin. Antiq. Roman. Budée. Alexander ab Alexandro. Voyez aussi le Supplément de Paris 1736.*

**QUESTION.** supplice: c'étoit la coutume chez les Romains d'appliquer à la question les Criminels, en leur donnant le fouet, non à coups de verges, mais à coups de fouet ou d'écourgées. Les uns croyent qu'on dépouilloit le coupable jusques à la ceinture & qu'on lui lioit les mains à une colonne afin qu'il présentât le dos sans pouvoir éviter les coups. D'autres disent qu'on attachoit les mains à un piquet planté en terre, d'un pie & demi ou de deux piez de haut, en sorte que le Criminel étoit panché le visage vers la terre, présentant le dos à découvert aux Soldats. D'autres enfin disent que des Soldats liotent le Criminel par la tête & par les piez & le tenoient étendu par terre; tandis que d'autres Soldats le frapoient sur tout le corps. Cette manière de donner le fouet est encore commune parmi les Orientaux. \* *Dom Calmet, Dict. de la Bible.*

**QUESTEURS.** Dans les conciles & dans les Auteurs des XII, XIII, XIV, & XV siècles, il est parlé de certains Quéteurs établis en titre d'office, pour faire des quêtez dans les églises. Quelques-uns portoiens des Reliques & les vendoient. L'office de ces Quéteurs a été en fin abol.

**QUÉTIÉ (Jacques)** Parisien, Religieux de l'Ordre de saint Dominique, Bibliothécaire du couvent des Dominicains de la rue S. Honoré, naquit à Paris le sixième d'août mille six cents dix-huit. Il étoit estimé pour son savoir & pour sa piété. Il mourut le deuxième mars 1698, âgé de 80 ans. Il nous a donné les *Opuscules & les Lettres de Pierre* (ou selon le Supplément de Paris 1736, de Jean) *Moris*, imprimées à Paris, l'an 1675; Une nouvelle édition du *Concile de Trente* l'an 1666; *Les Lettres spirituelles de Savonarole, & sa Vie*, écrite par Jean-François Pic de la Mirandole, en 1674; Une *Explication formelle de la Somme de Théologie de S. Thomas*, par Jérôme Mélicet de Camerino, dédiée au Cardinal Antoine, à Paris la même année, en trois volumes, in-folio. Il préparoit une édition de tous les Ouvrages de Barthélemi des Martyrs; une Bibliothèque des Auteurs de son Ordre, qui a été finie par le P. Echarde; & quelques autres Ouvrages, que Pon a manuscrits. \* *Monfieur Du Pin, Biblioth. Univers. Bayle, Dict. crit. édition de 1702. Le Père Nicetron, Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres, tome 24. p. 353 & suiv. Voyez aussi le Supplément de Paris 1736.*

**QUÉVA.** *Cuerchez. CUEVA (Les)*

**QUEUE DE CHEVAL.** que les Turcs portent pour marquer la guerre. Voyez TOUG.

**QUÉVEDO DE VILLEGAS (François)** Gentilhomme Espagnol, Chevalier de saint Jacques, dans le pays de la Manche, dans la Castille Nouvelle, naquit à Madrid l'an 1570. Il a composé divers Traités de piété, & quelques pièces enjouées, comme *L'Avanturier Buscon; les Pifons*, augmentées de *l'Enfer reformé; le Parnasse Espagnol, &c.* Quévédo, outre ces Ouvrages, a encore donné des Traductions. Celles qu'il a faites d'Eschyle & de Phoclyde en vers, sont plutôt des paraphrases, que de véritables Versions; mais celle du Romulus du Marquis de Malvezzi, tra- duite de l'italien en Espagnol, est plus régulière. Cet Auteur n'étoit ni moins fécond, ni moins ingénieux en vers qu'en prose. Il ne redoublait pas dans une seule espèce de Poësie; mais comme il avoit l'esprit naturellement tourné à la fiction, il lui fut aisé de se former dans toutes les finesses de l'Art Poétique. Si Pon en croit Nicolas Antonio, excellent Critique, toutes les pièces brevées de Quévédo ont de la force & de l'élevation; les *Esquisses* ont de la beauté & de la douceur; les *Bouffonneries* mêmes, ou *Pastels*, ont un certain air aisé, accompagné de plaisanteries piquées d'esprit, de rencontres ingénieuses, & d'un certain sel qui empêche le dégoût du Lecteur. Il a fait paroître dans les sujets les plus ferez, les plus stériles & les plus bas, une adresse merveilleuse, jointe à une fécondité inépuisable de productions; pour embellir & enrichir sa matière, & pour la relever par des couleurs, & d'autres ornemens, dont la fiction peut avoir besoin pour imposer & pour se faire recevoir. Tous ces genres de Poësie, dans lesquels Quévédo s'est exercé, sont renfermez dans son *Parnasse Espagnol*, qui a été imprimé souvent en plusieurs villes d'Espagne & des Pays-Bas Catholiques; mais ce Parnasse, accompagné de petites Notes, ne contient que six Muses ou livres; les trois dernières y manquent. Il écrivait des mieux en sa Langue, sur toute sorte de sujets. Il fut mis en prison par ordre du Comte d'Olivares, dont il avoit décrié le gouvernement dans ses vers, & ne fut mis en liberté qu'après la disgrâce de ce Ministre. Cet Auteur mourut à Villeneuve de l'Infantado, le huitième septembre 1645, âgé de 65 ans. \* *Nicolas Antonio, Biblioth. Scriptorum Hisp. Baillet, Jugement des Savans, &c. tome 2. partie 3. p. 386. n. 1038; tome 4. partie 2. p. 160. n. 1465. édit. d'Amsterdam 1725.*

**QUÉVEDO (Dom Juan de)** Religieux de l'Ordre de S. François, Evêque de Darien dans l'Amérique méridionale & dans la Terre-Ferme proprement dite, étant venu en Espagne l'an 1519, parla fortement contre les Indiens dont Barthélemi de las Casas entreprit de défendre la cause, en attribuant aux Espagnols tous les desordres qui répouïent chez les naturels du pays. Charles-Quint voulut les entendre l'un & l'autre. Barthélemi de las Casas parla le premier, & fit une horrible peinture du gouvernement des Espagnols dans les Indes. Le Pape voulut repliquer, mais on lui dit de mettre sa réponse par écrit. Il le fit, mais la mort l'empêcha de poursuivre

cette affaire. \* *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

**QUÉVILLY.** bourg de Normandie, situé sur la Seine, une lieue au dessous de Rouen. Il étoit fort fréquenté avant la cassation de l'Edit de Nantes, parce que l'Eglise Réformée de Rouen y avoit un Temple. Il y a le grand & le petit Quévilly. Ce dernier village n'est éloigné de Rouen que d'une demi lieue. \* *Th. Cornille, Dict. Géogr.*

**QUEUX DE FRANCE (Grand)** ancien Officier de la Couronne, commandoit tous les Officiers de cuisine de la bouche du Roi. Ce nom vient du Latin *Cocus*, qui signifie *Cuisinier*. Il y a maintenant quatre Maitres Queux, qui ne sont que de simples Officiers sous les Ecuers de la bouche. Voici ce que les anciens titres nous apprennent touchant les Grands Queux de France.

**NOMS, QUALITEZ ET ANNEES**  
de ceux qui ont exercé cette charge.

- I. Robert soucrivit avec les Grands Officiers de la Couronne, le titre de la fondation du Prieuré de Saint-Martin-des-Champs de Paris en 1060, sous Henri I.
  - II. Harcher, Queux de France en 1124, sous Louis le Gros.
  - III. Adam en 1243, sous S. Louis.
  - IV. Raoul de Beaumont en 1298, sous Philippe le Bel.
  - V. Anseau, Seigneur de Chevreuse en 1302.
  - VI. Guillaume de Harcourt, Sire de la Sauffaye, d'Elbeuf, &c.
  - VII. Pierre de Marcheny en 1313, sous Louis Hutin.
  - VIII. Guiard de Besumont en 1320.
  - IX. Etienne de la chapelle en 1320.
  - X. Adam de Taverny.
  - XI. Guillaume Sicert en 1324.
  - XII. Jean Bataille en 1326.
  - XIII. Jean Bonnet en 1329.
  - XIV. Jean I, Sire de Châtillon en 1328, sous Philippe de Valois.
  - XV. Bernard, Sire de Moreul en 1344.
  - XVI. Jean de Nèle, I. du nom, Sire d'Offemont, en 1346.
  - XVII. Jean de Flandre, dit de Dampierre, III. du nom, en 1360, sous le Roi Jean.
  - XVIII. Guillaume, Châtelain de Beauvais, IV. du nom, en 1390 sous Charles VI.
  - XIX. Charles, Seigneur de Châtillon, Grand Queux de France, en 1399.
  - XX. Philippe, Seigneur de Linières en 1401.
  - XXI. Jean, Baron de Linières en 1415.
  - XXII. Guillaume, Seigneur de Châtillon en 1418.
  - XXIII. Antoine de Prie, Seigneur de Buzançois sous Charles VII, en 1431.
  - XXIV. Louis de Frie, Seigneur de Buzançois en 1490, sous Charles VIII.
- Cet Office fut supprimé depuis, & le nom de Queux n'est plus un titre de dignité. \* *Le P. Anselme, Hist. des Grands Officiers de la Couronne.*

**QUI. QUO.**

**QUIANSI** ou **KIANSI.** Voyez **QUISIANSI.**  
**QUIBRICHE,** ville du Royaume de Barca dans la Barbarie, sur la côte du Golfe de Sidra, est aussi appelée *Beritche*; c'étoit anciennement *Beritice*. La Caravane de Maroc y fait provision d'eau pour passer le pays de Barca, & aller à Alexandrie joindre la Caravane de Tétuan. \* *Du Val.*

\* **QUICCEMBERG (Samuel)** d'Anvers, Médecin, florissoit à Ingolstadt vers l'an 1553. Il fit imprimer dans cette ville *Tabula Medicinae*; & à Cologne, *Apophthegmata Biblica*. Il avoit projeté un Ouvrage d'un travail extrême sous le nom de *Theatre*, &c. & il en publia un Programme avec les titres de tous les chapitres; mais il n'exécuta pas cette entreprise. \* *Valère André, Biblioth. Belgica, p. 806.*

\* **QUIEN (Jacques Le)** de la Neufville, naquit à Paris le premier de mai 1647, d'une ancienne famille du Boulonnais. Il entra à l'âge de 15 ans, Cadet dans le Régiment des Gardes Françaises, mais il ne fit qu'une campagne & quitta l'épée pour le Barreau. Une banqueroute considérable que l'on fit à son père, déranga ses projets. M. Pellisson lui conseilla de s'appliquer à l'Histoire, & dès lors M. Le Quien se proposa d'écrire celle de Portugal, qu'il donna l'an 1700 en deux volumes in-quarto, sous le titre d'*Histoire Générale de Portugal*. Il remonte jusqu'à Tubal, cinquième fils de Japhet, dont les Descendants nommez Ibériens, occupèrent, dit-il, cette contrée nommée Ibérie. Des Descendants de Tubal il passe aux Carthaginois, puis aux Romains, ensuite aux Alains, qui furent suivis des Vandales, des Suèves, des Goths & enfin des Maures. A ces révolutions succéda l'établissement des Rois que M. le Quien n'a conduit que jusqu'à l'an 1521, à la mort d'Emanuel premier. En 1706, il fut reçu Associé dans l'Académie des Inscriptions & des Belles Lettres. En 1708, il donna au Public un *Traité de l'établissement des Postes*, Ouvrage digne de la curiosité des Savans. Peu de tems après il publia une nouvelle édition de l'*Origine des Postes*, sous le titre de *l'Usage des Postes chez les Anciens & les Modernes*, qu'il dédia à M. le Marquis de Torcy, qui lui fit avoir la direction d'une partie de celles de la Flandre Française. M. l'Abbé de Mornay, nommé à l'Ambassade de Portugal, demanda & obtint M. Le Quien pour l'accompagner. En arrivant en ce Royaume, il trouva qu'il y étoit non seulement connu, mais généralement estimé. Le Roi, pour reconnoître l'honneur qu'il avoit fait à la nation en écrivant son Histoire, le nomma Chevalier de l'Ordre de Christ, avec un Brevet de 1500 livres de pension. Il lui demanda ses avis sur l'éta-

bissement d'une Académie d'Histoire à Lisbonne, laquelle depuis qu'elle y est établie, procure beaucoup d'honneur & d'utilité à la nation. M. Le Quien de la Neufville est mort à Lisbonne, le 20 de mai 1728, âgé de 81 ans. Il s'étoit marié fort jeune, & se trouva, à l'âge de 34 ans, veuf & père de neuf enfants dont il n'y eut que deux qui lui survécurent. \* Voyez le Supplément de Paris 1736.

**QUIEN** (Michel Le) Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, né à Boulogne sur mer le huitième d'octobre 1661, s'est acquis par son étude une parfaite connoissance des Langues Grèque & Hébraïque, à laquelle il a joint celle de la Théologie, de l'Histoire Ecclésiastique, & des Belles Lettres. Les premiers Ouvrages qu'il a publiés sont la Défense du texte Hébreu, contre le P. Pezron, qui prétendoit que pour la Chronologie on devoit préférer à ce texte la Version des Septante; & une réponse au même P. Pezron qui avoit défendu son système. Ces deux Ouvrages parurent en 1690 & 1693 à Paris; & en 1711, le P. Le Quien donna dans les Journaux de Trevoux du mois de mars, ses Remarques sur le même livre du P. Pezron, intitulé *Essay de Commentaire sur les Prophtes*. L'année suivante parut une nouvelle édition de toutes les Oeuvres de S. Jean Damascène, en deux volumes in folio, avec la Version & les Notes du Père Le Quien, à qui ce travail fit d'autant plus d'honneur, que divers Savans qui l'avoient entrepris avant lui, n'avoient pu le finir. Il devoit en donner un troisième volume, mais il n'a point été rendu public. Il a entrepris depuis de donner les Oeuvres de Léon de Byzance; & il a fait depuis imprimer un Ouvrage dont le Public retire autant de fruit, qu'il a coûté de peine à l'Auteur. Il est intitulé *Oriens Christianus*, & il contient non seulement les Notices de toutes les Eglises d'Orient, faites en divers temps; mais l'Histoire abrégée des Evêques des différens Sièges, sur le même plan que le livre si connu sous le nom de *Galla Christiana*. Les Eglises & les Evêques d'Afrique s'y trouvent aussi. Le P. Le Quien a encore donné en 1718, un volume in quarto, intitulé *Panoplia contra Scismata Graecorum*, où se cachant sous le nom d'Etienne de Altamura, il refute tous les prétextes dont les Grecs se servent pour se justifier de leur Schisme. Il est entré depuis en dispute avec le Père Courayer, au sujet des Ordinations des Anglois dont ce dernier avoit soutenu la validité, & dont l'autre a entrepris de prouver la nullité. On a encore du Père Le Quien, *Dissertation sur S. Nicolas Evêque de Myre, sur le Portus Scelus, sur l'Auteur Phénicien Sanchoniaton; une Histoire Abrégée de la Ville de Boulogne sur mer, & de ses Comtes; une Histoire beaucoup plus ample de la même ville, que l'on pourroit donner au Public; Observations sur le livre intitulé Petra fidei*. Le Père Le Quien mourut le 12 de mars 1733. On imprime au Louvre son *Oriens Christianus & Africa* en plusieurs volumes in folio. Ce Père n'étoit pas moins recommandable par sa piété & sa régularité toujours constante, toujours uniforme, que par son érudition & son génie communicatif. Il avoit été lié de bonne heure avec les Savans les plus distinguez. *Mémoires du temps. Voyez le Supplément de Paris 1736.*

**QUIERAS, QUIERASE, QUERASQUE, CHIRAS, CHIÉRASE ou CHERASCO**, ville de Piémont sur le Tanaro, est une place forte, située sur une colline. On y fit en 1631 la paix entre la France, les Impériaux, les Espagnols, le Duc de Savoie & celui de Modène. Les truites de Quieras sont renommées. \* Sanfon. Baudrand.

**QUIERCY**. Voyez **QUIERZY**.  
**QUIERET**, ancienne Maison de Picardie, qui a donné deux Amiraux de France, descend de Hugues Quieret, l'un des Chevaliers Bannerets du Comté de Boulois, mentionné dans le rôle qui en fut fait par ordre du Roi Philippe-Auguste l'an 1202. **GERARD** Quieret, Sénéchal d'Agénois, frère de l'Amiral, dont il sera parlé cy-après, fut l'un des Seigneurs de Picardie, qui signèrent en 1314, un traité d'alliance entre eux, pour empêcher le cours des subides & les malversations qui se commettoient dans le Royaume. L'on ne rapportera la postérité de cette Maison que depuis Hugues qui suit.

**I. HUGUES** Quieret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, Sénéchal de Beaucaire & de Nîmes, & Amiral de France, eut ordre de conduire la Comtesse de Blois, de Montpellier à Corbeil en 1324. Il se trouva à la guerre de Gascogne sous Alphonse d'Espagne en 1326, & étoit Sénéchal de Beaucaire en 1329. Le Roi Philippe de Valois, en reconnaissance de s'être vaillamment comporté dans une armée de mer, où il étoit Capitaine contre les Turcs, lui donna 400 livres de rente, à prendre pendant sa vie sur le Trésor, par lettres du 10 janvier 1335, laquelle rente il lui assigna au mois d'octobre 1339, sur la ville, forteresse & Seigneurie d'Hélécourt, conquise sur Edouard de Bailleul. Il comparut en armes comme Chevalier Banneret à Saint-Riquier le onzième septembre 1337, entre les Nobles de cette Prévôté, qui furent assignez par devant les Commisaires du Roi pour la défense du pais, & pour aller où il seroit ordonné. Il exerçoit dès l'an 1336, la charge d'Amiral de la mer, & mourut des blessures qu'il reçut dans un combat naval donné contre les Anglois en 1340. On lui a donné pour femme *Blanche*, sœur de Jean, premier Comte de Harcourt, dont il eut 1. **GUY** qui suit; 2. **HENRI**, qui continua la postérité rapportée cy-après; 3. **JACQUES**, qui servit sous le Connétable d'Eu, depuis 1338, jusqu'en 1346; 4. **JEANNE**, mariée 1. à N... Seigneur de Rollincourt; 2. à N... Seigneur d'Argency; 5. **LEONORE**, allée à **Roberts** de Fiennes, laquelle en exécution du traité de paix conclu avec le Roi de Navarre, obtint rémission le 24 septembre 1359, d'avoir suivi son parti; & 6. **ROBERT** Quieret, Seigneur de Ramecourt, lequel demeura à Tournay avec plusieurs autres pour la garde de cette place, depuis le vingt-deuxième mai 1339, jusqu'au dernier septembre 1340; & étoit mort en 1384. Il avoit épousé *Marie*, dont il eut *Marie*, allée à **Jean** Bainfiel, dit **Huin**, du

quel elle étoit veuve en 1399; & 7. **JEANNE** Quieret, allée à **Edmond** de Hallencourt.

**II. GUY** Quieret, dit **Bort**, servit en Gascogne sous le Connétable d'Eu en 1337, & fut commis par son père avec plusieurs autres le premier de mai 1339, pour conduire de la Rochelle à Paris certains prisonniers qui avoient été pris à Blaye & à Bourdeaux au mois d'avril précédent. Il s'attacha depuis au parti du Roi de Navarre, qu'il suivit en ce Royaume en 1362, & dont il reçut beaucoup de bienfaits. Il en obtint depuis en avril 1365 rémission du Roi, qui le fit Chevalier en 1368, servit la même année sous Hugues de Châtillon, Maître des Arbalétriers, & étoit mort en 1376, que *Jeanne* de Mentenay étoit remariée à **Droux**, Seigneur de Crevecoeur & de Thailz.

**III. HENRI** Quieret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, frère du précédent, servoit sous le Connétable d'Eu en 1337, & est compris entre les Seigneurs qui s'assemblèrent la même année devant Tournay, sur les frontières de Flandre & de Hainault. Depuis il s'attacha comme son frère, au service du Roi de Navarre, qui lui donna 500 écus de pension en 1361, & ne mourut qu'en 1406. Il avoit épousé 1. *Jeanne*, Dame de Heuchin; 2. *Jeanne* des Quénes, veuve de **Jean** Tirel, Seigneur de Poix. Du premier mariage vinrent 1. **GUY** qui suit; 2. **JEAN**, Grand Prévôt de S. Pierre d'Aire, Chanoine & Théorier de Thérouanne en 1446, lequel vivoit en 1456, âgé de septante ans; & 3. *Elonore* Quieret, mariée en 1403, à *Antoine*, Seigneur d'Harverquerque, morte en 1440, sans postérité; du second mariage sortirent 4. *Manoff*; 5. *Hugues*; & 6. **PIERRE** Quieret, Seigneur de Haucourt, qui demeura prisonnier à la bataille d'Azincourt en 1415. Il fut depuis Capitaine d'Araines, se joignit en 1420, à Jacques de Harcourt, Capitaine de Crottoy, pour faire la guerre aux Anglois; fut Lieutenant de **Christophe** de Harcourt, Capitaine de Thours, & commis à la garde & défense de cette place en 1431. Il avoit épousé avant l'an 1436, *Marguerite* de Leval, Dame de Pipemont, dont il eut *Antoine*, Seigneur de Remoncourt & de Pipemont, mort avant l'an 1459, ayant eu de *Jeanne* d'Inchy la femme, 1. *Jeanne*; & 2. **GUY** Quieret, Seigneur de Coulouvilliers, vivant en 1459.

**III. GUY** Quieret, II. du nom, Seigneur de Heuchin & de Tours-en-Vimeu, dit **Bort**, étoit en la compagnie du Connétable en 1412, lors du siège du château de S. Remy-du-Plain, & se trouva trois ans après à la bataille d'Azincourt, où il demeura prisonnier, & n'obtint sa liberté qu'après avoir payé une grosse rançon. Le Roi lui accorda en 1425, droit de Foire en sa Terre de Heuchin. Il avoit épousé *Jeanne* de Poix, fille de **Jean** Tirel, Seigneur de Poix, & de *Marguerite* de Châtillon, dont il eut 1. **JACQUES** qui suit; 2. **CHRISTOPHE**, qui fit la branche des Seigneurs de Tours-en-Vimeu, rapportée cy-après; 3. *N...* mariée à *Gaillaume*, Seigneur de Savcué; 4. *Agnès*, allée à *Jean*, dit le *Sourd*, Seigneur du Biez; & 5. *Marguerite* Quieret, qui épousa *Robert*, Seigneur de Nédoncheil.

**IV. JACQUES** Quieret, Seigneur de Heuchin, servit le Roi au recouvrement de la Normandie, & mérita d'être fait Chevalier. Il maltraita long-temps sa femme, sous prétexte de son mauvais gouvernement, & fit même mourir celui qu'il en accusoit, dont il obtint rémission en mars 1440, en considération de ses services & de ceux de ses prédécesseurs, laquelle néanmoins ne fut entérinée qu'en 1456, après avoir essuyé un long procès criminel contre le Comte de S. Pol, qui avoit fait saisir ses biens, dont il eut mal véu, à condition d'en faire la foi & hommage à ce Comte; & il mourut avant l'an 1470. Il avoit épousé *Bonne* de Berlettes, dite de *Waurin*, dont il eut 1. **JEAN**, dit **Bort**, mort sans postérité; 2. **GAUVAIN** qui suit; 3. *Antoine*; 4. *Léon*; 5. *Jeanne*, mariée 1. à *Fouquier* de Renty, dit le *Galot*, Seigneur d'Embry; 2. à *Renaud* de Girelines; & 6. *Blanche* Quieret, allée à *Jacques* de Berles.

**V. GAUVAIN** Quieret, Seigneur de Heuchin, avoit épousé *Jeanne* d'Igues, Dame de la Haye, dont il eut 1. **JEAN**, Seigneur de Heuchin, mort sans postérité; 2. *Antoine*, Chanoine à Lille; 3. *Barbe*; 4. *Antoinette*, Dame d'Anceville, mariée à *Louis* d'O, Seigneur de Sorel; 5. *Marie*, Dame d'Ostreville, allée le cinquième juillet 1489, à *Jean* de Noyelles, Seigneur de Marle; & N... Quieret, qui épousa *Philippe* de Greboust.

#### BRANCHE DES SEIGNEURS de Tours-en-Vimeu & du Quény.

**IV. CHRISTOPHE** Quieret, second fils de **GUY**, Seigneur de Heuchin, & de *Jeanne* de Poix, fut Seigneur de Tours-en-Vimeu, & épousa *Jubeau* d'Alilly, dont il eut entre autres enfants, **JEAN** qui suit.

**V. JEAN** Quieret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit épousé *Peronne* de Bulleux, dont il eut 1. **LOUIS** qui suit; 2. *Jean* Seigneur du Quény; 3. *Jeanne*, mariée à *Jean* de Calonne, Seigneur de Landrethun; 4. *Tolande*, allée à *Jean* de Tuffes, Seigneur de Radeport; 5. *Philippe*, Abbé du Moncel; & N... Quieret, qui épousa *Louis* d'Ault, Seigneur de Francières.

**VI. LOUIS** Quieret, Seigneur de Tours-en-Vimeu, avoit épousé *N...* de Boiffay, dont il eut *Louise* Quieret, mariée 1. à *François*, Baron de Malloic; 2. à *François* de Rivière, Seigneur de Sainte-Marie.

De cette même Maison étoit **ENGUERRAND** Quieret, Seigneur de Fransu, Amiral de France & Capitaine de la ville de Rue sur la mer. Il servit en la guerre de Guienne sous le Connétable d'Eu avec trois Ecuyers en 1337; en Flandre, à Lille & à Tournay, avec quatre Ecuyers la même année; à Cambrai & sur les frontières de Flandre & de Hainault en 1342. Il servit dans Rue en 1354, avec six Chevaliers, 34 Ecuyers & 80 Sergens; & sous le Maréchal de Neulle en Picardie, avec deux Chevaliers, 27 Ecuyers & 40 Sergens. Le Journal du Trésor du



mois d'octobre 1357, porte qu'il étoit Amiral en ce tems-là: il mourut peu de tems après. Il avoit épousé N... de Roze, fille de Dreux, Seigneur de Germigny, de laquelle il peut avoir eu pour fils 1. JEAN Quieret, Seigneur de Franfu, qui obtint rémission en 1364, de la mort d'un homme qu'il avoit tué à Douay, qui servit sous le Maréchal de Sancerre en 1381, & qui mourut avant l'an 1405; 2. GUILLAUME, dit Enguerrand Quieret, Seigneur de Franfu, pourvu être son fils, & fut son exécuteur testamentaire. Il avoit épousé par contrat du 26 mai 1410, Jeanne, fille de Jacques, Seigneur de Buffu. \* Le P. Anselme, *Hist. des Grands Offic.*

QUIERS ou CHIERS, ville du Piémont assez bien fortifiée pour sa situation, est renommée par l'ancienneté de sa noblesse, par la fontaine qu'on y travaille, & par la graine que son terroir fournit aux Teinturiers. Le Comte de Harcourt, de la Maison de Lorraine, y gagna en 1639, une bataille sur les Espagnols. \* Sanfon, Baudrand.

QUIERSY ou QUIERZY, village de France en Picardie, célèbre pour avoir été le lieu où Hincmar, Archevêque de Rheims, tint plusieurs Conciles pendant le neuvième siècle. Il est situé sur la rivière d'Oyse, dans le Noyonnais, à deux lieues de la ville de Noyon, & nommé *Carisfacum* par les Latins. On y voyoit autrefois un palais des Rois de France, qui est présentement ruiné.

CONCILES DE QUIERZY.

Ils furent assemblez contre le Moine Godeschalque, accusé de prêcher des erreurs dans la doctrine de la Prédétermination, du libre Arbitre & de la Rédemption par le sang de JESUS CHRIST. Rabanus Maurus avoit tenu en 848, un Concile à Mayence, dont il étoit Archevêque, & avoit renvoyé le Moine à Hincmar de Rheims son Métropolitain. Ce dernier en assembla un l'an 849, à Quierzy, où le Roi Charles le Chauve se trouva. On y condamna Godeschalque, pour son opiniâtreté incorrigible & pour avoir été cause de trouble, à être déposé de l'Ordre de Prêtrise, frotté jusqu'à ce qu'il eût écrit ses Ecrits dans un feu qu'on alluma devant lui, & puis renfermé dans une étroite prison. L'an 853, le même Hincmar de Rheims tint un autre Concile à Quierzy, où il dressa quatre Chapitres, opposés aux propositions de Godeschalque. Mais comme ils sembloient refuser une proposition de saint Fulgence, & en combattre d'autres de saint Augustin, Galinde, dit Prudence, Evêque de Troyes, Loup Prêtre de Mayence, Loup Abbé de Ferrières, Rattrame Moine de Corbie, & même l'Eglise de Lyon, (au jugement de laquelle Hincmar s'étoit rapporté, avec saint Remi son Archevêque, qui, pour sa doctrine & pour l'esprit ecclésiastique, étoit comparable aux anciens Pères) & enfin presque toutes les Eglises du Royaume d'Arles n'approuvèrent pas cette entreprise, en s'opposant pourtant à l'erreur qui pouvoit être cachée dans ces sentimens. Il est vrai que tous les Modernes ne sont pas même d'accord de l'improbation des trois Chapitres. Les Curieux consulteront les Auteurs que je cite. Les Evêques s'assemblèrent au mois de février de l'an 857 à Quierzy, où par ordre de Charles le Chauve, ils écrivirent une Lettre Synodale aux autres Prélats & aux Comtes du Royaume. Ils s'assemblèrent aussi en 858. \* Voyez le tome 8 des Conciles. Les *Annales de France de l'Abbaté de Saint Bertin*. Loup de Ferrières, lib. 3. de *Quasi. Collet. de Usque Quest. & aux Epit. Ulfar & Cellot, Hist. Godefr. Mauguin, Pénit. Prædest. & Gratia. Un Traité intitulé, *Vindicta Prædest. seu Godefriciana contra. Historica & Chron. Synopsi. Paradis. Alliance de Lyon*, l. 2. c. 24. Du Val, *Ex Script. Eccl. Lang. Simond, Conc. Gall. tom. 3. p. 65. 66 & 67. De la Lande. Sup. Conc. Gall. Chærez GODESCHALQUE.**

QUIETEVA. Voyez QUITAVA.

QUIETISTES: Ce nom fut donné dans l'Eglise Grégoire au XIV<sup>e</sup> siècle à une sorte de personnes qui se vantaient d'une tranquillité d'esprit extraordinaire, qu'ils avoient acquise par la prière. On les appelloit en Grec *Hypocrites*, qui signifie la même chose que Quétistes. Le Chef de ces gens-là fut Siméon, Prieur d'un Couvent près du Mont Athos, qui avoit un grand crédit parmi les siens. Grégoire Palamas, depuis Evêque de Salonique, homme savant & eloquent, se joignit à lui. Barlaam, Moine de l'Ordre de S. Basile, s'opposa à eux & se servit habilement de la simplicité de quelques Moines du parti de Siméon pour en apprendre tous leurs secrets, après quoi il commença à leur reprocher publiquement leurs folibelles. Entre autres il dit qu'ils prétendoient voir des choses singulières en baissant la tête sur la poitrine retenue leur haleine & regardant fixement le nombril. Qu' alors ils se sentoient remplis de la lumière divine, qu'ils souloient l'ardeur du S. Esprit par les narines & se trouvoient affectés de sensations très suaves. Barlaam leur donna de cela le nom d'*Omphalotrychi* ou d'*Ombilicani*. Ils se vantaient fur tout de voir alors, des yeux du corps, la Sainte Trinité, & soutenoient que de cette divine lumière, dont ils étoient environnés, naissoit la tranquillité ou la quétitude d'esprit dont ils se glorifioient. Barlaam ayant reproché ces articles aux Quétistes, Grégoire Palamas l'envoya prier de ne plus faire ces reproches à ses adhérens, d'autant plus qu'il ne les tenoit que d'un Moine ignorant & qu'il n'avoit par conséquent aucune idée juste ni de leurs dogmes ni de leur manière de vivre; que d'ailleurs ce n'étoit pas une chose tout à fait opposée au bon sens de voir des yeux du corps une lumière sainte & non créée, parce que les Disciples de JESUS CHRIST avoient vu la même chose sur le Thabor. Là dessus Barlaam abandonnant les autres articles ridicules, s'attacha uniquement à celui de la vision corporelle d'une lumière non créée & en conclut que Palamas supposoit une double Divinité, parce qu'il distinguoit la lumière non créée d'avec la Divinité elle même. Il y eut à cette oc-

casion de grandes contestations entre eux, jusques à ce que l'Empereur Andronic le Jeune convoqua un Synode pour décider la question. Barlaam sentant qu'il ne seroit pas en état de prouver aux Quétistes tout ce qu'il leur avoit imputé, s'accorda avec Palamas à la sollicitation de ses amis. Mais aussitôt qu'Andronic fut mort, il recommença la dispute & soutint que le Synode n'avoit pas procédé selon l'ordre dans la recherche de cette affaire. Il passa ensuite en Italie & laissa son Disciple Grégoire Acindynus, qui poussa la controverse contre les Quétistes. Le Patriarche de Constantinople assembla un autre Synode dans lequel les Quétistes furent encore absous, & Grégoire Acindynus avec les autres adhérens de Barlaam exclus de la communion de l'Eglise orthodoxe. Les Barlaamites & les Acindyniens ne se rendirent point, c'est pourquoi l'on assembla un troisième Synode où Acindynus refusa de comparoître. Après sa mort on tint un quatrième Synode qui condamna de nouveau les Barlaamites. Les sentimens furent fort partagés parmi les Grecs & les autres sur cette affaire. Manuel Caléas & Jean Claryphote, soutenoient que les Barlaamites avoient été condamnés injustement, & que les Quétistes avoient eu des sentimens erronés. Jacques Gretier & Léon Allatus ont été du même sentiment. Philothée, Patriarche de Constantinople, & quelques autres, croyoient la condamnation des Barlaamites fort juste. Dans ces derniers siècles on a vu renouveler le nom des Quétistes parmi les Catholiques Romains, qui l'ont donné aux Sectateurs de Michel de Molinos, dont on peut voir l'article. Nous nous contenterons de remarquer ici que depuis la condamnation de Molinos plusieurs milliers de personnes ont été dans ses sentimens en Italie. Le Royaume de Naples étoit sur tout fort peuplé de Sectateurs de Molinos & quoique les Papes Alexandre VIII, & Innocent XII eussent établi une Inquisition rigoureuse contre cette doctrine ils n'avancèrent en rien & ne firent qu'aigrir davantage les esprits. L'Espagne ne manqua pas non plus de Molinosistes. Enfin, ces mêmes controverses furent renouvelées en France. François de Salignac-Fénelon, le fameux Archevêque de Cambrai, ayant publié en 1694, son *Explication des Maximes des Saints sur la Vie Intérieure*, dans laquelle il avoit poussé fort loin la doctrine de l'amour pur, fut accusé de Quétisme. Voyez son article. Il y a aussi eu parmi les Protestans divers Théologiens qui ont refusé la doctrine des Quétistes. \* Joh. Cantacuzenus, *Historiar. lib. 2. Gretserus, in Notis. Demetrius Cydonius, in libro contra Pelagium. Petavius, Dogmat. Theol. l. 1. c. 12. Leo Allatus, de Ecclesia Orient. & Occident. confessione, l. 2. c. 17. Rechenburgius, Diss. de Hypocritis seu Quetistis Græci. Burnet, Voyages d'Italie. Cramerus, Continuat. Hist. Eccles. Georg. Hornii, Rango, in der Quakerrey, und in der Quetistrey. Carpovius, Diss. de Relig. Quetistarum. Mayeri, Diss. de Quetistarum persecutioibus. Dictionnaire Allemand.*

QUIETISTES modernes, Sectateurs de l'Hérésarque Molinos. Voyez MOLINOS.

QUIETO, rivière de l'Inde, qui la traverse presque toute du Levant au Couchant, & se décharge dans le Golfe de Venise, près de Citta Nova. \* Maty, *Dict. Géogr.*

QUIETUS (Cn. Fulvius) le fils puîné de Macrien, fut déclaré Empereur avec son père & son frère au commencement de l'an 261, par l'armée qu'avoit commandée Valérien, qui avoit été pris quelque tems auparavant par les Perses. Son père & son frère ayant entrepris de s'aller faire reconnoître en Occident, où Gallien régnoit, lui laissèrent le soin de défendre l'Orient contre les Perses, ce qu'il fit avec assez de succès: mais lorsqu'on eut reçu la nouvelle de la défaite & de la mort des deux Macriens, Odénat, qui avoit très-bien servi le jeune Prince, se sépara de lui, & débaucha une partie de ses troupes; ce qui l'obligea de se retirer à Emèse, où ceux qui l'avoient suivi, ne voyant pas d'apparence à pouvoir soutenir ce parti trop affoibli, l'abandonnèrent au bout de quelque tems. Quétus, livré à son ennemi, fut sacrifié aussitôt à la raison d'Etat, & son règne ne fut guères plus que d'un an. \* Trebellius Pollio, *XXX Tyranni. Aurelius Victor. Tillemont, Hist. des Empereurs.*

QUIEU (Antoine le) Religieux de l'Ordre des Frères Prêcheurs, Instituteur de la Réforme appelée la Congrégation du S. Sacrement, étoit fils d'Antoine le Quiu, Avocat au Parlement de Paris, & de Marguerite le Caron la femme, & naquit à Paris le 23 février 1601. Il entra dans l'Ordre de saint Dominique l'an 1622, & y établit en 1636 une nouvelle Observance, dont la première maison fut établie dans le bourg appelé *Lagner*, à cinq lieues d'Avignon. Dans une célèbre Mission qu'il fit à Méridol, il y arbora une croix, que les Huguenots abattirent; mais le Roi par ses lettres patentes du 14 mars 1660, ordonna aux Consuls de cette ville de la rétablir, avec défense aux Habitans de l'ôter sur peine de la vie. Ce saint homme mourut le 7 d'octobre 1677, âgé de 76 ans moins trois mois, après 54 ans de religion. \* *Extrait de sa Vie écrite par le P. Archange Gabriel de l'Annonciation, imprimée à Avignon en 1682.*

QUIGNONES (François de) Cardinal Espagnol, Evêque de Cauris, fils de DIEGO-FERNANDEZ de Quignones, premier Comte de Luna, entra jeune parmi les Religieux de saint François, & fut élevé à la charge de Général dans un Chapitre tenu à Burgos en 1522. L'Empereur Charles-Quint témoigna une joye extraordinaire de cette élection du P. Quignones, qu'il nomma Conseiller de son Conseil de Conscience. Ce Père étoit en 1525 à Assise, où il apprit la prise de Rome par l'armée Impériale. Il alla d'abord en témoignier son déplaisir au Pape Clément VII, qui étoit prisonnier dans le Château-Saint-Ange, & qui sachant le pouvoir que le P. Quignones avoit sur l'esprit de l'Empereur, l'envoya pour négocier la paix. Il acheva cette négociation avec assez de bonheur, & mérita par là le chapeau de Cardinal, que le Pape lui donna sur la fin de l'année 1527. Il fut ensuite Evêque

vêque de Cauria, Légat en Espagne & dans le Royaume de Naples, & mourut à Vérolin en 1540. Ce Cardinal avoit travaillé à réduire le Bréviaire à trois Picaunes pour chacune des heures canonales, & à trois leçons pour Matines, & l'avoit disposé d'une manière qu'on n'avoit récéter le Pseaume chaque semaine. Clément VII & Paul III avoient approuvé ce Bréviaire, qui fut imprimé l'an 1536 à Rome, & ailleurs. Sa brièveté, ou plutôt le retranchement de plusieurs Histoires apocryphes, fit crier les ignorans; de sorte que ce Bréviaire fut supprimé par le Pape Pie V, & il ne sert plus que d'ornement dans les Bibliothèques. La Préface en est très-belle, & mérite d'être lue. Elle se trouve dans plusieurs Ouvrages, entre autres dans la seconde édition du Traité de Claude Joll, de *reformatis Hæresibus Canonici*. \* Wading, in *Annal. Ughel. Ital. Sacra. Aubéry, Hist. des Card. Nicolas Antonio, Biblioth. Hisp.*

La Maison dont étoit sorti ce Cardinal, étoit considérable au Royaume de Léon. A 250 PRÉS de Quignones florissoit l'an 1180, sous le règne de Ferdinand, Roi de Léon. Diego FERNANDEZ de Quignones, I. du nom, Seigneur de Luna, l'un des Descendans, fut Grand-Baillif, ou Sénéchal du Royaume des Asturies. Il avoit épousé Marie de Tolède, dont il eut 1. PIERRE qui suit; 2. TIBERTE, mariée à Frédéric Henriques, Comte de Melgar, Amirante de Castille; 3. MENCIE, alliée à Pierre Gonzales de Bazan, Vicomte de Valderna; & 4. CLAIRE de Quignones, qui épousa Inico Lopes de Mendoza, Comte de Tendilla.

PIERRE de Quignones, Seigneur de Luna, Grand-Baillif ou Sénéchal de Léon, avoit épousé Blatrix d'Acunna, fille de Martin Vaïques d'Acunna, Comte de Valencia, & de Marie de Portugal, dont il eut Diego Fernandez de Quignones, qui fut Comte de Luna par Henri IV, Roi de Castille. Il avoit épousé Jeanne Henriques, dont il eut 1. BERNARDIN qui suit; 2. FRANÇOIS, Cardinal, qui a donné lieu à cet article; 3. Marie, alliée à Alfonso Pimentel, Comte de Bénévent, & 4. Blatrix Quignones, mariée à Pierre Alvarez Olorio, Marquis d'Alfarga.

BERNARDIN Quignones, second Comte de Luna, laissa d'Isabelle, fille d'Alvarez Olorio, Marquis d'Alfarga, FRANÇOIS Quignones, troisième Comte de Luna, qui de Marie, fille de Bernardin Suarez de Mendoza, Comte de Corunna, & de Marie Manrique de Sotomayor, laissa CLAUDE de Quignones, quatrième Comte de Luna, lequel épousa Catherine Pimentel, fille d'Alfonse, Comte de Bénévent, & d'Anne de Velasco, dont il eut Louis de Quignones, cinquième Comte de Luna, qui de Marie de Cortés, fille de Ferdinand, Marquis de Vallé, & de Jeanne d'Arellano, eut pour fille unique Marie de Quignones, sixième Comtesse de Luna, mariée à Jean-Alfonse Pimentel, Comte de Bénévent. \* Spéner, *Theatrum Nobilit. Europ. Imhoff, en ses Grands d'Espagne, &c.*

QUILLERNE, petite île, vers la côte occidentale de Bretagne, & vers la côte occidentale & septentrionale de l'île d'Ouessant, dont elle n'est séparée que par un petit détroit.

QUILHAN, QUILLIAN ou QUILLAN, petite ville de France dans le Languedoc. Elle a titre de Baronnie, est du diocèse d'Alet, & est sur la rivière d'Aude. \* Davity, *Languedoc.*

QUILLEBEUF, bourg défendu par un petit Fort. Il est en Normandie sur la Seine, à huit lieues au dessous de Rouen. \* Maty, *Diction. Géogr.*

QUILLET (Claude) étoit de Chinon en Touraine, où il naquit vers le commencement du XVII<sup>e</sup> siècle. Il se tourna d'abord du côté de la Médecine, & en exerça la profession pendant quelques années. Une affaire qui lui arriva à Loudun pendant la possession vraie ou fautive des Religieuses de cette ville, l'obligea de quitter la France & sa profession. Voici le fait. Pendant que M. Laubardemont informoit de la possession de ces Religieuses, le Diable prétendoit menaça d'élever le lendemain jusqu'à la voûte de l'église le premier incrédule qui se trouveroit. Quillet qui entendit cette menace revint le lendemain, & en présence de M. Laubardemont & d'une grande assemblée, il défit le Diable de tenir sa parole, & protesta qu'il se moquoit de lui. Le Diable ne répondit rien & n'agit point, ce qui surprit l'assemblée. M. de Laubardemont s'en scandalisa, & déclara contre Quillet. Mais celui-ci qui voyoit que, quoique cette possession ne lui parût qu'un jeu, on la prenoit au sérieux, parce que l'on avoit intérêt de la faire croire réelle, pour avoir occasion de perdre Urban Grandier, quitta promptement Loudun, sortit de France, & passa en Italie. C'étoit, comme on le croit, en 1624, tems auquel Grandier fut exécuté. Quillet se trouvant à Rome, & fréquentant la maison du Maréchal d'Étrées qui y étoit Ambassadeur de la part de la France, entra chez lui en qualité de Secrétaire de l'Ambassade. On croit qu'il revint avec lui en France après la mort du Cardinal de Richelieu. On ignore pour quelle raison il se fâcha contre le Cardinal Mazarin, dont il parla fort mal dans son Poème Latin de la *Callipédie*, ou de la manière d'avoir de beaux enfans. Ce Poème, où il prit le nom de *Calvicius Latus*, est intitulé *Callipædia, seu de pulchro prole habenda ratio*, Poème dilacticon ad humanam speciem belle conservandam apprimiti utile. Il fut imprimé à Leyde en 1655, in quarto. L'Auteur n'étoit encore ni Bénéficiaire, ni engagé dans aucun Ordre sacré quand il le composa. Le Cardinal Mazarin ayant été informé de la manière dont il parloit de lui & de sa famille, le manda, se plaignit avec douceur de ce qu'il l'avoit si peu ménagé, & lui promit la première Abbaye qui vauqueroit. Quillet touché de cette bonté, se jeta aux genoux du Cardinal, lui demanda pardon, & promit de corriger son Poème, & lui demanda la permission de le lui dédier. Il lui tint parole dans l'édition qui fut faite à Paris, in quarto, en 1656. On y trouve de plus une Epître dédicatoire au Cardinal Mazarin, & deux nou-

velles pièces de vers, dont l'une est une Epître ad *Eudæum*, en vers hexamètres; & l'autre, une Épigramme aussi Latine, sur la mort du célèbre Philophe Gassendi. Dans l'intervalle, le Cardinal lui avoit donné une Abbaye, & c'est, sans doute, pour cette raison, qu'il prend dans cette seconde édition, la qualité de *Abbas Dudovalensis*. Son Poème fut bien reçu à cause de la singularité de la matière qui y est traitée librement, mais néanmoins peu follement. Rien de sans frivole que tout ce qu'il débite dans le second livre touchant les diverses influences des signes du Zodiaque par rapport à la conception. A l'égard de la vérification que tant de gens ont louée si fort; on n'y reconnoît ni le tour de celle de Lucrèce, ni celui de celle de Virgile; la diction même n'en est pas corrigée, & l'on y trouve plusieurs fautes de quantité. Quillet avoit fait encore un Poème Latin en douze livres intitulé *Henriciada*, parce qu'il étoit en l'honneur de Henri IV, & une Traduction en vers François des Satyres de Juvénal, qui n'ont point été imprimées. Il avoit laissé le premier avec tous les papiers & 500 écus, à l'Abbé Ménage, qui a cependant négligé de répondre à l'intention de l'Auteur, qui ne lui avoit accordé cette somme que pour faire imprimer ce Poème. Quillet mourut à la fin de septembre ou au commencement d'octobre 1661, âgé d'environ 59 ans. Void ce que Loyet en dit dans sa gazette du 15 d'octobre 1661,

Quillet bel esprit, qui jadis  
Affectoit peu le Paradis  
Par erreur ou par contenance  
Qui fut touché de repentance,  
D'en avoir de la sorte usé,  
D'un feu d'ivoire fut embrasé,  
Après avoir fait maint bon livre,  
A depuis peu cessé de vivre,  
Plain & regrette dans Paris,  
De la plupart des beaux Esprits  
Qui saluèrent ses de sa science, &c.

\* Sorberiano, p. 201. Menagiano, tome 3. p. 232 & suiv. Lettres de Collur. Baillet, *Jugemens des Savans &c.* tome 4. partie 2. p. 300. n. 1511. édit. d'Amsterdam 1725, avec les Notes de M. de la Monnoye. Bayle, *Diction. Critique, Bibliothèque du Bichelet de 1728 par M. l'Abbé le Clerc.* Tiron du Tillet, *Paroisse François, in folio*, p. 267 & 268. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 28 p. 166 & suiv. *Supplément de Paris 1736.* L'Abbé de Marolles, dans le *Dénouement de ceux qui lui ont fait présent de leurs livres.*

\* QUILLINIUS qui d'autres nomment *Glinthar*, étoit un des Prélats à qui le Moine Léporius converti par S. Augustin, adressa la traduction de ses erreurs par la Grâce. C'étoit un Evêque distingué dans les Gaules; mais on ignore quel siège épiscopal il occupoit. Les uns le placent à Aix & d'autres à Frejus. \* Voyez le *Supplément de Paris 1736.*

QUILLINIUS (Erasme) Peintre d'Anvers, naquit en 1607. Après avoir professé la Philosophie, il se laissa conduire à l'amour qu'il avoit pour la Peinture; & s'étant mis sous la discipline de Rubens, il devint un très-bon Peintre. Il a peint dans son pays & dans les lieux dalentour, plusieurs grands ouvrages pour les églises & pour les palais, & a laissé en mourant une grande réputation de son mérite, sans que de sa part il ait jamais cherché autre chose que le plaisir qu'il trouvoit dans l'exercice de la Peinture. \* De Piles, *Abrégé de la Vie des Peintres.*

\* QUILLOT, (Claude) qui a été l'occasion, sans doute innocente, du QUILLORISSE, dont on a fait une Secte, qui a fait beaucoup de bruit à Dijon & dans toute la Bourgogne, à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, & au commencement du XVIII<sup>e</sup>. Il étoit fils d'un Artisan d'Arnay-le-Duc, & l'on croit qu'il fit ses premières études dans sa patrie. Il vint les continuer à Dijon, où il entra chez M. de Chintrey, Conseiller au Parlement, pour être Précepteur des enfans de ce Magistrat. Après y avoir demeuré quelque tems, le desir d'une vie plus parfaite le porta à entrer chez les Chartreux, où il édifia beaucoup par sa régularité; mais l'auidéité de cet Ordre étant au dessus de ses forces, il retourna dans le siècle, prit les Ordres sacrez, & fut attaché à la paroisse de S. Pierre de Dijon, en qualité de Prêtre habitué, ou Méparthite. M. l'Evêque de Langres l'ayant chargé du ministère de la Confession, il devint en peu de tems un Directeur célèbre. On le consultoit sans cesse dans Dijon, & son confessional étoit assiéé d'un très-grand nombre de personnes qui se mettoient sous sa conduite. Ce concours, fruit de sa réputation, lui attira des affaires, & fut pour lui l'occasion d'une vive & longue persécution. On envainima toutes ses actions, on ne craignoit pas de lui supposer des crimes honteux; & pour le perdre, on eut l'impudence d'attaquer la réputation des meilleures familles de Dijon. Comme on étoit troublé alors en France par les erreurs des Quilistes, on en chargea aussi M. Quillot, & l'on prétendit que, peu content d'enseigner ces erreurs à ses pénitentes, il les réduisoit en pratique avec elles. Il est vrai que plusieurs choses colorèrent un peu cette accusation. Claude Quillot avoit pris du goût pour la lecture des nouveaux Mystiques, & même pour les Ecrits de Molinos. Cependant il ne s'ensuivoit nullement de ces erreurs d'esprit, que Claude Quillot fut livré aux erreurs où le Quillisme entraîne ordinairement ceux qui s'y abandonnent. De plus, on n'a aucune preuve qu'il ait enseigné leurs maximes, même celles qui sont le moins criminelles, depuis que le S. Siège & l'Église de France les eurent condamnées. Cependant, quelques liaisons qu'il avoit eues avec Robert, Curé de Seurre, qui fut condamné au feu en 1698, par le Parlement de Dijon (Voyez ROBERT) & cette apparence de Quillisme dont Quillot ne s'étoit

s'étoit point assez garanti, servirent de prétexte à ses ennemis pour le pourfuir comme un criminel & un homme perdu de vices. On entendit des témoin contre lui, on reçut leurs dépositions: & quoique la plupart fussent ou fausses ou exagérées, on engagea l'Official de Dijon à donner une Sentence contre les Adhérens & Sectateurs de Robert, & l'on y comprit M. Quillot. Cette Sentence est du 17 de juillet 1700. Les coupables, ou ceux que l'on y juge tels, sont condamnés par Acte à différentes peines, & M. Quillot y est déclaré bien & dument contumace, atteint & convaincu d'avoir distribué quelques livres suspects des erreurs du Quétisme; d'avoir tenu des discours conformes à ces erreurs; & d'avoir eu des liaisons suspectes avec Robert & autres. Pour réparation de ces crimes, la Sentence le condamne à trois ans de prison dans un monastère, à y jeûner pendant ledit tems au pain & à l'eau tous les Vendredis, à réciter à genoux l'Office de la sainte Vierge & le Pseaume 50 selon la Vulgate & le 51 selon l'Hebreu; lui interdit à perpétuité l'administration du Sacrement de Pénitence, & le suspend pendant un an de la fonction de ses Ordres. La même Sentence le condamne à trente livres d'aumône, & à faire sa profession de foi entre les mains de l'Evêque de Langres, avant que d'entrer dans le monastère qui lui sera indiqué. Pendant le cours de cette procédure, qui ne s'avoit commencé dès le mois de décembre 1698, M. Quillot qui ne se croyoit pas en sûreté, malgré le nombre de ses amis & de ses protecteurs, s'étoit plusieurs fois caché, & ne s'étoit montré que lorsqu'il avoit cru que la fureur de ses ennemis étoit un peu apaisée. Mais lors de la Sentence il s'étoit retiré, & comme on ne savoit où il étoit, on le donna à son de trompe, & on apporta les cœurs à sa maison. La justice séculière examinoit de son côté toute cette affaire pour ce qui la regardoit: il y eut successivement plusieurs Commissaires nommez pour cet examen, dont le résultat fut, que le Parlement de Dijon le mit hors de Cour, sur le cas privilégié par son arrêt du 27 d'août 1700. Durant cette longue procédure, M. Quillot produisit plusieurs Psaumes en sa faveur, & ses Adversaires y répondirent par d'autres, mais plus encore par quantité de Satyres en vers & en prose, dont ils inondèrent toute la ville de Dijon. Après l'Arrêt du Parlement, M. Quillot voyant que ses ennemis n'avoient triomphé qu'à demi, crut qu'il pourroit bien leur arracher entièrement une victoire dont ils possédoient même une partie injustement. Il fit solliciter la révision du procès & de la Sentence de l'Official, & quand il eut été assuré d'un examen impartial, il se rendit en prison; & peu de tems après, l'Official rendit une nouvelle Sentence qui le renvoye à pur & à plein de l'accusation formée contre lui. Ce nouvel Acte est du dixième d'avril 1701. Claude Quillot sortit de prison le 21 du même mois, & reprit ses fonctions, excepté l'administration du Sacrement de Pénitence, dont on ne jugea pas encore à propos de le charger. Nous ignorons combien il a survécu à cette affaire. Ses ennemis irrités de ce succès, tâchèrent au moins de le noircir dans la postérité, en forgeant une Secte imaginaire qu'ils appellèrent de son nom, le Quillotisme, & en donnant une Histoire de la vie de M. Quillot pleine de faussetez & de calomnies, & une relation du procès qu'ils lui avoient suscitée. Elle est intitulée, *Histoire du Quillotisme, ou de ce qui s'est passé à Dijon au sujet du Quétisme, avec une réponse à l'Apologie en forme de Requête* (compilée par M. Menelet, Avocat célèbre à Dijon,) produite au procès criminel par Claude Quillot, Prêtre habitant de l'Eglise de St. Pierre de Dijon, & de suite, les mêmes charges subsistant, mis hors de Cour par le même Juge, à Zell, chez Henriette Hermille, à l'Image du bon Pasteur, in quarto. Cette Histoire parut au mois d'avril 1703, & fut répandue le soir du neuvième du mois dans les principales maisons de Dijon, & même dans les monastères des Religieuses, où elle fut jetée par dessus les murs. Il y régna une grande partialité, & une passion effrénée de médire de tout le monde. Dès que Messire Clermont de Tonnerre, Evêque de Langres, en eut connaissance, il la fit examiner, & la condamna sévèrement par une Ordonnance Pastorale du 21 d'avril de la même année 1703, qui fut lue, publiée & affichée à Dijon, & lue aux prônes des Messes paroissiales de ladite ville. Ce Prélat y déclare que Claude Quillot avoit fait connoître son innocence devant tous ses Juges, & que cette Histoire du Quillotisme bleffoit également la vérité des faits par les calomnies dont elle est remplie; & la pureté des mœurs, par le détail honteux dans lequel elle entre. Le Parlement de Dijon de concert avec l'autorité ecclésiastique, faisant droit sur les conclusions du Procureur Général du Roi, condamna pareillement la même Histoire le neuvième de juin suivant, à être lacérée & brûlée par l'Exécuteur de la Haute Justice, comme calomnieuse, bleffant également le Sacerdoce & l'Empire, & attaquant sans ménagement & sans vérité les Ministres du Seigneur, & quantité de familles honnêtes que l'on s'y efforçoit de deshonnorer. Au reste on tira un très-petit nombre d'exemplaires de cette Histoire, & on la trouve avec peine dans les cabinets de quelques Curieux. C'est un in quarto, de 434 pages, en y comprenant la Requête de M. Menelet, accompagnée de réflexions longues qui respirent le même esprit que l'Histoire. L'Ordonnance de M. de Langres, & l'Arrêt du Parlement de Dijon ont aussi été imprimés. \* *Mémoires du tems, Supplément de Paris 1736.*

QUILMANCE, ville d'Ethiopie sur la côte d'Ajan, près du Zanguebar, & à l'embouchure du Quilmanci, entre Mélinde & Magaxoxo. \* *Maty, Diction. Geogr.*

QUILMANCI, rivière qui a sa source dans l'Abyssinie, où elle porte le nom d'Oby; ensuite entrant dans la côte d'Ajan, elle baigne Barraboa, & se décharge dans la Mer de Zanguebar à Quilmance. \* *Maty, Diction. Geogr.*

QUILOA, Royaume de Zanguebar en Afrique, sur la côte de la Mer d'Ethiopie, a une ville capitale de même nom, située dans une petite île nommée aussi Quiloa, près du Con-

inent, & défendue d'une forte citadelle. Le Roi de ce pais, qui est Mahométan, faisoit ordinairement sa demeure dans cette ville; mais en 1505, Fr. d'Almeida ayant fait aborder la flotte Portugaise dans cette île, envoya querir ce Roi, qui seignant d'être malade, se prépara pour se défendre. Aussitôt Almeida envoya pour assiéger cette ville 700 de ses Soldats, qui la prirent. Après quoi, le Roi s'en étant sauvé, ils y changèrent le gouvernement, & la rendirent tributaire du Roi de Portugal. Cette ville a un port très-fréquenté. Elle est, à ce que l'on prétend, la même ville que le fameux Géographe Ptolomé appelle *Rapsa*, autrefois selon le même Auteur capitale de la Barbarie. Il la place au septième degré de latitude australe, mais elle est au neuvième. Le Royaume de Quiloa forme une île fertile, & abondante en toute sorte de fruits & de vivres. L'air y est pur & sain. Le Roi de Quiloa étoit autrefois Souverain du Mozambique. Les Habitans sont en partie Payens, & en partie Mahométans. Ils sont blancs & vont vêtus de diverses sortes de draps, tant de laine que de soye. Les femmes portent pour ornement des chaînes & des bracelets d'or. Ils bâtissent leurs maisons de pierre, de bois, & d'autres matériaux, & elles sont belles & commodes. Il y a encore une ville de même nom à l'autre bord de l'île, appelée l'ancienne Quiloa, éloignée de Mozambique de 150 lieues Françaises. \* *Baudrand, Davity, de l'Afrique. Voyez le Supplément de Paris 1736.*

QUIMPER-CORENTIN, ville épiscopale en Bretagne, est située au confluent de l'Oder, & d'une petite rivière nommée Bénauet. Elle est la capitale, & d'ancien Comté de Cornouaille. S. Corentin, son premier Evêque, a augmenté son nom. Le Chapitre de la cathédrale est composé du Doyen, de deux Archidiacres, d'un Thésorier, d'un Chantre, d'un Théologal & de douze Chanoines. L'Abbé de Daoulas est le premier Chanoine de ce Chapitre: sa chaire est dans le chœur vis à vis de celle de l'Evêque & aux processions il marche à sa gauche, de même que les Religieux marchent à la gauche des Chanoines. L'Evêque est Seigneur de la ville, qui a Sénéchaussée, Présidial, & un siège d'Amirauté.

\* QUIMPERLAY ou QUIMPERLE petite ville de France dans la Bretagne, dans le diocèse de Quimpercourtin, sur la rive gauche de la rivière de Laita. Elle a l'est-sud-est de la ville de Quimper-courentin, dont elle est éloignée, de huit à neuf lieues. Il y a une célèbre Abbaye, fondée par Alain Cagnard, Comte de Cornouaille, vers l'an 1034.

QUINAULT (Philippe) Poète François très-estimé, malgré ces deux vers de M. Despreaux, Satyre 2. v. 19 & 20.

*Si je pense exprimer un Auteur sans défaut,  
La raison dit Virgile, & la rime Quinault.*

Au sortir de ses études, il s'appliqua à la Poësie, pour laquelle il avoit beaucoup de talent, & composa dès l'âge de quinze ans des Comédies très-agréables. Dans le même tems, il se mit chez un Avocat au Conseil, pour apprendre les affaires, où bientôt il se rendit habile. Je ne puis m'empêcher de rapporter ici une chose, à la vérité peu importante, mais qui marque bien l'étendue & la facilité de son esprit. Cet Avocat au Conseil le chargea de mener une de ses Parties, Gentilhomme d'esprit & de mérite, chez son Rapporteur, pour l'instruire de son affaire. Le Rapporteur ne s'étant pas trouvé chez lui, & ne devant revenir que fort tard, M. Quinault proposa au Gentilhomme de le mener à la Comédie en attendant, & promit de le bien placer sur le Théâtre. A peine y furent-ils, que tout ce qu'il y avoit de gens de la plus haute qualité vinrent embrasser M. Quinault & le féliciter sur la beauté de sa Pièce, qu'ils venoient voir représenter, à ce qu'ils disoient, pour la troisième ou quatrième fois. Le Gentilhomme étonné de ce qu'il entendoit, le fut encore davantage, quand on joua la Comédie, où le Parterre, & les Loges retentissoient sans cesse des applaudissemens qu'on y donnoit. Quelque grande que fût sa surprise, elle fut encore toute autre, lorsqu'étant chez son Rapporteur, il entendit M. Quinault lui expliquer son affaire, non seulement avec beaucoup de netteté, mais aussi avec des raisons, qui en faisoient voir la justice si évidemment, qu'il ne douta plus du gain de sa cause. Les Comédies de M. Quinault furent pendant dix ou douze ans les délices de Paris & de toute la France, quoique les Connoisseurs de profession prétendissent, qu'il n'y en avoit aucune, où les règles fussent bien observées; l'imagination toute pure, & qui n'avoit d'autre fondement que la fausse prévention où ils étoient, qu'un jeune homme, qui n'avoit pas étudié à fond la Poétique d'Aristote, ne pouvoit faire de bonnes pièces de Théâtre. On lit dans le second volume des *Ménagiana*, qu'un Marchand, qui aimoit la Comédie, conçut tant d'estime pour M. Quinault, qu'il l'obligea de prendre un appartement chez lui. Ce Marchand quelque tems après vint à mourir. M. Quinault fit les affaires de la Famille, & épousa ensuite la Veuve de son bon ami, de laquelle il eut plus de quarante mille écus de biens.

Les Opéra étant venus à la mode en France, M. Quinault en fit de très-bons; mais qui n'eurent pas d'abord les applaudissemens sans bornes, qu'ils ont reçu depuis. On tâcha même d'en dégoûter Lulli; mais cet excellent Musicien avoit trop de goût & de sens, pour ne pas sentir qu'il étoit difficile de faire des vers plus beaux, plus doux, & plus propres à faire paroltre la Musique. Ce qui le charmoit encore davantage, c'est que M. Quinault avoit le talent de faire des paroles sur les airs de Danse dont il embellissoit ses Opéra, & qui y convenoient aussi bien & souvent mieux, que si elles avoient été composées les premières.

Le Roi de France ayant voulu donner à la Cour le divertissement des Opéra, ne voulut point prendre d'autre Auteur que

M. Quinault. Ses pièces commencèrent alors à prendre le dessus & à se faire estimer de tout le monde. Mais quand il fut mort, & que divers Auteurs, quoique très-habiles, eurent fait voir qu'ils ne pouvoient atteindre au même degré de perfection, sa réputation s'augmenta encore très-considérablement. On ne s'est pas contenté de dire, qu'il étoit un Poëte excellent dans le Lyrique du Théâtre, & que personne, ni des Anciens ni des Modernes, ne l'avoit égalé dans cette espèce de Poësie, on a été jusqu'à dire, & à le dire tout d'une voix, qu'il n'en viendroit, peut-être, jamais un autre qui l'égalât. Il a fait encore beaucoup d'autres Pièces d'un autre genre, qui ont été fort estimées. De ce nombre est la Description de la Maison de Seaux de M. Colbert, petit Poëme très-ingénieux & très-agréable. La Harangue qu'il prononça en entrant dans l'Académie Française, & deux autres qu'il fit au Roi sur ses Conquêtes à la tête de cette Compagnie, ont fait voir qu'il n'étoit pas moins bon Orateur, que bon Poëte, sur tout lorsqu'ayant appris la nouvelle de la mort du Maréchal de Turenne, au moment qu'il alloit haranguer le Roi, il en parla sur le champ d'une manière si juste & si spirituelle, que toute la Cour en parut surprise. Dans la Charge d'Auditeur des Comptes, qu'il exerça pendant quinze ou seize ans, il en fit toutes les fonctions avec autant d'exactitude, que les plus habiles de ses Confrères, qui n'avoient point d'autre emploi ni d'autre occupation.

Sur la fin de sa vie, il eut regret d'avoir donné son tems à faire des Opéra, & il prit la résolution de ne plus composer de vers qu'à la gloire de Dieu, & du Roi de France. Il commença par un Poëme sur l'extinction de la Religion Réformée dans le Royaume, dont voici les quatre premiers vers.

*Je n'ai que trop chanté les jeux & les amours,  
Sur un ton plus sublime il faut me faire entendre:  
Je vous dis Adieu, Muse tendre,  
Je vous dis Adieu, pour toujours.*

M. l'Abbé d'Olivet dit que Quinault étoit d'une bonne famille & que c'est ainsi qu'en parlent ses contemporains. Tristan l'Hermitte, qui avoit vieilli dans la carrière du théâtre, entreprit de former Quinault, qui se mit en état de se faire connoître avant l'âge de vingt ans. Lull préféra Quinault à tous les autres Poëtes, parce qu'il trouvoit, en lui seul, réunies toutes les qualités qu'il cherchoit; une oreille délicate pour ne choïtir que des paroles harmonieuses; un goût tourné à la tendresse pour varier en cent & cent manières les sentimens confiez à cette espèce de Tragédie; une grande facilité à rimer pour être toujours prêt à servir le Roi dans le besoin, & une docilité très rare pour se conformer toujours aux idées du Musicien. Ménage dit que lorsque les premières pièces de Quinault parurent, elles furent si goûtées & si applaudies que l'on entendoit les brouhaha à deux rues de l'Hôtel de Bourgogne. Je doute dit encore Ménage que dans les Opéra on puisse mieux réussir que lui. Despreaux a lancé contre Quinault quantité de traits satyriques, cependant il n'a jamais répliqué. Bien loin de là il rechercha l'amitié de son agresseur. M. de Merille, premier Valet de chambre de M. frère du Roi, fut le Médiateur. Ensuite, Quinault alloit voir souvent Despreaux, mais ce n'étoit que pour avoir occasion de lui faire voir ses Ouvrages. Il n'a voulu se raccommoder avec moi, disoit M. Despreaux, que pour me parler de ses vers, & il ne me parle jamais des miens. Ce silence affecté ne piquoit-il point davantage Despreaux qu'une Satyre en forme. \* *Hist. de l'Acad. Française, &c. tome 2. p. 251, &c. Oeuvres de Despreaux édition de Genève, tome 1. p. 303, &c. Menagiana, tome 2. p. 155, &c.*

Il mourut le 26 novembre 1688. Agé de 53 ans. Il a laissé deux filles dans le monde, l'une mariée à M. le Brun, Auditeur des Comptes, Neveu de M. le Brun premier Peintre du Roi, & l'autre à M. Gaillard Conseiller de la Cour des Aides. Comme il avoit épousé une femme riche, qu'il gaignoit beaucoup, & qu'il étoit naturellement ménager, il est mort riche de plus de cent mille écus, en sorte que ce ne fut point par besoin, mais plutôt pour se divertir, qu'il fit l'Opéra difficile qu'il adresse au Roi, & que voici.

*Ce n'est pas l'Opéra que je fais pour le Roi  
Qui m'empêche d'être tranquille;  
Tout ce qu'en fait pour lui paroit toujours facile.  
La grande peine où je me voi,  
C'est d'avoir cinq filles chez moi,  
Dont la moins âgée est nubile.  
Je dois les établir, & voudrois le pouvoir,  
Mais à suivre Apollon on ne s'enrichit guère,  
C'est avec peu de bien un terrible devoir,  
De se sentir pressé d'être cinq fois Beau-père.  
Quoi cinq filles devant Notaire,  
Pour cinq filles, qu'il faut pourvoir,  
O Ciel! peut-on jamais avoir  
Opéra plus fâcheux à faire?*

On fit plusieurs réponses à ce Madrigal; mais voici celle qui a paru la meilleure.

*Ten fais, Galant Auteur, qui ne vous plaignent guère,  
De vous sentir pressé d'être cinq fois Beau-père.  
Si ces empressements  
Vient des Parents, qui brûlent pour vos filles,  
Et qui cherchent votre agrément,  
Pour les mettre dans leurs familles,  
Vous savez l'art de séduire, & pourrez finement  
Apporter des délais à leur contentement.*

*Si c'est d'elles qu'il vient, ah, c'est une autre affaire,  
Le danger en ce cas suit le retardement,  
Il faut pour l'éloigner veiller exactement,  
A cinq dots à la fois qui pourrois satisfaire?  
L'embarras n'est pas ordinaire,  
L'un est un Opéra, l'autre un fâcheux tourment,  
Je vous en plains alors, & plains extrêmement.*

Ses principaux Ouvrages furent les *Fêtes de l'Amour & de Bacchus*, *Cadmus & Hermione*, *Acéste*, *Psyche*, la *Mascarade du Carnaval*, *Thésée*, *Arye*, *Iste*, *Proserpine*, *Rolland*, le *Temple de la Paix*, *Armide*. Le *Triomphe de l'Amour*, *Perse*, *Phaëton*, *Bélisarius*, & *Amadis*. Outre les Opéra dont on vient de donner la liste, il a fait encore seize autres pièces de théâtre qu'il donna avant l'âge de 30 ans, savoir, les *Rivaux*, Comédie; *L'Amant Insuffisant* ou le *Maître Insuffisant*, Comédie; *La Comédie sans Comédie*; *La Généreuse Ingratitude*, Tragicomédie; *La Mort de Cyrus*, Tragédie; *Le Mariage de Cambyses*, Tragicomédie; *Straconice*, Tragicomédie; *Les Coups de l'Amour & de la Fortune*, Tragicomédie; *Amalante*, Tragédie; *Le Peint Acéste*, Tragicomédie; *La Fantôme Amoureux*, Tragicomédie; *Agrippa ou Le Faux Tibérius*, Tragicomédie; *Astrate*, Roi de Tyr, Tragédie; *La Mère Coquette* ou *Les Amans Bravilles*, Comédie; *Pasjanaz*, Tragédie. Il avoit aussi composé une Pastorale sous les noms de *Lis & d'Isabelle*, au sujet de la négociation de la paix, & du mariage de Louis XIV. Cette pièce fut composée de concert avec M. de Lyonne, Ministre & Secrétaire d'Etat pour les affaires étrangères, sur les Mémoires que fournit le Cardinal Mazarin. On la représenta au Louvre devant leurs Majestés le neuvième décembre 1660; mais elle n'a pas été imprimée. Il eut l'honneur de haranguer le Roi au nom de l'Académie Française, au retour de ses campagnes de 1675 & de 1677. \* *Mémoires Historiques. Journal des Savans du 23 mars 1665. Ballet, Jugement des Savans, &c. tome 4. partie 2. p. 502. n. 1543. édit. d'Amsterdam 1725. Boileau-Despreaux, dans la Préface de ses Oeuvres, & Satyre 2 & 3. Menagiana, tome 2. Perrault, les Hommes Illustres qui ont paru en France dans le XVII<sup>e</sup> siècle.*

\* QUINCY, bourg de France, dans cette partie du Gouvernement de Champagne qui est connue sous le nom de Brie, il est à peu près au sud de la ville de Meaux, dont il est éloigné d'un peu plus d'une lieue. Le Dictionnaire Universel de la France lui donne près de dix-sept cents Habitans. QUINDE-CIMVIRS. Magistrats Romains, avoient soin de garder les livres des Sibylles; ce que faisoient auparavant les Dècèmvirs & les Duumvirs. Ils consultoient ces Oracles lorsque le Senat l'avoit ordonné, & en faisoient leur rapport, y ajoutant leur avis. Ces Magistrats étoient aussi commis pour excuser tout ce qui étoit prescrit dans ces livres des Sibylles, & pour faire célébrer les Jeux séculaires. Ce nom leur fut donné parce qu'ils étoient quinze, de *quindècim*, qui signifie quinze, & de *vir*, homme. On croit que ce fut Sylla, Dictateur, qui les établit, créant cinq Magistrats, qu'il ajouta au Collège des Dècèmvirs. \* *Titè-Live*, l. 6.

QUINGEY, bourg avec Bailliage. Il est dans le Comté de Bourgogne, sur la Louve, à sept lieues de Dole vers le Levant, & à quatre de Beaçon vers le sud. Maty, *Diétion. Géogr.*

QUINIDE (Saint) *Quintilius*, Evêque de Vaison, après avoir été Diacre de cette église, & assisté l'an 552 au Concile d'Arles, en qualité de Député de son Evêque Théodose, fut choisi pour son Coadjuteur, & lui succéda en 571. Il assista au quatrième Concile de Paris en 572 & mourut le 15 février 579, jour auquel on fait mémoire de lui dans l'église de France. Il y a une église de son nom à Vaison qui étoit autrefois une Abbaye. Cette église fort ancienne fut réparée vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par l'illustre & savant Joseph Maria Suarès, Evêque de Vaison, qui y fit graver ces deux vers.

*Sando Quintido reparo venerabile templum.  
Ut mihi castellem præparet ipse thronum.*

L'autel est d'un très beau marbre: il est creux, & plusieurs Critiques croient que c'est le tombeau même de S. Quinide. \* *Bollandus. Ballet, Vies des Saints, au mois de février.*

QUINOBI. Voyez GINOPOLI.

QUINOCUNI, ville de l'île de Nippon dans le Japon. Elle est capitale d'un petit Royaume qui porte son nom, & située sur la côte méridionale de la contrée de Jettengo. \* *Maty, Diétion. Géogr.*

\* QUINOT ou GUYNOT de LAUSIERES, Sénéchal de Quercy, étoit un homme de confiance de Louis XI, Roi de France, & ce fut lui qui lui fit venir François de Paule, Instituteur des Minimes, dont il espéroit la guérison de ses infirmités & un long retardement du tems de sa mort. Ce Prince par reconnaissance donna à Quinot une pension de 600 livres tournois. François de Ginas, Général des Finances en Languedoc, en retrancha la moitié, disant que c'étoit par l'ordre du Roi. Quinot s'en plaignit, & Louis XI lui rendit une prompte justice, en ordonnant à Ginas de satisfaire pleinement Quinot & pour le présent & pour l'avenir, & en le menaçant en cas de contravention. \* *Voyez le Supplément de Paris 1736.*

QUINPERCORENTIN. Choeux QUIMPERCORENTIN.

QUINQUARBRES, QUINCABRES ou CINQUARBRES (Jean de) dit en Latin *Quinquarboreus*, natif d'Austrillac en Auvergne, vivoit dans le XVI<sup>e</sup> siècle. Il se rendit très habile dans la Langue Hébraïque qu'il professa au Collège Royal, à Paris, dès l'an 1558. Il paroit qu'il en continua l'exercice jus-

jusques à sa mort, arrivée en 1587, ou selon d'autres en 1588. On a de lui une Grammaire Hébraïque, une Traduction Latine de la Paraphrase Chaldaïque de Jonathas, le Chaldéen; sur les Prophètes Osée, Joel & Amos; la Paraphrase d'un Auteur incertain sur Ruth & sur les Lamentations du Prophète Jérémie. Il a ajouté des Scholies à sa Traduction. Il a aussi traduit quelques Ouvrages d'Avicenne, d'Arabe en Latin, savoir, *Scientiarum libri tertii. Non secunda que est de agnitionibus nervorum, Avicenne libri tertii. Non prima que est de agnitionibus capitis.* \* Voyez le *Supplément de Paris* 1736.

**QUINQUAGESIME**, septième Dimanche avant Pâques. Voyez **CARESME**.

**QUINQUATRIES**, Fête que l'on célébroit à Rome en l'honneur de Minerve, étoient semblables à celles que les Athéniens appelloient *Panathènes*. On leur donna ce nom, parce qu'elles duroient l'espace de cinq jours. Le premier jour on faisoit des sacrifices & des offrandes sans effusion de sang; le second, le troisième & le quatrième on faisoit des combats de Gladiateurs; & le cinquième on faisoit une cavalcade par la ville. Elles commencent le 18 mars. Les Ecoliers avoient congé pendant tout ce tems; & donnoient à leurs Maîtres un Honoraire qui s'appelloit *Minerval*. On représentoit aussi des Tragédies; & il se faisoit un combat entre des personnes doctes, Poètes & Orateurs des Ouvrages d'esprit, où le Vainqueur étoit couronné, & recevoit un prix institué par l'Empereur Domitien. C'est où Stace, *Sylv. l. 4. Sylv. 2. v. 65, & suiv.* se vante d'avoir glorieusement vaincu, & d'avoir reçu un présent de l'Empereur.

— *Romanae aulis sub cellibus Alba,*  
*Cum modò Germanas acies, modò Doca Jonantem*  
*Prælia, Palladio tua me manus indidit auro.*

**QUINZANUS**.

**QUINSAI** (ville du Ciel) ancienne ville de la Chine, dont les Auteurs ont parlé diversément, avoit, selon Marc Paolo, cent milles de circuit, & douze mille soixante ponts de pierre. Les Modernes ne font pas bien d'accord du lieu où elle se trouve. Quelques-uns la prennent pour Peking, qu'un Auteur Espagnol nomme la métropole du monde. Mendès Pinto, Herréra, Maldonat & Trigaut en disent des choses surprenantes; entre autres, qu'un homme à cheval ne la peut qu'à peine traverser en un jour; qu'elle a trente lieues de tour, dix de long & cinq de large, avec 470 portes, & des murailles où douze chevaux peuvent courir de front. D'autres veulent que la Quinsai d'autrefois soit la fameuse Cambalu d'aujourd'hui, & Hornius est de ce sentiment; mais le Père Martin croit que c'est la Kangchu de ce tems, dite *Kingfu* ou *Kaingfai*, & qui fut véritablement ville royale en 1300. Elle est sur le fleuve Ciantang; mais il est bien difficile de rien déterminer là-dessus, puisqu'entre tant de Voyages modernes, nous n'en avons presque point de la Chine. Ceux mêmes que nous avons se contraient presque tous là-dessus; & le sentiment du Père Martin paroît le plus raisonnable. Magin, dans sa *Géographie*, dit qu'il y a au milieu de cette ville un grand Lac, qui a environ trente milles de tour, & que l'on voit aux environs de ce Lac plusieurs palais & maisons magnifiques. Il assure aussi que le Grand Cham de Tartarie entretient une garnison de trente mille hommes pour la garde de cette place. \* Marc Paolo, *l. 2. c. 67.* Hornius, *l. 4. de Orig. Gent. Amer. c. 3.* Martini, *Atlas Sinicus.*

**QUINSY**. Voyez **QUINCY**.

**QUINTANA**, île qui est dans l'embouchure de la rivière de Zaïre en Afrique. Il y a dans cette île une idole d'argent que personne n'ose toucher, si ce n'est un Ministre commis pour empêcher qu'on n'approche de ce faux Dieu & qu'on ne trouve le chemin qui y conduit. Ainsi toutes les fois que ce Ministre va lui rendre quelque culte, il prend toujours une route détournée & nouvelle, de peur qu'un sentier trop battu ne fasse connoître cet endroit qu'on estime sacré. Les Rois & les peuples font unanimement des offrandes considérables à cette idole, mais personne n'en profite. On pend ces oblations à des pieux autour de l'idole, qui est dans une grande cour fermée d'une muraille d'ivoire. Ceux de ces Insulaires qui sont libres, se font un Chef, qu'ils disent à la pluralité des suffrages; mais ceux qui relèvent du Roi de Congo sont gouvernez par des Gentilshommes qu'il leur envoie. Les uns & les autres trafiquent du vin de palme & de matombe. Les armes, dont ils se servent en tems de guerre, sont, l'arc, les flèches & la Zagaie. \* De la Croix, *Relat. de l'Afrique*, tome 3. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

**QUINTANA DUENNA** (Antoine) Jésuite Espagnol, natif d'Alcantara dans l'Estrémadure, employa tout le cours de sa vie dans les exercices de piété à Séville, où il mourut en 1651. Nous avons divers Traitez de sa façon, avec deux Ouvrages de Théologie Morale; l'un touchant les sept Sacremens, & l'autre sur les Commandemens de l'Eglise, & les Censures Canoniques. \* Alegambe, *Biblioth. Script. Soc. Jesu.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Hisp.*

**QUINTE-CURCE**, *Q. Curtius Rufus*, a écrit l'Histoire d'Alexandre, que nous avons encore aujourd'hui. On ne sait pas bien en quel tems il vivoit. Quelques uns ont douté, à cause de l'excellence de son style, s'il n'est pas aussi ancien que Tite-Live & Velleius Paterculus, & le même dont parle Cicéron dans une de ses Epîtres à Quintus son frère. La plus commune opinion est qu'il a vécu du tems de Vespasien; cependant quelques autres croient qu'il est allé jusqu'au siècle de Trajan. Le Père le Tellier Jésuite a soutenu dans sa Préface sur Quinte-Curce, que cet Auteur vivoit sous l'Empereur Claude. Chacun se fert du passage du dixième livre, où il fait une di-

gression sur la félicité de son siècle, pour l'appliquer à son sens. Quelques uns ajoutent que Quinte-Curce ayant vécu très-longtems, rien n'empêche qu'il ne soit le même dont Suétone a parlé comme d'un Rhéteur du vivant de Tibère; & Tacite comme d'un Préteur & Proconsul d'Afrique sous l'Empereur Vespasien puisqu'il n'y a pas plus de trente-deux ans de la dernière année de Tibère jusqu'à la première de Vespasien. Ce que Plin le Jeune rapporte, *l. 7. Epist. ad Suram*, d'un spectre apparu en Afrique à un Curtius Rufus, ne peut être entendu que du même dont Tacite fait mention; mais il n'y a point d'apparence que ce soit celui dont parle Suétone. On s'étonne de ce que Quintilien ne dit rien de l'Histoire de Quinte-Curce; mais il ne parle pas de tous les Historiens qui ont vécu avant lui. Les deux premiers livres de cet Auteur, avec la fin du cinquième, le commencement du sixième, & quelques endroits du dernier, qui est le dixième, ont été perdus. Christophle Bruno, Freinsheimius & quelques autres, y ont fait des suppléments. Quelques uns ont cru que l'Histoire d'Alexandre, qui porte le nom de Quinte-Curce, étoit l'Ouvrage d'un Auteur moderne qui l'a mis sous ce nom; mais cela n'a point de vraisemblance. Nous en avons une excellente Traduction Française par Vaugelas. \* Cicéron, *Epist. ad Familiæres*, *l. 3. Epist. 2. ad Quintum Tacite*, *Annal. l. 11.* Plin, *Epist. l. 7. Epist. 27. ad Suram*, Vossius, *de Hist. Lat. l. 1. c. 28.* La Mothe-le-Vayer, *Jugement des Hist. Raderus*, *Comment. Bayle*, *Diâ. Crit.*

**QUINTIANA** ou **QUINZANO**, village d'Italie dans l'Etat de Venise. Il est dans le Brisian, près de la frontière du Crémonois, au nord de la ville de Crémone. \* *Maty. Diâ. Géogr.*

**QUINTIANUS STOA** (Jean-François) Le vrai nom de cet Auteur né au commencement de 1486, à Quinzano, bourg du territoire de Bresse, étoit Conti. Il prit le nom de Quintianus de Quinzano lieu de sa naissance, ou parce que, comme sa vanité le lui faisoit dire, il prenoit soin de garantir des Plagiats, les Poètes de son tems avec qui il étoit lié, à l'exemple de ce Quintianus, qui en préservoit le Poète Martial, comme celui-ci le témoigne dans ses Epigrammes, *l. 1. Epigr. 53.* Pour le surnom de Stoa, enfanté encore par la vanité, il lui venoit, à ce qu'il prétendoit, de son extrême facilité à faire des vers, qui l'avoit fait nommer, disoit-il, *quædò quæ, le portique des Muses*. Il commença ses études sous Jean son père, qui étoit Homme de Lettres, & qui avoit une Ecole à Quinzano; où il enseigna la Langue Latine pendant plus de soixante ans. Il les continua à Brescia sous Jean Britannicus, & vint se perfectionner à Paris, où il fit imprimer quelques-unes de ses Poésies en 1514. Quoiqu'elles soient assez mauvaises, comme il y en avoit peu qui cultivassent alors ce genre d'écrire, elles lui firent de la réputation, & Louis XII lui donna même la couronne Poétique. Ghilini ajoute qu'il fut fait Précepteur du Roi François I, & peu après Recteur de l'Université de Paris; deux faits absolument faux. De retour en Italie, on le chargea de professer les Belles Lettres à Pavie, ce qu'il fit pendant plusieurs années. La guerre qui désola le pays, l'ayant obligé à le quitter, il se retira à Quinzano, où il mourut le septième d'octobre 1557, dans sa soixante & deuxième année. Sur la fin de ses jours on lui avoit offert à Padoue la conduite d'un Collège, que son âge & ses infirmités l'avoient obligé de refuser. Quintianus avoit beaucoup lu; mais son jugement & son goût ne répondoient nullement à sa mémoire & à son érudition. Sa prose & ses vers ne sont guères remarquables, que par la dureté du style & l'obscurité des pensées. Ce qu'il fit imprimer en 1514, à Paris, chez Badius, est un volume *in folio*, qui contient une Ode sur la naissance de Jesus Christ; une Tragédie de la Passion de Notre-Seigneur; quelques pièces sur sa Résurrection; une sur son Ascension; une Tragédie dont le sujet est le jugement dernier; un Discours à la louange de la sainte Vierge; le tout en Latin. La Préface qui est à la tête du Panégyrique de la sainte Vierge, est un Chef-d'œuvre d'obscurité; on peut la voir dans le premier tome du *Menagiana*. La Tragédie sur la Passion a été imprimée séparément à Bâle en 1547, *in octavo*, avec quelques autres Poésies Chrétiennes. La même année 1514, Quintianus Stoa donna quelques autres Poésies Latines, savoir, à la louange de la ville de Paris; *Optato liber tres* des Distiques sur toutes les Fables des Métamorphoses d'Ovide; des Elégies, des Monodies, & autres; à Paris, *in quarto*. Les Distiques sur Ovide ont été imprimés avec le livre intitulé, *Borholomal Bolognini & Brancif. di Nigri Epitome Elegica in Octavi Metamorphoser*, à Bâle, 1544, *in octavo*, dans un recueil qui a pour titre, *Poëmata aliquot insignia illustrum Poëtarum recentiorum*, à Bâle, en 1544, *in folio*.

On trouve encore de Quintianus une Elégie sur la mort de Philippe Béroalde, l'Epitaphe du même, une autre pièce en l'honneur du même; une Lettre à Jacques Evrault ou Evralt, Evêque d'Autun, en prose, & datée de Blois, en 1514, &c. Ces pièces sont en Latin. La Lettre sert de Dédicace pour les Poésies suivantes du même Recueil, savoir, une Elégie sur la mort d'Anne, Reine de France; des Epitaphes pour la même; une Monodie en l'honneur de la même, avec quelques autres pièces; & une Monodie pour Marguerite, Reine d'Ecosse. Outre ces Poésies dont plusieurs, avec quelques autres qui ne font point ailleurs, ont été insérées dans la seconde partie des *Delicia Poëtarum Italorum*, on a encore de Quintianus Stoa un Traité de *Syllabarum quantitate*, imprimé à Venise en 1544, *in octavo*, & plusieurs fois réimprimé depuis. C'est un Traité de Prosodie, où voulant enseigner la juste mesure des Syllabes, il en seigne souvent à faire brèves les longues, & les longues mes-  
*trorum generibus*. Enfin on voit plusieurs de ses Lettres parmi celles de Jean Planerius, qui a donné son Eloge dans l'Ouvrage intitulé, *Jannis Planerii Quintiani Patria Descriptio*, & imprimé à Venise en 1584, *in quarto*. \* Voyez l'Ouvrage de Planerius

citée dans cet article; Ghilini, *Trattato d'humani letterati*, tome 1. Le Père Nicéron, *Mémoires pour servir à l'Hist. des Hommes Illustres*, tome 27, p. 98 & suiv.

QUINTIEN (Saint) Evêque de Rodés, puis de Clermont en Auvergne dans les V & VI siècles, étoit né en Afrique sous la domination des Vandales. Il quitta son pays & vint en France sur la fin du cinquième siècle, du tems du Roi Clovis. Il s'arrêta dans le Rouergue, & fut élu Evêque de Rodés. Il assista au Concile d'Agde en 505, à celui d'Orléans en 511. Après la mort de Clovis, les Visigoths que ce Prince avoit soumis à sa domination, se rendirent Maîtres du Rouergue. Quintien qui étoit alors Evêque de Rodés, & qui étoit fort zélé pour la Religion Catholique, se vit avec douleur retomber sous la domination des Ariens, & l'on croit qu'il chercha à s'en délivrer, en tentant quelques années après de livrer sa ville épiscopale au Roi Thierry. Il en fut au moins soupçonné, & soit que ce soupçon fut ou bien ou mal fondé, ils cherchèrent à s'assurer de sa personne; mais sur l'avis qu'il eut de leur dessein, il prit la fuite de lui-même, & se retira à Clermont en Auvergne auprès de S. Eufraise qui en étoit Evêque & à qui il succéda en 515. Le Roi Childéric s'étant emparé de Clermont sur Thierry, ce dernier vint assiéger la ville de Clermont, qui fut défendue par les prières de S. Quintien. Ce Saint mourut le 13 novembre 527, & fut enterré dans l'église de saint Etienne, où il se fit plusieurs miracles à son tombeau. On fait sa Fête le 14 de Juin, qui est peut-être le jour de la translation de son corps, de l'église de saint Etienne dans celle de saint Genest & de saint Symphorien. \* Grégoire de Tours, *Hist.* l. 3. Grégoire le Grand, *Vita Patrum Italico-rum*. Le Coindre, *Anal. Bollandus*. Baillet, *Vies des Saints*.

QUINTILIEN (Saint) Abbé célèbre par sa sainteté dans le septième siècle, comme on le croit, gouverna avec une grande piété les Religieuses que S. Eloi établit à Paris & qui y ont subsisté longtems. Le même Saint fit aussi bâtir, comme on le fait, une église hors de la ville de Paris, pour la sépulture des Religieuses, & dédiée en l'honneur de S. Paul. C'est aujourd'hui l'église paroissiale qui porte le nom de ce saint Apôtre, & qui est une des plus considérables de Paris. Saint Quintilien y fut enterré, & l'on voit encore aujourd'hui son tombeau dans cette église. Le Père le Coindre de l'Oratoire, dans ses Annales de l'Histoire Ecclésiastique de France, en rapporte cette Epitaphe, qui fut mise, selon lui, sur sa tombe, l'an 1490. Il l'appelle *Quintilien*.

QUINTINIANS IBI JACET, Abbas esse beatus  
Qui scripsit fortur parum, sed canonizatus;  
Nondum comparitur, ut ab Ecclesia veneretur.

\* Voyez aussi l'Histoire de l'Eglise Gallicane, l. 9. par le Père Longueval Jésuite.

QUINTILIEN, Abbé de S. Germain d'Auxerre dans le huitième siècle, fut élevé sur le Siège épiscopal de cette ville après Théodran. Il a été recommandable, non seulement par ses bonnes qualités personnelles, mais encore parce qu'il étoit fils de S. Quintilien, lequel fonda pour les Pèlerins, le monastère de Méteret, aujourd'hui nommé Montier. Ce dernier est connu du peuple sous le nom de saint *Quinquelin*. \* *Hist. Episcop. Anisiosor.* c. 27. Le Père Longueval, Jésuite, *Histoire de l'Eglise Gallic.* l. 11. p. 251. &c.

QUINTILIEN, *Quintilianus*, père ou ayeul de l'Orateur, composa les cent quarante-cinq Déclamations que nous avons, dont il y en eut cent trente-six publiées par Ugolet de Parme dans le XV siècle, & augmentées de neuf autres, qui n'avoient point encore paru, par Pierre Ayraut l'an 1563, puis par Pierre Pithou en 1580. \* Bayle, *Dict. Crit.* Voyez aussi la fin de l'article suivant. S. Jérôme, in *Chron.* Eusebe. Sénèque, *Controv.* Vossius, *Inst. Orat.* l. 1. c. 11 & c. 15. de *Rhetor. Natura ac Constit.*

QUINTILIEN (Marcus-Fabius) fils d'un autre Quintilien, naquit à Calahorra en Espagne. Il se forma dans l'éloquence sous le célèbre Domitius Afer, qui mourut l'an de Jésus Christ 59. Lorsque Vespasien eut assigné des gages pour les Professeurs en éloquence, Quintilien fut couché sur l'Etat, & tint Ecole publique à Rome, emploi qu'il exerça vingt années avec beaucoup de réputation; & l'on peut dire que c'étoit le plus judicieux Maître d'étude qui fut alors dans tout l'Empire Romain. Au bout de ce tems, il se fit décharger de l'Instruction de la jeunesse, & composa un livre des Causes de la Corruption de l'éloquence. On ne fait pas bien néanmoins si c'est le *Dialogue* que nous avons encore aujourd'hui sur cette matière, & que l'on attribue communément à Tacite. Ce qui en fait douter, c'est que l'Auteur dit qu'il étoit encore fort jeune en l'an 76 de Jésus Christ. Quintilien fut engagé par ses amis à entreprendre un plus grand Ouvrage, qui sont les douze livres de la Rhétorique, extrêmement estimés par les personnes les plus habiles, pour le style, pour les préceptes & pour la solidité du jugement. Il fut plus de deux ans à y travailler, & vouloit les garder encore du tems avant que de les publier, pour les revoir avec plus de maturité, comme un Ouvrage étranger; mais on les lui demanda avec tant d'instance, qu'il fut obligé de les donner. Il les adressa à un Marcellus Victorius, & il y fit Domitien par des louanges basses & indignes d'un homme d'honneur. On trouve aussi de l'excès dans la manière dont il pleure la mort de son fils dans l'une de ses Préfaces; & c'est ce dont nous parlerons dans l'article de Quintilien son fils. On peut voir au même endroit quelques particularités de son domestique. Lorsqu'il composoit cet Ouvrage, Domitien le chargea du soin des fils ou petits-fils de sa sœur, & fils de Flavius Clément, qui avoit épousé Domitille, fille de la sœur

de Domitien. Ainsi c'est sans doute ce même Clément qui lui fit donner les ornemens consulaires, selon Aufone. Peut-être le même Aufone veut-il dire que Quintilien après avoir acquis tant de gloire à Rome, fut réduit à aller enseigner à Beaucaumont & à Lyon; ce qu'on pourroit croire avoir été une suite de la mort de Clément. Mais il ne faut pas apparemment prendre ce sens, si c'est, comme on le croit, & comme il y a toute apparence, le même Quintilien à qui Pline écrit sur le mariage de sa fille. Ce Quintilien ayant un très-grand mérite avec des biens médiocres, en comparaison des plus riches, Pline le pria fort civilement d'agréer qu'il donne une somme d'argent à sa fille, pour être en état de soutenir la dignité de Nonius Celer, qui la devoit épouser. Outre les Auteurs qui ont parlé de Quintilien, Sidoine Apollinaire relève beaucoup ses écrits, & lui attribue un style vif & comparable à un foudre. Pour les déclamations qui portent le nom de Quintilien, données par M. Pithou en 1580, & qui sont fort célèbres dans l'Antiquité, on croit qu'elles ne sont pas de celui dont nous parlons; mais d'un autre plus ancien qui pouvoit être son père, ou plutôt son grand-père, comme le croit M. Pithou; puisque Sénèque le père en parle comme d'un homme plus âgé que lui, & déjà mort. Il y a encore dix-neuf autres Déclamations imprimées avant celles-ci sous le nom de Quintilien, que Vossius ne croit être ni de lui, ni de son grand-père; mais plutôt du jeune Postume, qui prit, dit-on, le nom de César & d'Auguste dans les Gaules, avec Postume son père en 260. Les Institutions de Quintilien furent trouvées toutes entières par le Poggé dans une ancienne & vieille tour de l'Abbaye de saint Gal, & non pas comme quelques Auteurs ont écrit, dans la boutique d'un Epicier Allemand. Poggio l'a marqué lui-même dans une lettre qui est à la fin du Manuscrit dans la bibliothèque de Milan, rapportée par le P. Mabillon, in *Musæo Italico*. Cette découverte parut de grande conséquence, parce que jusqu'alors le texte de Quintilien avoit été fort imparfait & défectueux. Quelques uns ont cru qu'il n'y en avoit point d'autres exemplaires; mais il s'en trouve dans la bibliothèque d'Oxford & dans celle du Roi de France. M. Nicolle & l'Abbé de Pure nous ont donné une Traduction Française des *Déclamations* attribuées à Quintilien, & M. l'Abbé Gédéon une de l'*Orateur*, avec une belle & savante préface. La meilleure édition que nous ayons de ses Ouvrages en Latin, après celle de M. Obrecht à Strasbourg en 1698, *Annales Quintilianæ*, c'est celle du savant M. Capronier, Diacre de Montdidier, Licenté en Théologie, & Professeur pour la Langue Grèque au Collège Royal, avec quantité de Notes. M. Burman, Professeur à Leyde a publié contre l'Auteur de cette édition un Ecrit assez piquant. \* Bayle, *Dict. Crit.* Quintilien, l. 4. § 9. Tacite, *Anal.* l. 12. Pline, *Epist.* 14. & l. 6. *Epist.* 6. Tilletmont, *Histoire des Empereurs*, l. 2. Baillet, *Jugemens des Savans*, &c. tome 2. partie 1. p. 5. n. 54. édit. d'Amsterdam 1736.

QUINTILIEN, fils du précédent, un des plus illustres Ecoles de son père Quintilien, fut un prodige d'esprit. Nous ne pouvons en dire rien de plus certain, que ce que son père nous en apprend dans l'excellente préface de sa Rhétorique. Il perdit cet enfant à la fleur de son âge. Je n'avois plus dans le monde, dit Quintilien, d'autre espérance ni d'autre plaisir que celui que je trouvois dans mon fils Quintilien; il suffisoit lui seul pour me consoler de la perte que j'avois faite de sa mère & de son frère. Il ne se contentoit pas de faire paroître du brillant & de la vivacité, comme avoit fait son frère, & la fécondité de son esprit n'en étoit pas demeurée aux boutons & aux fleurs. A peine étoit-il entré dans la dixième année de sa vie, que l'on voyoit déjà cet esprit porter des fruits tout développés, tout formés, & hors des dangers qu'on auroit pu craindre pour leur maturité. Faut-il que je prenne mon propre malheur à témoin, pour trouver crénce dans l'esprit de ceux qui se contenteront de moi plaindre, sans vouloir se fier à ma parole? N'est-ce point assez que je fois si cruellement affligé, sans me voir encore suspecté au milieu des témoignages de ma propre conscience? Puisque l'on veut de moi un serment, je jure par les mains mêmes de mon fils, c'est à dire, par les divinités de ma douleur, que je n'ai encore rien vu parmi l'élite de la jeunesse Romaine, de comparable à l'excellence de son esprit, qui avoit pour acquiescer les Sciences, outre la force & la beauté, une solidité que j'avois mise à l'épreuve. Il étoit déjà capable d'étudier seul, & de suivre ses propres lumières. Quand la modestie, continué Quintilien, m'imposeroit silence en cette occasion, ses Maîtres ne voudroient pas souffrir que je dissimulasse une vérité, qu'ils connoissoient encore mieux que moi. Tout le monde remarquoit en lui un fonds de probité, de piété, de douceur & d'honnêteté, qui captivoit tous ceux qui le voyoient ou qui l'entendoient. Il avoit reçu de la nature diverses fa- veurs de surérogation, qui servoient d'ornement extérieur aux qualités admirables de son esprit & de son cœur, une délicatesse charmante dans les traits de son visage, des traits merveilleux dans ses regards, une modestie composée sans affectation dans ses gestes, un ton de voix accompagné d'une clarté & d'une netteté d'organe; en un mot, tous les agréments d'un corps bien fait. Non content d'avoir acquis une connoissance parfaite de deux Langues, il avoit une grace toute extraordinaire pour les parler. Il avoit l'expression des termes dans leur propriété & dans toute leur force, & favoit la véritable prononciation des lettres. Tous ces talens nous promettoient un homme accompli pour l'avenir; mais les vertus étoient encore tout autrement estimables que tous ces rares talens. Il avoit une fermeté & une confiance, telle que les Philosophes la cherchoient dans leur Sage. Il s'étoit déjà rendu le maître des passions qui assujétissent les autres, & il s'étoit particulièrement fortifié contre la crainte &

la douleur. Quel courage & quelle grandeur d'ame n'a-t-il pas fait voir pendant une maladie de huit mois entiers ? Combien de fois a-t-il jeté ses Médécins dans l'étonnement ? Quelle présence d'esprit, & quelle force de raisonnement ne fait-il point paroître dans les dernières heures de sa vie pour se consoler ; pour ne recevoir de son abattement, & pour échapper de me résoudre à la perte ? Voilà le portrait du jeune Quintilien, tel que son père nous l'a laissé ; & l'on peut dire que, s'il tenoit du père du côté de l'esprit, le père n'a point flatté le fils, lorsqu'il en fait une si belle peinture. \* Quintilien, *fragm. in Rhetoric. Baillet, Traité Historique des Enfants devenus célèbres par leurs études, &c.*

QUINTILIENS, Hérétiques, Disciples de Montanus, tiroient leur nom de celui de Quintilla, qu'ils suivoient comme une Prophétesse. Ils falsoient l'Eucharistie avec le pain & le fromage : ce qui leur fit donner le nom d'*Actotyrites* ; & parmi eux, les femmes étoient Prêtres & Evêques. \* S. Epiphane, *Her. 27. Baronius, A. C. 173. &c.*

QUINTILIUS CARDIANUS ou CONDIANUS, & Maxime, étoient deux frères d'une race illustre & de grande réputation sous l'Empire de Marc-Aurèle & de Commode ; ce dernier les fit périr à cause de leur puissance, de leurs richesses & de leur mérite. Ils avoient été ensemble Consuls, Gouverneurs de Provinces, & Auteurs. \* *Aelius Lampridius, in Commod. Dion, in Vita Marci. Philostrate.*

QUINTILLIUS (Marcus-Aurelius-Claudius) étoit frère de l'Empereur Claude, & lui succéda l'an 270. Sa rigueur le rendit odieux aux Soldats, qui le tuèrent 17 jours après qu'il fut revêtu de la pourpre. D'autres disent que se sentant trop foible pour résister à Aurélien, il se fit couper les veines. \* *Trebellius Pollio, in Claudio. Vopiscus, in Aureliano. Eusebe, in Chron.*

QUINTIN MESIUS, ou MATSIS, Peintre, natif d'Anvers, ou, selon d'autres, de Louvain, sur la fin du XV<sup>e</sup> siècle, & au commencement du XVI<sup>e</sup>, avoit eu dès son enfance beaucoup d'inclination pour la Peinture, & fut néanmoins contraint par son père d'apprendre le métier de Maréchal. Comme il étoit trop foible pour un travail si rude, il tomba dans une dangereuse maladie ; & n'ayant pas assez de bien pour se faire assister, il se fit porter à l'Hôpital, où étant revenu en convalescence, il s'amusa à crayonner quelques tableaux. Après avoir recouvré sa santé, il retourna à son premier métier ; mais ne pouvant s'arrêter à de gros ouvrages, il entreprit de couvrir & d'environner de fer un puits, qui est proche de la grande église d'Anvers, & fit alors paroître l'excellence de son esprit, par l'artifice & la délicatesse de son travail. Ce fut vers le même tems qu'il devint passionnément amoureux d'une fille, qu'un Peintre recherchoit en mariage. Elle témoigna à Quintin, qu'elle avoit plus d'inclination pour lui que pour le Peintre ; mais qu'elle avoit une très grande aversion pour son métier de Maréchal. Quintin voulant posséder la Maitresse, quitta son métier pour s'appliquer à la Peinture, & la cultiva avec tant de soin & d'assiduité, qu'il se rendit comparable aux meilleurs Maîtres qui furent en Flandre. Ainsi l'amour le rendit habile Peintre, & lui fit épouser dans la suite celle qu'il avoit recherchée avec tant de passion. Il fit quantité de bons tableaux ; & entre autres une descente de croix, qui est son chef-d'œuvre ; mais il excella sur tout à faire des portraits. Ce Peintre mourut l'an 1529, & son nom est inscrit dans l'église des Chartreux. Cent ans après, Cornelle Vander Geest fit transférer ses os au pied de la tour de l'église de Notre Dame, où l'on voit la statue de marbre de ce Peintre, avec cette Epitaphe, *Quintino Matsis, incomparabili artis Pictori, admiratiori, gratiaque plesitior, anno post obitum seculari, 1629.*

QUINTIN (Jean) Picard, & Tailleur d'habits de profession, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, se joignit à un certain Copin, avec lequel il se fit chef de l'insane doctrine des Libertins. Ils la publièrent dans la Hollande & dans le Brabant ; mais ayant été pris à Tournay, ils y furent punis vers l'an 1630. *Cherchez LIBERTINS.*

QUINTIN (Jean) natif d'Astun, avoit été à Malte en qualité de Domestique du Grand-Maître, & composa une Description de cette Ile en Langue Latine. A son retour il fut pourvu d'un Bénéfice ecclésiastique dans l'ordre des Chevaliers de Malte, & fut insinué Professeur en Droit Canon à Paris en 1536. Pierre Ramus le choisit en 1544, pour l'un des Juges de la dispute qu'il soutint contre Govea ; mais Quintin, & Jean de Beaumont, Docteur en Médecine, qui étoit l'autre Juge, lors qu'il fut question de prononcer la sentence, déclarèrent qu'ils ne vouloient pas se mêler de cette affaire. Ce fut lui qui harangua pour le Clergé dans l'Assemblée générale de l'Etat du Royaume, convoquée à Orléans en l'année 1560. Il avoit autrefois été soupçonné d'hérésie, à cause de quelques discours trop libres & trop sincères ; mais il fut bien connu dans la suite que ses sentimens étoient orthodoxes. Son zèle pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique lui fit remonter d'abord que les Ecclésiastiques avoient besoin d'être réformés par l'autorité du Roi. Mais il ajouta que la correction devoit être précieusement pour les mœurs, non pour la doctrine ; qu'il n'y avoit rien à changer dans les articles de la Foi, dans l'usage des Sacramens, dans la Tradition de l'Eglise, ni dans les ordonnances des Conciles Généraux. Il proposa ensuite d'une manière fort pathétique l'extirpation de l'hérésie, conseilla qu'on s'attachât à l'uniformité de la discipline, qu'il prétendoit être absolument nécessaire dans une Monarchie, & avança beaucoup d'autres choses dont l'Amiral de Châtillon & les Protestans se plaignirent au Roi & à la Reine. On manda Quintin pour rendre raison de son discours ; mais il se justifia en disant qu'il avoit parlé conformément aux Mémoires, que le Corps dont il avoit porté la parole, lui avoit fournis

On ne fut pas content de cette réponse, & il fallut qu'il déclarât devant les Etats qu'il n'avoit point eu en vue l'Amiral de Châtillon dans quelques endroits de son Discours, comme ce Seigneur qui avoit cru y être désigné, s'en étoit plaint à la Reine. Il mourut le neuvième avril 1561, & fut enterré en l'église de S. Jean de Latran à Paris, où l'on voit son Epitaphe. Il fut Auteur de quelques Ouvrages, dont voici les titres, *Melita Insula Descriptio ; Traktatus de ventis & nautica buxula ventorum indices ; Scylla in Tertulliani librum de Prescriptionibus Hæreticorum ; Repetita Praelectiones Capituli de multa providentia, de probendis & dignitatibus, & Cap. vetit. de Judicis ; Obeginta quinque Regule seu Canonæ Apostolorum, cum vastitate Joannis Monachi Zanoni Scholæ Latine modis versis ; Speculum Sacerdotis ; Synodus Gangrensis explicata Commentariis ex Gratiani Distinctione trigesima ; Hæreticorum Catalogus & Historia ex Gratiano.* Il avoit traduit en Latin le *Synagoga Canonum Græcorum*, composé par le moine Matthieu Blaitaris. Cette Traduction n'est qu'en Manuscrit dans la Bibliothèque du Roi de France. \* Mézeray, *Hist. de France. Varillas, Hist. de Charles IX. Bayle, Dict. Crit.*

QUINTIN, ville de Bretagne située dans un vallon à cinq lieues de S. Brioux. Elle a cinq gros fauxbourgs & une Eglise Paroissiale dédiée à S. Thurlin & unie à la Collegiale de Notre-Dame de S. Blin, où l'on conserve la ceinture de la Vierge qu'on porte en procession à S. Thurlin le jour de l'Assomption. Le commerce de la ville consiste en toiles. Il y a une paroisse de Quintin une grande forêt du même nom & qu'on appelle aussi *Cotrac*. Quintin est une ancienne Baronnie, qui fut érigée en Duché l'an 1692, en faveur de Guy de Durtout, Maréchal de France. *Voyez DURFORT. \* Mémoires dressés sur les lieux en 1704. Th. Cornelle, Dict. Géogr.*

QUINTINE de la Secte des Caïnites, vint en Afrique du tems de Tertullien, & pervertit plusieurs personnes en parlant contre le Batême, comme Tertullien le remarque dans son livre du Batême, qu'il composa à cette occasion. \* *M. Du Pin, Bibliothèque des Auteurs Ecclésiastiques des trois premiers siècles.*

QUINTINIE (Jean de la) Directeur de tous les Jardins fruitiers & potagers du Roi, naquit près de Poitiers en l'année 1626, & fit ses études au Collège des Jésuites de cette ville. Dès qu'il eut achevé son Cours de Philosophie, & pris quelques leçons de Droit, il se rendit à Paris, pour se faire recevoir Avocat. Il étoit naturellement éloquent. L'art qu'il jolignoit à cet heureux don de la naissance, lui acquit en peu de tems beaucoup de réputation dans le Barreau, & une estime singulière dans l'esprit des premiers Magistrats. M. Tambonneau, Président en la Chambre des Comptes, informé de son mérite, lui confia la conduite de son fils, & lui donna des appointemens considérables. Quoique cet emploi lui laissât peu de tems dont il pût disposer, il en trouva néanmoins pour satisfaire la passion qu'il avoit pour l'Agriculture. Il lut Columelle, Varron, Virgile, & tous les autres anciens Auteurs qui ont traité de cette matière, & tout ce qu'en ont écrit les Modernes ; en sorte qu'il s'acquit toute la théorie qu'on pouvoit avoir alors de cet Art. Il fit dans ce tems-là un voyage en Italie avec son Disciple, où la vue de ce qui s'y pratique dans le Jardinage lui fit faire encore une infinité de réflexions très-curieuses & très-utiles. Il ne lui manquoit plus que de joindre à cette théorie l'expérience & la pratique : ce qu'il fit dès qu'il fut de retour Paris. M. Tambonneau lui abandonna entièrement le jardin de sa maison, où il planta ce qu'il voulut. Il fit un grand nombre d'expériences avant que de se déterminer. Pour bien connoître comment la nature opère dans la production des racines, il planta en un même jour plusieurs arbres de la même espèce, puis il les arracha tous l'un après l'autre de huit jours en huit jours, pour voir le commencement, le progrès & l'accomplissement de la production des racines. Il apprit ce qu'on ne savoit pas encore, qu'un arbre transplanté ne prend de nourriture que par les racines qu'il a poussées depuis qu'il est replanté, & qui sont comme autant de bouches par lesquelles il reçoit l'humour nourricier de la terre, & nullement par les petites racines qu'on lui a laissées, qu'on appelle ordinairement le chevelu. De là il nous a enseigné, que loin de conserver ces anciennes petites racines, quand on transplante l'arbre, comme on faisoit autrefois avec grand soin, il est meilleur de les couper, parce qu'ordinairement elles se séchent & se moisissent ; ce qui nuit à l'arbre, au lieu de lui aider. Il découvrit par ses expériences la méthode certaine & infallible de bien tailler les arbres. Avant lui on ne songeoit presque à autre chose, en taillant un arbre, qu'à lui donner une belle forme, & le dégager des branches qui l'empêchoient. Il a su, puis il a enseigné ce qu'il falloit faire pour contraindre un arbre à donner du fruit, & à en donner aux endroits où l'on veut qu'il en vienne, même à le répandre également sur toutes ses branches ; ce qui n'avoit jamais été ni pensé, ni même cru possible. Il prétendoit, & l'expérience le confirme tous les jours, qu'un arbre qui a trop de vigueur, & qu'on abandonne entièrement à lui-même, ne pousse ordinairement que des branches & des feuilles. Qu'il faut reprimer avec adresse la forte pente qu'il a à ne travailler que pour sa propre utilité ; qu'il faut lui couper de certaines grosses branches, où il porte presque toute sa sève, & l'obliger par là à nourrir les autres branches foibles & comme délaissées, parce que ce sont les seules qui apportent du fruit en abondance. Il faudroit transcrire ici presque tout l'excellent livre qu'il nous a laissé sous le titre d'*Instructions pour les Jardins fruitiers & potagers*, si on vouloit rapporter toutes les découvertes dont nous lui sommes redevables. Ce livre, qui a eu l'approbation de toute l'Europe, a été imprimé plus d'une fois en France & en Hollande. Il a été traduit en Anglois, & l'on ne doute point qu'on ne le traduise aussi en plusieurs autres Langues.

Le Prince de Condé, qui joignoit l'amour de l'Agriculture à la passion de la guerre, prenoit un extrême plaisir à entendre la Quintinie parler de son Art. Charles II, Roi d'Angleterre, lui donna beaucoup de marques de son estime, dans deux voyages qu'il fit en ce pais-là. Il lui offrit une pension très considérable pour l'attacher à la culture de ses jardins; mais l'amour de sa patrie, & peut-être l'espérance de s'avancer pour le moins autant dans son pais qu'ailleurs, l'empêchèrent d'accepter ces offres avantageuses. Il s'acquitta dans ces deux voyages l'amitié de plusieurs Seigneurs Anglois, avec lesquels il entreteint un commerce de lettres jusqu'à sa mort. Ces lettres, qui de sa part contenoient toujours quelques instructions pour le jardinage, ont été pour la plupart imprimées à Londres, pour rendre ces instructions utiles à tout le monde.

Le Roi Louis XIV augmenta en sa faveur le nombre des Officiers de sa Maison, en créant la charge de Directeur général des Jardins fruitiers & potagers de toutes ses Maisons royales, dont M. Colbert expédia les provisions, & les envoya à la Quintinie. Dès qu'il fut pourvu de cet emploi, il fit augmenter de beaucoup l'ancien potager de Versailles, où la beauté des fruits, & l'excellence des légumes & des herbages qu'il lui fit produire, porta le Roi à faire celui que l'on voit aujourd'hui, qui est l'admiration de tous ceux qui le considèrent.

La Quintinie eut trois fils de Marguerite Joubert son épouse. L'aîné, qui promettoit beaucoup, & le plus jeune, moururent avant lui; & le second, qui étoit Abbé, ne lui survécut qu'autant de tems qu'il en fallut pour faire imprimer l'Ouvrage de son père, dont nous avons parlé. \* Perrault, les Hommes Illustres qui ont paru en France, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, tome 2.

QUINTINUS. Voyez QUINZANO.

QUINTUS, nom d'une place d'Espagne dans l'Aragon, au sud-est de Saragosse, dont elle est éloignée d'environ huit lieues. Elle est défendue par une assez bonne forteresse. \* Colmenar, *Délices d'Espagne*, p. 649.

QUINTUS Phrygien, vivoit dans le second siècle, sous l'Empereur Verus, qui persécuta les Chrétiens. Etant à Smyrne, il se présenta pour souffrir le martyre; mais à la vue des tourmens, il renonça à la Foi, & adora les faux Dieux. \* Eusebe, *Hist. Ecclésiast.*

QUINTUS CALABER ou LE CALABROIS, Poète Grec, a vrai semblablement vécu dans le cinquième siècle. Il a composé un Poème de XIV livres de Paralipomènes, ou de supplément à l'Illade d'Homère, dans lequel on trouve la continuation de la guerre de Troie, depuis la mort d'Hector jusqu'à la prise de la ville. Le Cardinal Bellarion est le premier qui a fait connoître ce Poème, qu'il trouva dans l'église de saint Nicolas, proche d'Otrante en Calabre, & c'est de là que l'Auteur a été appelé vulgairement Quintus Calaber. Quelques uns prétendent qu'il étoit de Smyrne; d'autres le nomment Coitus, & le confondent avec un Grammairien nommé Corinthus. Quelques Critiques admirent le Poème de Quintus; d'autres en parlent avec mépris. Il est certain qu'il n'approche pas d'Homère, quoique son style soit assez net, & qu'il ne soit ni trop enflé, ni trop hardi. Michel Néander a fait imprimer séparément le douzième & le treizième livre du Poème de cet Auteur, lesquels livres M. Baillet a eu tort de regarder comme un Ouvrage séparé. \* Constantius Lascaris, in *Grammatica, Græc. & apud Laurentio Crasso*. Laurent Rodoman, *Præfat. in tit. Quint. Smyrn. Calabr. & aliorum*. Pierre Mambroun, *Dissert. Peripus. de Carmine Epico. Rapi. Compar. d'Homère & de Virgile*. Baillet, *Jugemens des Savans*, *Ép. tome 2, partie 2, p. 431, n. 2195*, édit. d'Amsterdam 1725.

QUINZANO, dit QUINTINUS (Jean François Conti de) étoit né dans un bourg près de Bresse en Italie, dont il prit le nom. Il écrivit heureusement en prose & en vers, & demeura assez long-tems en France, sous le règne de Louis XII, qui lui fit du bien. Depuis il enseigna à Pavie, & mourut âgé de 70 ans. On a divers Traités de sa façon. \* Gesner, *Biblioth. Ghiblini, Theatr. d'Hum. Letter.*

QUINZANO. Voyez QUINTIANA.

QUINZE-VINTS, fameux Hôpital de Paris établi par S. Louis, Roi de France, en faveur de 300 pauvres aveugles. Il fit cette fondation en mémoire de ce qui arriva en 1253, en Egypte à trois cens Gentilshommes François, à qui les Egyptiens, pour témoigner leur mépris pour la nation, crevèrent les yeux & les renvoyèrent ainsi à leur Roi. Telle est l'opinion du Vulgaire; mais ce fait ne se trouve dans aucun Auteur du tems. La maison de l'Hôpital des Quinze-vints fut commencée en 1254, & la chapelle en 1260, proche du palais des Thuilleries. Dans les titres de la fondation, l'église est appelée l'église de S. Remi. \* Mezeray, *Hist. de France*, tome 1, p. 253, 264. *Diction. Ailemand. Histoire de la ville de Paris par les Bénédictins. Histoire de l'Eglise, de la Ville & de l'Université de Paris par Grancolas*, tome 2. *Mémoires de la Monarchie Française par le Père Dom de Montfaucon*, tome 2.

QUIPIA ou ALCIBIA, en Latin *Clypea, Clypeus*, de l'Afrique propre. Elle fut épiscopale suffragante de Carthage. Elle est aujourd'hui peu considérable. On la trouve dans le Royaume de Tunis, sur la côte occidentale du Cap de Bone, où elle a un port, à vingt lieues de Tunis, vers le septentrion oriental. \* Maty, *Diction. Géogr.*

QUIQUERAN (Pierre de) Evêque de Senés dans le XVI<sup>e</sup> siècle, fut fils d'Antoine de Quiqueran, Seigneur & Baron de Beaujeu en Provence. Il étudia la Rhétorique & la Poétique, à Paris, sous Jacques-Louis Strebe; après quoi il passa en Italie, où il s'attacha beaucoup à l'étude de la Musique. Etant retourné à Paris, il s'appliqua aux Mathématiques & à composer en Latin un livre des louanges de la Provence son pais natal. Il le fit imprimer lorsqu'il mourut à Paris le 18 d'août 1550, à l'âge de 24 ans. Sa mère & sa sœur firent achever

l'impression de cet Ouvrage. C'est un petit in folio de 89 feuillets, imprimé à Paris par Lambert Dodu l'an 1551. On y joignit cent vers Latins hexamètres que Quiqueran avoit composés sur l'arrivée d'Annibal à Arles. Il y a beaucoup d'érudition & de curiosité dans l'Ouvrage de cet Ecrivain; qui sans doute seroit devenu l'un des plus savans personnalités de son siècle, s'il eût joui d'une longue vie. Il méritoit les beaux éloges qui lui sont donnés dans les Epitaphes que l'on a faites à son honneur. Si l'on s'étonne que le détail qu'il a donné de quelques unes de ses occupations le fasse connoître fort éloigné des véritables devoirs d'un Prélat, on ne considérera pas qu'il n'étoit point encore parvenu à l'âge de faire les fonctions épiscopales. Il régnoit alors un grand abus de donner des Evêchez à des enfans. \* Bayle, *Diction. Crit.*

QUIR, ou TERRE DE QUIR, côte de la Mer Pacifique entre le dixième & le vintième degré de latitude méridionale environ à 20 lieues de la Nouvelle Guinée en tirant vers le Pérou. Ferdinand de Quiros, Espagnol, qui la découvrit en 1606, l'appella *Terre Australe du S. Esprit*. On lui fait aujourd'hui porter son nom dans toutes les Cartes, où elle est appelée *Terre de Quir*. \* Maty, *Diction. Géogr.*

QUIRANDES, Sauvages de l'Amérique, qui habitent le rivage méridional de la rivière de la Plata du côté de la ville de Buenos-Aires est située. Ils sont errans & changent souvent de place à la façon des Scythes, & demeurent dans des cabanes par villages. C'est une nation féroce, agile, vaillante, & qui à cause autrefois de grands dommages aux Espagnols. Ces peuples étoient Anthropophages. \* Laët, *Descript. des Ind. Occid.* l. 14, ch. 5. Th. Cornille, *Diction. Géogr.*

QUIRIACE ou CYRIAC, Diacre de l'église de Rome, Martyr dans la persécution de Dioclétien, l'an 303, avec saint Large, saint Smaragde & vint autres. C'est tout ce que l'on fait de lui; car les Actes des Papes Marcellin & Marcelle, où il est parlé fort au long de ses actions & de son martyre, ne sont qu'un tissu de faits fabuleux. Les Martyrologes font mémoire de ces Martyrs au huitième d'août. \* Baillet, *Vies des Saints*, 8<sup>o</sup> mois. On fait au deuxième de mai la fête d'un autre Quiriace, Evêque & Martyr, dont on n'a rien non plus de certain.

QUIRIACE ou CYRIAC, Anachorète de Palestine, dans les cinquantième & sixième siècles, né à Corinthe vers l'an 448, se retira à Jérusalem dans le monastère de S. Euthorge, à l'âge de dix-huit ans, & se fit sous la discipline de saint Euthyme qui l'envoya au monastère de Saint-Gérasime. Après y avoir passé quelques années, il revint à la Laure de saint Euthyme en 474. En 484, il quitta cette Laure, pour venir à celle de Suca, où il demeura 39 ans. Enfin il se retira dans les déserts. En 541, il revint dans la Laure de Suca, & passa cinq ans entiers dans la grotte de S. Chariton. Il combattit pendant ce tems-là les Origénistes; la contradiction qu'il y trouva, le fit résoudre de se retirer encore dans le désert de Suca. Sur la fin de sa vie, les Moines de la Laure de Suca le ramenèrent à la grotte de S. Chariton, où il mourut deux ans après en 557, âgé de 109 ans & quelques mois. \* *Vita Cyriaci in Analec. Græc. Baillet, Vies des Saints*, au mois de septembre.

QUIRIACE, Kiriacus, Juif, qui se nommoit auparavant Judas, contribua beaucoup à la recherche de la sainte Croix. L'Impératrice Hélène étoit à Jérusalem, où elle cherchoit ce précieux trésor; lorsque cet Hébreu lui vint présenter un Mémoire, qui avoit été conservé dans sa famille, depuis 326 ans, & où étoit marqué le lieu dont on étoit en peine. L'Impératrice y fit fouiller, & y trouva la sainte Croix. Judas ayant été baptisé, prit le nom de Quiriace; & selon le sentiment de Bède, fut ensuite Evêque, & souffrit le Martyre à Jérusalem, le premier jour de mai. \* S. Paulin, *Epist. ad Severum*. Grégoire de Tours, *de tempore Constantini*. Bède, in *Martyrol.* l. die maii. Sozomène, l. 1, c. 2.

QUIRIAL (Le Mont) Voyez l'article de QUIRIANUS.

QUIRIEU, petite ville de France dans le Dauphiné, est sur une hauteur à la gauche du Rhône, dans le Bailliage de Vienne, au nord-est de la ville de Vienne, dont elle est éloignée de dix à onze lieues.

QUIRIMBA, Isles qui commencent vis à vis de la côte de Zanguebar dans l'Afrique, & qui s'étendent dans un Golfe, jusqu'à Cabo del Gado, pendant plus de vingt lieues. Il y en a de grandes & de petites & quelques unes qui sont plus près de la côte que les autres. Les canaux qui les séparent ont si peu de profondeur & de largeur, qu'ils sont guéables lorsque l'eau est basse. Quoique chaque Ile ait son nom particulier, les Portugais leur ont donné à toutes celui de *Quirimbo*, qui est la première qu'on découvre en venant de Mozambique. C'est la plus grande & la mieux peuplée. Il y a vingt-cinq maisons bien bâties, éloignées les unes des autres comme des métairies. Elle a l'église au milieu, & un Prêtre Dominicain, envoyé par l'Achevêque de Goa, à foin d'y venir dire la Messe. Tous les Habitans sont égaux & on y pêche leurs affaires & leurs Esclaves à part. Il y a une autre Ile appelée *Oho*, qui n'est pas si grande, & en général la plupart de ces Isles n'ont pas plus de deux ou trois milles de circuit. Elles sont extrêmement fertiles en fruits, en dattes, en oranges, en citrons, en raisins, en herbes potagères, & abondantes en pâturages pour le bétail qu'on y voit en quantité, tant gros que menu. On y trouve des puits d'eau fraîche & on y pêche force bons poissons. Il y a beaucoup de chasse, des pigeons ramiers, & des tourterelles, & les Habitans reçoivent d'Ormus du froment, du riz, des confitures sèches. Ces Isles étoient anciennement peuplées d'Arabes & on le connoît aux maîtres des maisons, qui étoient bâties de chaux, de pierre & de briques, mais dans les premières navigations que les



Les Portugais firent aux Indes. Ils ne se contentèrent pas de piller ces malheureux, sous prétexte qu'ils étoient Mahométans, mais ils étendirent leur cruauté jusqu'à faire main basse sur eux sans épargner ni âge ni sexe. Cette barbarie fut cause que ces Isles demeurèrent désertes pendant plusieurs années, jusqu'à ce qu'enfin quelques Portugais de Mozambique, de Mozambique, & de quelques Indes les plus voisines s'y vinrent habiter. Chaque famille prit d'abord possession d'une Isle, y bâtit une maison, se fournit d'armes à feu & acheta des Esclaves pour les occuper à l'Agriculture & contribuer à leur défense sous la protection du Gouverneur de Mozambique, qui leur envoya tous les ans un Juge pour les accorder sur leurs différends. \* De la Croix, *Rélation de l'Afrique*, tome 4. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

QUIRIN, Evêque de Sisley en Pannonie, Martyr, dans le tems de la persécution de Galère Maximien, fut arrêté l'an 309, par les Soldats, & conduit au Gouverneur Maxime, devant lequel il confessa généreusement le nom de Jésus Christ. Maxime le fit mettre en prison, & charger de chaînes; & la nuit on vit paroître une lumière sur la prison, dont le Géolier fut si surpris, qu'il se fit Chrétien. Trois jours après, Maxime envoya saint Quirin au Gouverneur de Pannonie, pour être jugé souverainement. Quirin ayant persisté à confesser la Religion Chrétienne, fut condamné à mort par ce Gouverneur, & jeté dans la rivière avec une meule attachée au cou. S. Jérôme met sa mort l'an 310, d'autres l'an 308 ou 309. On fait sa Fête au quatrième de Juin. \* *Acta apud Bolandum & Ruinartum*. Prudence, *HEPIETEΦANAN*, *Hymne* 7. Baillet, *Vies des Saints*.

QUIRINALES, Fêtes que les Romains célébroient le 17 de février, en l'honneur de Romulus surnommé *Quirinus*. La Fête des Fous se faisoit le même jour par ceux qui n'avoient pas célébré les Fornacales, lorsque le Grand Curion l'avoit ordonné; parce qu'ils ignoroient de quelle Curie ils étoient. \* Ovide, *Fast.* l. 2. v. 503 & suiv.

QUIRINALIS, (Clodius) ancien Rhéteur dont Suétone avoit composé la Vie, qui est perdue, étoit né à Arles dans la Gaule Narbonnoise. Il s'appliqua avec tant de succès à l'étude des Belles Lettres, qu'il ne tarda pas à se trouver en état de les enseigner aux autres, & de s'acquérir beaucoup de réputation dans cette profession. On croit qu'il commença à l'exercer dans la ville de Marseille, & que dans le premier siècle de l'Eglise il fut un de ces illustres Rhéteurs qui contribuèrent à rendre si célèbres dans la suite les Ecoles de cette ville. Mais, selon S. Jérôme, il quitta dans la suite les Gaules, & passa à Rome où il professa publiquement la Rhétorique avec une grande réputation. C'est ce que dit saint Jérôme *Roma insignis dicitur*, dit-il, en parlant de Quirinalis; & ce saint Docteur place cet événement vers la seconde année du règne de l'Empereur Claude. Il y en a qui s'éloignent beaucoup de ce sentiment, & comme nous le croyons, de la vérité, ne font fleurir Clodius Quirinalis que sous l'Empereur Vespasien, environ trente ans après le tems où le place S. Jérôme. Mais ces Auteurs se sont trompez, & il est presque sûr que Quirinalis mourut dès les premières années de l'Empire de Néron. Il y a même tout lieu de croire que c'est le même que ce Clodius Quirinalis, qui au rapport de Tacite, étoit Préfet ou Intendant des Forçats que l'on entretenoit à Ravennne. Il n'étoit pas rare alors de voir des Gens de Lettres élevés à différentes charges & dignitez de l'Etat. Quirinalis se comporta mal dans la sienne: il y commit des concussions & des malversations odieuses, qui engagèrent Néron à l'envoyer dans la profession qu'il fit de quelques Officiers. Quirinalis évita le châtiment, en se donnant lui même la mort par le poison. Tacite met cette mort sous le consulat de P. Volusius, & de P. Cornelius Scipio; ce qui se rapporte à la cinquante-sixième année de notre Ere commune, & à la deuxième du règne de Néron. \* S. Jérôme dans sa Chronique. Le Père Guénal Jésuite dans ses *Annales de Marseille*. Les Auteurs de l'*Histoire Littéraire de France*, tome 1.

QUIRINI, nom de l'une des plus anciennes familles nobles de Venise. Elle prétend descendre de la célèbre famille Romaine des Sulpices, & compte entre ses Ancêtres, non seulement Maurice & Jean Galbaus, septième & huitième Doge dans le septième siècle, mais aussi l'Empereur Romain Sergius Sulpicius Galba. Une branche de cette famille prend le surnom de *Stomphali*, parce que l'Isle de ce nom fut autrefois donnée en fief par la République de Venise à la famille des Quirini. Ceux de cette famille eurent la principale part dans la conjuration qui fut formée en 1310 par Raymond Tico polo contre le Doge Pierre Gradenigo, II. du nom, & contre la nouvelle manière de gouverner.

QUIRINI (Antoine) Sénateur de Venise l'un des plus distinguez de la République du tems de l'Interdit jeté par le Pape Paul V, fut aussi l'un des plus ardens à écrire contre cet Interdit. Le dessein de son Ecrit étoit de justifier la conduite du Sénat dans la publication & dans le renouvellement des Décrets qui faisoient la matière du différend. Il tâche d'y démontrer, que le Sénat n'avoit rien décidé qui ne fût juste, honnête, & nécessaire; qu'il étoit surpris que Paul V, dès les premiers jours de son installation, eût voulu, non seulement révoquer une autorité que le Sénat exerçoit depuis tant de siècles, avec droit, & avec l'agrément & l'approbation de plusieurs Papes, mais qu'il eût encore frappé de ses anathèmes des personnes qui n'avoient pas même entendues; que le Sénat avoit toujours laissé au Clergé la connoissance du délit commun, mais qu'il avoit cru devoir se réserver celle du délit privilégié, parce que la sûreté de la République demandoit que les crimes de tous les Sujets, de quelque condition qu'ils fussent, ne restaient point impunis; que le Sénat ne pouvoit, sans rendre son autorité méprisable, se laisser lier les mains dans la punition des crimes publics. Il

s'étend beaucoup sur les richesses du Clergé, sur les abus qu'il en faisoit, & sur la nécessité dans laquelle le bon ordre mettoit, d'y obvier autant qu'il étoit possible. On voit que l'Auteur avoit bien lu les Ecrits du célèbre Gerfon, Chancelier de l'Université de Paris; & qui, comme on fait, avoit été l'ame du Concile de Constance. Il fait un grand usage des principes de ce Théologien par rapport à la matière qu'il traite, & il fait les mettre dans un beau jour. Cet Ecrit est de l'an 1607. Six Théologiens & quatre Jurisconsultes l'approuvèrent avec éloge, & le Conseil des Dix l'autorisa de son approbation. M. de Thou en parle aussi avec beaucoup d'estime, dans son *Histoire*, l. 127, sous le règne de Henri IV, & à l'année 1607.

QUIRINUS, nom sous lequel Romulus fut adoré des Romains après sa mort. Ce nom lui fut donné, suivant le témoignage de Festus, à cause qu'il portoit une lance en sa main, & que les Sabins appelloient la lance *quiris*; ou bien à cause que Romulus étoit cru fils de Mars, & que Mars étoit appelé *Quiris*, du nom de la lance, avec laquelle il étoit toujours représenté. D'autres Auteurs croient que Romulus avoit été nommé *Quirinus*, à cause qu'il étoit le Fondateur des Romains, lesquels lui même de son vivant, il avoit appelé *Quirites*, après avoir fait part de sa nouvelle ville aux Sabins, qui quittèrent la ville de Cures, pour se venir établir à Rome, comme le rapporte Tite-Live. On dit qu'un certain Proculus, qui avoit été fort aimé de Romulus, rendit témoignage au Sénat, après la mort de ce Fondateur de Rome, qu'il l'avoit vu revêtu d'une majesté divine, & montant au ciel; & que Romulus lui avoit prédit la future grandeur de la ville de Rome, lui promettant d'en être le Protecteur; & lui marquant expressément qu'il vouloit y être adoré sous le nom de *Quirinus*. Il avoit son temple sur la montagne, qui de son nom fut appelée *Quirinale*, & qui est maintenant appelée *Monte-Cavallo*, à cause de deux statues de chevaux de marbre, de la façon de Phidias & de Praxitèle, qui y ont été placées. La porte même de Rome par où on alloit à cette montagne, s'appela *Quirinale*; & les fêtes qu'on célébroit tous les ans en l'honneur de Romulus, & où on lui faisoit des Sacrifices solennels, étoient aussi nommées *Quirinales*. \* Plutarque, dans *Romulus*. Varron, de *Ling. Lat.* l. 4. Festus, Ovide, *Fast.* l. 2. & 7. v. 475 & suiv. Tite-Live, l. 1. c. 13. & l. 10. c. 46.

100 Junon a aussi été appelée *Quirita*. Jupiter & Janus ont eu le surnom de *Quirinus*. \* Plutarque, dans *Romulus*. Macrobe, *Saturnal.* l. 1. c. 9. Suétone, in *Augusto*.

QUIRINUS (Publius Sulpicius) Consul l'an de Rome 742, naquit à Lanuvium. Il n'étoit point de la famille Patricienne des Sulpices. Il avoit rendu de grands services sous l'empire d'Auguste. Après son consulat, il commanda une armée dans la Cilicie, afin de soumettre des peuples, nommez *Homonades*, qui passoient pour insurmontables en ce pays-là. Il les dompta par la famine, prit leurs châteaux, & mérita par là l'honneur du triomphe. Auguste l'envoya en Syrie, après la condamnation d'Archélaüs, avec pouvoir de gouverner la province, & de faire le dénombrement dans toute la Syrie & dans la Judée. Il n'y a pas de doute que ce ne soit celui que saint Luc & Joseph nomment *Cyrenius*, & sous lequel l'Evangéliste saint Luc dit qu'il se fit un dénombrement en Judée. Il n'étoit pas néanmoins Gouverneur de Syrie à la naissance de Notre-Seigneur: c'est pourquoy, pour bien entendre ce passage de saint Luc, *Hæc Descriptio prima facta est à Praside Syria Cyrius*, il faut traduire, ce dénombrement est le dénombrement qui a précédé celui qui a été fait dans le tems du Gouvernement de Cyrenus ou Quirinus; ou bien supposer que ce dénombrement, qui avoit été commencé dans le tems de la naissance de Notre-Seigneur (Sentius Saturninus étant Gouverneur de Judée) fut continué, & achevé par Quirinus, nommé à cause de cela, le *dénombrement du Gouverneur Quirinus*. Auguste nomma Quirinus, Gouverneur de Cais, son petit-fils, après la mort de Lollius, qui avoit eu cette charge. Quirinus épousa *Emilia Lepida*, arrière-petite-fille de Sylla & de Pompée, qu'il répudia; qu'il accusa d'adultère, de lui avoir supposé un fils, & de l'avoir voulu empoisonner; & qu'il se condamna à un bannissement, l'an de Rome 773. Quirinus mourut l'année suivante. \* Tacitus, *Annal.* l. 3. Dion, l. 54. Suétone, in *Tiberio*. S. Luc, c. 2. Joseph, *Antiq. Judaïques*, l. 18. c. 1. Strabon, l. 12.

QUIRINUS, jeune enfant, qui du tems du Cardinal Bembo, proposa & soutint publiquement quatre mille cinq cens Theses dans la ville de Rome. Si l'on en croit ce Cardinal, il ne se trouva pas un Philophe, de quelque Secte qu'il fût, qui ne se sentit satisfait de ses réponses, & qui ne s'en retourna convaincu que Quirinus, dans un si bas âge, ne possédoit parfaitement la Philophie dans toute l'étendue de ses espèces & de ses Sectes différentes. \* P. Bembo, de *cultus Virginiæ initio*, &c. Voyez ce qu'en dit Baillet, dans son *Traité Historique des Enfants devenus célèbres par leurs études ou par leurs Ecrits*.

QUIRITES (Quirites) nom des Romains, étoit tiré de celui de la ville de Cures, maintenant *Correje*, dans le pays des Sabins. Romulus ayant fait alliance avec Tatiüs, Roi des Sabins, donna le droit de bourgeoisie à ce peuple, & voulut que les Romains & les Sabins fussent appellez du nom commun de *Quirites*. Voyez QUIRINUS. \* Plutarque, in *Vita Romuli*.

QUIROS (Augustin de) Jésuite Espagnol, natif d'Andujas enseigna très long tems la Grammaire, & depuis les Lettres Saintes. Il fut élevé aux premières charges de la Province; ensuite de quoi ayant été envoyé au Mexique, il y mourut le 13 décembre 1622, âgé de 56 ans. On a de lui des Commentaires sur divers livres de l'Ecriture. \* Alegambe, in *Biblioth. Script. Societ. Jesu*.

QUIROS (Théodore) Religieux de l'Ordre de saint Dominique, étoit né en 1599, à Vivéro en Galice. Il fut envoyé

en 1237 aux Philippines, d'où après s'être rendu très-utile dans les Ecoles, il fut envoyé dans l'île Formose, dont il apprit parfaitement la Langue, & où il travailla pendant dix ans de suite à la conversion des Payens. Quiros fit par tout où il alla, les fonctions de Missionnaire. Enfin il retourna à Manille, & alla ensuite demeurer à la nouvelle Ségovie, d'où il revenoit, lorsque Dieu le rappella à lui. Il mourut le quatrième décembre 1662, âgé d'environ soixante trois ans. On a de lui une Grammaire, & un Vocabulaire en Langue Tagale qu'il possédoit très-bien, & quelques autres Ouvrages, entre autres un Catéchisme en la même Langue, qui ont été imprimés à Manille, & à Mexico. \* Echar, *Script. Prad.*

**QUIROS** (Louis-Bernard de) Religieux de l'Ordre de Cîteaux en Espagne, & Professeur à Salamanque, a composé divers Ouvrages, entre autres, XII livres de Commentaires sur la Règle de saint Benoît, sous le titre de *Repubblica Monastica*; des Commentaires sur les petits Prophètes, sur les Epîtres de saint Paul, &c. De Quiros mourut l'an 1629. \* Charles de Vitich, *Biblioth. Cister.* Nicolas Antonio, *Biblioth. Script. Hisp.*

**QUISAI** ou **QUINSAI**, qui veut dire, *Cité du ciel*, ancienne ville de la Chine. Voyez **QUINSAI**.

**QUISIANSI**, **QUIANSI**, & **KIANSI**, province de la Chine, l'une des plus considérables, a pour villes, Nanchang, Joachou, Quanting, Nankang, Kieukang, Kienchang, Vuchou, Linkiang, Kiegan, Xulcheu, Juencheu, Cancheu, & Nangan. Ces villes en ont d'autres moins considérables, qui sont de leur dépendance. \* Consultez Martin Martini, *Atlas Sincicus*.

**QUISNA**, rivière de la presqu'île de l'Inde deça le Gange. Elle a sa source, selon les Cartes de Sanson, vers la ville de Bijnagar, & après avoir traversé une partie du Royaume de ce nom, elle entre dans celui de Golconde, & se décharge dans le Golfe de Bengale à Masulipatan. \* Maty, *Diâ. Géogr.*

**QUISSO**, **QUISSA**, en Latin, *Cissa*, rivière de la Géorgie en Asie. Elle se décharge dans la Mer Noire, à vingt-cinq lieues de l'embouchure du Faffo, qui est le *Phasis* des Anciens, vers le midi. \* Maty, *Diâ. Géogr.*

**QUISSERA**, Roi qui régna en Perse, avant l'année 600, fut surnommé *Arabi-Alel*, c'est à dire, *Juste*. Ce fut lui, dit-on, qui fit bâtir à la campagne un palais, auquel il ne put donner sa dernière perfection, à cause de l'opiniâtreté d'une Dame qui avoit sa maison près de là, & qui ne voulut jamais la lui vendre. Ce bâtiment Royal, qui d'ailleurs étoit fort beau, s'attrista les éloges de deux Ambassadeurs d'un Roi voisin; mais qui s'étonnoient de la complaisance du Roi pour l'opiniâtreté téméraire de cette Dame, dont la petite maison faisoit un très-mechant effet auprès de ce palais. Quissera, qui regardoit la chose en Monarque équitable, leur témoigna que cette petite maison qu'il n'avoit pas voulu détruire par autorité, marquoit sa modération, vertu qui ne s'accorde guères avec une grande puissance; au lieu que le palais ne monroit que sa magnificence, qui est une vertu, laquelle épuise les Sujets, pour établir une vaine réputation. \* Jean Boterus, *Diâ. Memorab.* Ce prétendu Roi n'est point connu d'ailleurs.

**QUISTILLI**. Voyez **QUITILLI**.

**QUISTORP**, (Jean) Théologien Allemand, de la Confession d'Ausbourg, né à Rostock de parens fort pauvres en 1584, posa les fondemens de ses études dans sa patrie, à Berlin & à Francfort sur l'Oder. Il fit un voyage en Hollande, dans le Brabant & en Flandre, en qualité de Gouverneur du fils d'un Patricien de Lubec. Ayant obtenu la Chaire de Professeur en Théologie à Rostock en 1614, il visita les Académies d'Allemagne, de Leipsic, de Wittenberg, de Iéne, de Marbourg, d'Heidelberg, de Bâle, &c. A son retour, il prit le degré de Docteur en Théologie. En 1645, il fut nommé Pasteur de l'église de Ste Marie, dont il avoit été auparavant Archidiacre, & obtint en même tems la charge de Surintendant des Eglises. L'illustre Grotius, si connu par ses Ouvrages & par ses emplois, étant tombé malade à Rostock, Quistorp l'assista dans les dernières heures de sa vie & rendit un témoignage authentique de la manière dont Grotius étoit mort. Quistorp mourut le deuxième mai 1648. Voici la liste de ses Ecrits: *Articuli formulae concordatæ Ulstr.*; *Manuductio ad Studium Theologicum*; *Annotationes in omnes libros Biblios*; *Commentarius in Epistolâ S. Pauli*; plusieurs Sermons & Dissertations; une Lettre Latine adressée à Calovius & datée de Rostock le 28 septembre 1645, sur la mort de Grotius. Il y fait le détail de la maladie & des derniers sentimens de ce Savant. \* Witte *Mém. Theol. dec.* 1. & 4. Mérie Casaubon, de *Uji Verbor.* *Diâ. Allemand de Bâle*.

**QUISTORP**, (Jean) fils du précédent, naquit à Rostock en 1624. Il étudia à Greifswalde ou Grypswalde, à Königsberg, à Copenhague & à Leyde, & fut Pasteur & Professeur en Théologie à Rostock, où il mourut en 1669, étant Recteur de l'Académie. Il s'est fait un nom par ses Ouvrages dont voici les titres: *Catechesis Antipapistica*; *Repetitiones Decalogi Antipapistæ*; *Pia desideria*; *Nebø, unde perlustratur Terra Sanna*; *Une Lettre Allemande adressée à la Reine Christine de Suède*, où il n'a pas mis son nom; *Le Trésor dans le champ*, en Allemand; *Dissertationes Theologicae*. *Dictionnaire Allemand de Bâle*.

**QUITAVA**, **QUITEVA** ou **QUIETEVA**, Royaume avec une petite ville de même nom. Il est sur la côte orientale des Cafres, entre celle de Zanguébar, & le Royaume de Sofala. \* Maty, *Diâ. Géogr.*

**QUITILLI DE LA MIRANDE** (Lucrèce) Demeure Italienne, vivoit au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, & apprit à peindre d'un certain Alexandre, Disciple de Bronzino.

Elle se rendit célèbre par son habileté à faire quelques historiens, qui sont en grande estime parmi les Peintres. \* Vafari, Vermader.

**QUITO**, ville & province de l'Amérique dans le Pérou. La province prend son commencement dès la Ligne, & a soixante & dix ou quatre-vingt lieues de longueur vers le Sud & vingt-cinq ou trente de largeur. Les limites du Parlement de Quito s'étendent le long de la côte de la Mer du Sud, du Nord au Sud, savoir, de la pointe des Manglares jusqu'au Cap d'Agua, au delà de la Ligne vers le Sud; & dans les méditerranées depuis Carlufama jusques aux confins du Parlement de Lima, en largeur, de la Mer du Sud jusques aux provinces formées par les Andes. La température de cette province est plus froide que chaude, de sorte que les Habitans ont quelquefois besoin de feu pendant l'hiver, qui dure depuis octobre jusques en mars avec de fréquentes pluies, mais sans neige; si ce n'est dans les montagnes des Andes. Cette province étoit de la domination des Yncas. Tupac Tupanqui fit sommer le Roi de Quito de se soumettre. Ce Prince répondit fièrement, "Qu'il étoit Souverain & que par conséquent il n'étoit pas appelé à se soumettre ni aux loix ni à l'Empire de qui que ce fût; Qu'il donnoit lui-même à ses Vassaux les ordonnances qu'il jugeoit à propos; & Qu'au reste il se trouvoit fort bien des Dieux de ses ancêtres, qui étoient de grands arbres, & des animaux sauvages dont les uns lui donnoient du bois pour se chauffer, & les autres de la chair pour se nourrir." L'Ynca fit venir son fils *Huayna Capac*, âgé de vingt ans, à qui il confia cette conquête. Il en vint à bout dans l'espace de quelques années & fit bâtir à Quito un Temple consacré au Soleil. Les Habitans de cette province sont de belle taille & industrieux. Il y a quantité d'animaux & domestiques & sauvages. Les villes que les Espagnols y possèdent sont S. François de Quito, Rhiobamba, Loxa, Jaén, San Miguel de Piura, San-Jago de Guayaquil, & Puerto Veyo. La Capitale, nommée *Quito* ou *S. François de Quito*, est bâtie dans une vallée couverte du côté du Nord & du Couchant par des montagnes fort droites. Cette ville est fort bien fortifiée & munie de tout ce qui est nécessaire pour la guerre. On y compte cinq cens familles Espagnoles outre quelques Portugais & autres Etrangers. Le Evêque y demeure avec un beau Chapitre de Chanoines. Il est suffragant de Lima. Son Diocèse s'étend sur plus de cinquante mille Indiens tributaires, qui sont distribués en quatre-vingt & sept répartitions. Le Trésorier du Roi & les autres Officiers royaux sont leur séjour à Quito, ainsi que le Président & les Juges du Parlement royal. Les Indiens y tiennent leurs foires, & y traquent par échange sans poids ni mesure. Dampier dit que les montagnes des environs de Quito abondent en or. Les pluies en entraînent quantité de parcelles, qui se mêlent dans les sables des rivières où les Indiens vont les chercher pour les vendre. Les principales maladies auxquelles on est sujet dans ce pays, sont des fièvres, de grands maux de tête, des douleurs de ventre & des fluxions. \* Garcilasso de la Vega, *Hist. des Yncas*, &c. tome 2. p. 285, &c. Laët, *Description des Indes Occid.* l. 10. ch. 6. &c. Dampier, *Voyages*, &c. tome 1. ch. 6. Th. Cornelle, *Diâ. Géogr.*

**QUITO** (Audience ou Parlement de) comprend plusieurs provinces de l'Amérique méridionale, savoir le Quito propre, les Pacamores, les Quixos & la partie méridionale du Popayan. La ville de Quito est le siège de l'Audience. \* Maty, *Diâ. Géogr.*

**QUIVIRA**, pays de l'Amérique septentrionale, est situé entre le nouveau Mexique, le mont de Susa, & la Floride; d'autres ont cru qu'il étoit au septentrion de la Californie, vers les terres inconnues, proche le détroit de Jesso. Ce pays est fécond en pâturages le long de la mer; les vaches qui y sont en quantité, ont une éminence sur le dos, comme les chameaux; & les chiens y sont si grands, que les Habitans s'en servent dans leurs voyages, comme on fait ici des chevaux. On dit qu'une troupe de Soldats Espagnols, sous la conduite de leur Capitaine, nommé *Falquez Cornéto*, voulant tenter fortune, entreprirent de passer dans ce pays, poussés par l'espérance qu'on leur donneroit le butin qu'ils y trouveroient. Ils eurent beaucoup de peine à passer à travers les sables & les déserts, où ils furent fort incommodés d'une grêle dont les grains étoient durs comme des pierres, & de la grosseur d'un œuf d'oye. Enfin lorsqu'ils y furent arrivés, ils allèrent vers le Roi, qui étoit appelé *Tarappa*, & qui étoit un Vieillard nud, avec un collier de cuivre pour tout ornement. Ainsi connoissant qu'on les avoit trompés, lorsqu'on leur avoit vanté les richesses de ce pays, ils revinrent dans le Mexique. \* Baudrand. Suivant les nouvelles découvertes, Quivira est au nord des sources de Rio Colorado, qui coule du septentrion au midi dans la Mer Vermelle, & du Missouri qui se rend dans le Mississipi; & il a au midi les sources du Mississipi, & le Lac du Brochet, d'où coule à l'ouest une grande rivière, qui se décharge apparemment dans l'entrée découverte par Martin d'Agullar, au delà du Cap Blanc de S. Sébastien.

**QUIXOS** ou **LOS QUIXOS**, peuples de l'Amérique méridionale dans le Pérou. Ce pays fut découvert l'an 1577, par les Espagnols, qui y ont quatre Colonies.

**QUOAQUIS**, Sauvages de l'Amérique septentrionale. Les hommes sont extrêmement basané, le visage plat, les yeux noirs, grands & bien fendus, les dents très-blanches, le nez écarté, & la taille libre & dégragée. Ils ont des corselets d'un double cuir à l'épreuve de la flèche. Les femmes, qui ne sont pas moins basanées que les hommes, ont le corps couvert d'une veste d'un tissu très-fin jusques à la cuisse. A deux lieues des terres de ces Sauvages est une très-belle rivière sur les bords de laquelle paissent de nombreux troupeaux de *Cibolias*. Ce font

font des bœufs d'une grosseur extraordinaire, bœufs depuis le chignon du cou jusques au milieu du dos. Ils paissent dans les cannes & s'attroupent quelquefois jusques à quinze cens. Les Sauvages se servent de litragèmes pour les faire sortir de ces Ports & pour les tuer. \* *Nouvelle Relation de l'Amérique septentr.* en 1697. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

QUODADIQUIO, Sauvages de l'Amérique septentrionale, joints avec deux nations appellées *Naggitoci* & *Nassons*. Ils habitent le long de la rivière rouge, que l'on nomme ainsi parce qu'elle jette un sable qui la rend rouge comme du sang. Ces trois nations parlent un même langage, & ne sont pas assemblées par villages, mais par habitations assez éloignées les unes des autres. Leurs terres sont fort belles. Ils ont la pêche & la chasse en abondance, mais ils ont peu de bœufs. Ces peuples font une guerre cruelle à leurs voisins. Pour tous ouvrages ils font des arcs & des flèches, dont ils trafiquent avec des nations éloignées. Les hommes & les femmes sont tous piqués au visage & par tout le corps; c'est parmi eux un trait de beauté. \* *Nouvelle Relation de l'Amérique septentr.*

nale en 1697. Th. Cornelle, *Diç. Géogr.*

QUOD-VULT-DEUS, étoit Evêque de Carthage; dans le tems que cette ville fut prise par Genferic, Roi des Vandales, l'an 439. Ces Barbares le mirent, lui & la plupart de ses Clercs, dans de vieux navires, qui faisoient eau de toutes parts, & qui étoient sans aucunes provisions. Dieu fut leur Pilote, & les fit aborder heureusement à Naples, où ils furent reçus comme de glorieux Confesseurs de Jesus Christ. Ce Prélat est peut-être le même qui avant son élection à l'épiscopat, avoit prié saint Augustin d'écrire un Traité des Hérésies. Ce saint Docteur le lui adressa. On croit qu'il mourut à Naples, où on prétend que son corps est conservé dans l'église de saint Gaudiosus. L'Eglise d'Afrique faisoit anciennement mémoire de lui au huitième de Janvier; celle de Rome l'a mis dans son Martyrologe au 26 d'octobre; & Adon dans le sien, au 28 de novembre. \* *Victor Uticensis ou Vitenfis, Hist. Vandal. l. 1. Calendar Carthagin. Mabillon, Analeç. tome 4. Prosper & Marcellin, in Chron. Baronius, anno Christ. 439.*



Faint, illegible text in two columns at the top of the page, possibly bleed-through from the reverse side.



Main body of faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page, arranged in two columns.